

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMAGE DES ENSEIGNANTS QUÉBÉCOIS DE NIVEAU SECONDAIRE TELLE QUE
VÉHICULÉE PAR LE JOURNAL LA PRESSE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
VÉRONIQUE CYR

JANVIER 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier Madame Danielle Maisonneuve, professeure et fondatrice de la Chaire en relations publiques de l'UQAM, pour avoir dirigé la présente recherche en y apportant des éléments scientifiques aussi judicieux qu'appropriés, des propositions d'idées innovatrices et songées, mais surtout pour son enthousiasme, sa rapidité pour les rétroactions et pour ses précieux conseils à toute heure du jour. À mon avis, l'humanisme de Madame Maisonneuve dépasse de loin le rôle attendu d'une directrice de mémoire.

Je tiens aussi à remercier les deux membres de mon jury qui sont des personnes généreuses de leur temps malgré leurs nombreuses occupations. Elles ont fait évoluer mon jugement critique au cours de mes études à la maîtrise; sans elles, mon mémoire n'aurait pas atteint la même profondeur. Premièrement, Madame Stéphanie Yates, titulaire adjointe de la Chaire de relations publiques et communications marketing et professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM, a été celle qui m'a initiée au concept de lobby et de responsabilité sociale. Cette professeure dévouée m'a donné envie d'approfondir mes intérêts de recherche. Ensuite, je tiens à remercier chaleureusement Madame Michèle-Isis Brouillet, directrice des études de 2^e cycle en communication et professeure au Département de communication sociale et publique, avec qui j'ai eu la chance d'avoir d'intéressantes discussions sur le milieu de l'éducation, et la passion avec laquelle elle m'a dévoilé son enthousiasme à l'égard de ma recherche m'a poussée à aller encore plus loin que le projet initial.

Je veux également remercier l'ensemble des professeurs qui m'ont enseigné à la maîtrise, car tous ont su enrichir à leur manière ma pensée durant ma scolarité, entre autres Monsieur Mazel Bidaoui qui a eu un grand rôle à jouer dans l'élaboration initial de mon projet. Finalement, un merci particulier à Laurence Côté, analyste principale du Laboratoire, pour avoir produit mes tableaux indiciels rapidement, et pour avoir répondu à toutes mes questions avec une grande générosité de son temps et de son savoir. Cette recherche exhaustive n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication continue de tous ces acteurs.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	7
1.1 Aspects théoriques et pratiques du problème.....	7
1.1.1 Un bref aperçu historique.....	7
1.1.2 La perception de la profession.....	14
1.2 La pertinence sociale.....	21
1.3 La pertinence scientifique.....	22
1.4 Notre question générale et nos objectifs de la recherche.....	24
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	27
2.1 La définition du concept de l'identité professionnelle.....	27
2.1.1 Le discours sur l'éducation.....	30
2.1.2 La réputation de la profession enseignante	31
2.2 La théorie critique des médias.....	32
2.3 La représentation sociale	37
2.4 La réception active des messages en relations publiques	39
2.5 En guise de conclusion	42
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	43
3.1.1 Les principes de l'analyse de contenu/presse.....	43
3.1.1 La méthode Morin-Chartier.....	45

3.1.2 La pertinence de l'analyse de presse.....	45
3.2 L'unité d'information.....	46
3.3 Le choix du corpus.....	47
3.4 Notre grille d'analyse.....	48
3.4.1 Identification des sujets.....	48
3.5 L'encodage du contenu et le pré-test.....	51
3.6 La validation des données.....	52
3.7 Les tableaux indicels.....	52
3.8 Les limites de l'étude.....	53
3.9 En guise de conclusion.....	54

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	55
4.1 Vue d'ensemble de la couverture.....	55
4.2 Les sujets.....	58
4.2.1 L'État et éducation.....	59
4.2.2 Les compétences des enseignants.....	61
4.2.3 Le statut de l'enseignant dans la société québécoise.....	63
4.2.4 Le judiciaire par rapport à la profession enseignante.....	65
4.2.5 Le rôle de l'enseignant dans le Programme de formation de l'école québécoise ...	66
4.2.6 La formation des enseignants.....	68
4.2.7 L'ordre professionnel en enseignement.....	70
4.2.8 L'éthique professionnelle des enseignants.....	71
4.2.9 Les maladies liées à la profession enseignante.....	72
4.3 Les dossiers.....	73
4.3.1 L'implication dans la société et hommage à l'enseignant.....	74
4.3.2 L'engagement professionnel.....	74
4.3.3 Les accusations, les plaintes, les poursuites et la pédophilie.....	75
4.3.4 Le salaire, les conditions de travail et la précarité d'emploi.....	76
4.3.5 Les tâches de l'enseignant et le ratio élèves-maître.....	77
4.3.6 L'incompétence d'un enseignant et l'évaluation de l'enseignant.....	77

4.3.7 L'intégration de projets dans les écoles et la technologie	78
4.3.8 Les négociations, les grèves et les conventions collectives.....	79
4.3.9 Les critiques du cursus, les diplômes reconnus et la formation continue	80
4.3.10 Le contexte social et scolaire.....	81
4.3.11 Les pouvoirs des directions d'école et des conseils d'école.....	82
4.3.12 L'enseignant motivateur.....	82
4.3.13 Le budget en éducation et ses coupures	83
4.3.14 L'identité professionnelle et l'autonomie professionnelle	83
4.3.15 L'attitude des élèves	84
4.3.16 Les cas d'intimidation et d'agression.....	84
4.3.17 Les enfants-rois.....	85
4.3.18 Les critiques concernant l'ordre professionnel et son résultat.....	86
4.4 Les groupes d'intervenant.....	87
4.5 En conclusion.....	88

CHAPITRE V

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION.....	89
5.1 Un espace public négatif pour l'image de la profession enseignante	89
5.2 Considérations globales	90
5.3 Un retour sur la problématique	91
5.4 La discussion autour des réponses à nos questions de recherche	92
5.4.1 L'identité d'un enseignant au quotidien.....	92
5.4.2 L'éventualité d'un ordre professionnel	94
5.5 La contribution au développement des connaissances	95
5.6 Les limites de la recherche.....	98
5.7 Les pistes de recherche complémentaires	99
5.8 En guise de conclusion	99

CHAPITRE VI

CONCLUSION.....	107
6.1 Nos résultats finaux en lien avec les chapitres de ce mémoire	107

6.1.1 Notre problématique à la lumière de nos résultats.....	107
6.1.2 Les résultats exposés à travers notre cadre théorique	108
6.1.3 Rappel de notre méthodologie employée	110
6.1.4 Nos résultats vus globalement	110
6.2 Contributions de notre recherche à l'état des connaissances	111
6.3 Une ouverture vers de nouvelles idées d'investigation.....	112
APPENDICE A	117
BIBLIOGRAPHIE	123

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau	Page
4.1 Visibilité et poids-tendance de <i>La Presse</i>	56
4.2 Rapport de décodage général par sujet.....	57
Figure	Page
4.1 Visibilité et poids tendance des sujets de la couverture.....	58
4.2 Visibilité et poids-tendance des dossiers les plus visibles.....	73
4.3 Visibilité et poids-tendance des intervenants.....	87
5.1 Fréquence des intervenants les plus visibles.....	95

RÉSUMÉ

Au Québec, le rôle des enseignants a considérablement évolué depuis la Révolution tranquille et il continue de se transformer au gré des diverses réformes de l'éducation. En 1997, le rôle de l'enseignant ajoute à sa fonction d'éducateur celles de guide, de motivateur, de médiateur et de cogestionnaire de classe. Ces changements ont alimenté des centaines d'articles de presse dans les médias au Québec. Par l'étude d'une sélection de ce contenu, notre recherche sur l'image des enseignants au secondaire a comme objectif d'établir avec quelle intensité et sous quel angle, favorable, défavorable ou neutre, les médias ont abordé l'image de la profession, alors que notre question principale de recherche est : Comment le journal *La Presse* traite-il de cette profession en 1997 et en 2011?

Pour analyser de quelle façon l'image des enseignants s'élabore dans le traitement médiatique de l'information au Québec, nous avons retenu un cadre théorique qui cerne la réputation de la profession (Boistel, 2008; Van Riel et Balmer, 1997; Truxillo et Corso, 1991). Nous utilisons également la théorie critique des médias (Voirol, 2010; Tévanian et Tissot, 2010; Castells, 2009; Charaudeau, 2006), le concept de l'identité professionnelle (Dubar, 1998; Gohier, Anadon et Chevrier, 2008) et la notion de représentations sociales (Grunig et Hunt, 1984; Maisonneuve, 2010; Marion, 1989).

Notre hypothèse d'ensemble suggère que le journal *La Presse* a transmis une image négative et partielle de la profession enseignante, ce que notre recherche est venue appuyer. Nous avons analysé le point de vue des journalistes et celui des spécialistes de l'éducation tel que véhiculé par ce journal, de même que l'opinion des citoyens. En effet, nous avons également analysé les lettres des lecteurs publiées par ce journal qui donne ainsi l'occasion aux citoyens de formuler leurs idées sur des sujets d'actualité dans le secteur de l'éducation. Notre étude du discours de presse nous a permis de comprendre qui s'exprime véritablement sur cette question et de quelle manière les opinions sont formulées. Il s'en dégage une image complexe et controversée de la profession, analysée pour la première fois au Québec à travers le contenu du journal *La Presse*.

Mots clés : Analyse du discours de presse, image des enseignants, médias écrits, relations publiques, représentations sociales.

INTRODUCTION

L'éducation est un domaine de la sphère sociale qui suscite des discussions par sa proximité avec tous les acteurs, que ce soit les parents ayant des élèves fréquentant les bancs scolaires, les citoyens payeurs de taxes scolaires, les professionnels de l'éducation, les politiciens et les médias. Les débats sur la place publique nous laissent croire que l'image de la profession enseignante n'est pas très bonne, en particulier dans le secteur de l'enseignement secondaire. D'ailleurs, les enseignants eux-mêmes ne semblent pas avoir une bonne image de leur propre profession. Cette perception mitigée des citoyens et des enseignants face à l'enseignement proviendrait, entre autres, de l'influence des médias. Pour cerner l'image des enseignants dans les médias, il nous semble nécessaire d'étudier les représentations sociales de la profession enseignante dans le secteur de l'enseignement secondaire.

Dans une mise en contexte appropriée des représentations sociales de cette profession, il est essentiel de se pencher sur le rôle des acteurs politiques au pouvoir. En effet, les enseignants sont des fonctionnaires travaillant au service de l'État. En conséquence, ils sont intimement liés aux décisions gouvernementales qui en découlent, conformément à la *Loi sur le ministère de l'Éducation* adoptée le 18 février 2005. De ce fait, la profession enseignante est touchée par les décisions sociales, politiques et économiques concernant l'éducation. Or, il y a eu des coupures dans les budgets dédiés à l'éducation depuis les dernières années, ce qui n'a certainement pas aidé la valorisation de la profession. En 1997, la dépense du gouvernement du Québec pour l'éducation, le loisir et le sport était estimée à 27,3 % de ses dépenses de programmes, alors que le pourcentage de ses dépenses est passé à 25,4 % en 2011-2012 (MELS, 2011, p. 16). Parce que le déficit chronique et croissant des finances publiques met de l'avant un double discours, Perrenoud (1994) semble être sceptiques face à la crédibilité du discours politique en éducation :

- on demande au système éducatif de faire aussi bien avec moins de ressources, en tout cas de renoncer à l'accroissement des budgets dont il avait pris l'habitude en période de croissance ;

- on attend — parfois dans le même temps — des rendements non seulement stables, mais croissants, en termes de taux de scolarisation et de nombre de diplômes, mais aussi de compétences réelles des générations nouvelles. (p. 6)

On tend à prôner une vision idéalisée de la profession enseignante qui fait la promotion des valeurs et de la vertu, sans parfois tenir compte de la réalité actuelle. Par exemple, depuis de nombreuses années, les enseignants doivent faire preuve de respect, de compréhension et de tolérance face à des élèves de plus en plus impolis et face à des parents des plus revendicateurs. Le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan a précisé le devoir des enseignants : « en traitant ses élèves, ses collègues et les parents de ses élèves avec respect (faisant preuve à leur égard de respect authentique et ne se permettant jamais de les ridiculiser ni de les insulter) » (1988, Section web *Le rôle de l'enseignant*). Puis, en 1996, année charnière dans le dossier du rôle de l'enseignant, la Cour suprême du Canada a rappelé aux tribunaux d'arbitrage les devoirs des enseignants face aux valeurs devant être véhiculées dans la société. Lors du colloque pédagogique de Québec en 2000, Maître Linda Lavoie a expliqué ce jugement en précisant justement que le respect des valeurs et des vertus est une règle de base pour les professionnels de l'enseignement :

Puisque l'éducation des enfants inclut nécessairement le respect de la loi et des autres vertus, les enseignants doivent non seulement transmettre ces valeurs, mais les pratiquer eux-mêmes [...] Le devoir de l'enseignant de respecter les valeurs de la société québécoise en présence des enfants est évident. (*Cain Lamarre Casgrain Wells*, 2000, p. 17 et 23)

Ce jugement est venu expliciter le rôle fondamental des enseignants comme modèle sociétal et c'est à partir de ce modèle que s'élabore une représentation sociale largement partagée face à la profession. Or, la notion d'image publique de la profession est souvent simplifiée dans le discours public et ramenée à une attitude qui s'articule autour d'attentes ne cadrant pas avec les moyens dont disposent les enseignants :

Cette attitude enferme l'école, et avec elle les enseignants, dans une attente irréaliste et une curieuse fuite en avant, assez proche du discours des dirigeants politiques sur le chômage : promettre pour demain, contre toute raison, les miracles qu'on n'a pu réaliser aujourd'hui... (Perrenoud, 1996, p. 83)

Ainsi, les enseignants peuvent être victimes de cette attente utopique du discours de l'État. Dans le cadre de cette recherche, nous devons donc tenir compte du discours politique véhiculé dans les médias puisqu'il influence les représentations de la profession enseignante, qui rappelons-le, est colorée par l'éthique du service public d'éducation (Lessard, 2000, p. 103).

Nous avons choisi de nous pencher sur les thèmes véhiculés dans le discours médiatique pour connaître la réelle ampleur des informations relatives à l'éducation dans les médias québécois. Pour avoir une vision globale de l'éducation dans le discours médiatique, il a été pertinent de consulter le bilan annuel 2012 des grands thèmes traités par les médias au Québec, publié par Influence Communication. Depuis maintes années, l'éducation semble avoir été un sujet pratiquement absent de la couverture médiatique. En effet, même en 2011, Influence Communication a recensé à peine 0,18 % des nouvelles médiatiques s'intéressant à l'éducation. En revanche, l'éducation a généré une nouvelle sur dix en 2012, occupant ainsi 9,75% de l'actualité, phénomène évidemment dopé par le conflit étudiant (Influence Communication, 2012, p. 14 et 16).

D'ailleurs, en ce qui a trait aux sujets traités dans la campagne électorale québécoise de 2012, l'éducation arrive au troisième rang d'importance. Or, dans la campagne de 2008, l'éducation est absente des débats médiatisés. En effet, aucune donnée n'est disponible pour la firme qui note une absence médiatique des questions relatives à l'éducation (*ibid.*, p. 25).

Dans une entrevue accordée à la journaliste Martine Letarte au journal *Le Devoir*, Marc-François Bernier, professeur agrégé au Département de communication de l'Université d'Ottawa, explique le poids médiatique peu important de l'éducation parce que ce ne serait pas un sujet suffisamment rentable :

Avec la convergence et la numérisation de la presse, il faut rendre la nouvelle rentable. C'est rendu dans l'ADN de la bête médiatique. C'est pour cette raison que, lorsqu'on parle d'éducation, on parle de scandales, d'une personne qui fait mal son travail, de criminalité. Le savoir, l'apprentissage, la réflexion, le projet pédagogique: ce ne sont pas des nouvelles exploitables. (*Le Devoir*, 18 février 2012)

Ces thèmes privilégiés dans le discours médiatique pourraient en partie expliquer le manque de valorisation de la profession enseignante. Selon Bernier, l'éducation ne connaîtra pas une meilleure couverture médiatique dans les années à venir puisque ce n'est pas un domaine rentable pour les grands médias qui connaissent des coupures budgétaires. Il en vient même à proposer de lire autre chose que les médias traditionnels pour avoir un point de vue plus juste sur les questions relatives à l'enseignement.

Jean-Pierre Proulx, ancien président du Conseil supérieur de l'éducation, a rappelé lors de la conférence *L'éducation dans les enjeux politiques : marketing politique ou véritables débats?* organisée en février 2012 par la Centrale des syndicats du Québec, qu'un vrai débat sur la question de l'éducation et ses sujets, tels que le statut de l'enseignant, requiert du temps et de la réflexion. Or, pour séduire le public, les partis politiques favorisent plutôt les solutions simplistes et à courte vue, ce qui sera véhiculé par les journalistes (Centrale des syndicats du Québec, 2012, p. 35). Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, rappelle quant à lui, dans le cadre de la conférence *Médias, discours et éducation. Les discours médiatiques servent-ils vraiment l'éducation ?*, que c'est long et que ce n'est pas rentable de faire des enquêtes en profondeur (*ibid.*, p. 36), selon la perspective des médias. En effet, les journalistes recherchent la cote d'écoute ou le lectorat de masse : dans ce contexte, on privilégie la nouvelle, le fait divers et l'affaire judiciaire au détriment de l'information : « On a de plus en plus d'opinions qui font écho aux préjugés, à la colère publique. Ainsi, les enjeux de fond sont de moins en moins présents. On assiste également au déclin de la parole experte en faveur de l'anecdote » (*ibid.*, p. 36). Dans notre recherche, il nous a donc semblé intéressant de pousser l'analyse de ce qui a été réellement dit concernant les enseignants et leur profession dans le discours médiatique.

À la lueur de notre recherche dans la littérature entourant le statut idéalisé, ou du moins tronqué, de la profession enseignante au secondaire, nous devons considérer certains dilemmes qui ont historiquement émergé face à cette profession : l'identité professionnelle, la capacité d'adaptation à la différence et un savoir spécifique jamais dûment reconnu (Tardif et Lessard, 2004, p. 235-236). En effet, le Programme de formation de l'école québécoise exige un changement dans la manière de travailler des enseignants, mais l'école garde une structure

similaire. Même quand on a prôné la rhétorique de la diversité, toutes les écoles sont restées organisées selon un mode très semblable. En effet, l'organisation et la gestion des écoles n'ont pas changé, en dépit des changements structurels dans la manière de travailler des enseignants. Les enseignants doivent respecter ce modèle ancien tout en mettant de l'avant le concept actuel de pédagogie différenciée, plus précisément qualifiée d'*apprentissages qualifiants et différenciés* (Gouvernement du Québec, 2006, p. 4). Finalement, lorsque l'on doit faire appel à un expert, on se tourne vers les professeurs d'université au détriment des enseignants du secondaire (Tardif et Lessard, 2004, p. 236).

De ce fait, la profession enseignante au secondaire semble vivre, tel qu'il a été démontré précédemment, un certain malaise en regard de la question de sa reconnaissance et de sa valorisation (Conseil supérieur de l'éducation, 2004, p. 9). Pour pallier ce malaise, une campagne de valorisation de la profession enseignante : *J'enseigne, je prépare l'avenir*, a été lancée le 5 octobre 2012 par la Fédération des syndicats de l'enseignement et de ses syndicats affiliés, en collaboration avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec. Cette campagne a pour but de faire reconnaître la passion, la compétence et le dévouement des enseignants pour contrer la dévalorisation que vit la profession (Fédération des syndicats de l'enseignement, 2013).

Il semble donc que la profession enseignante a toujours été source de remises en question en vue d'améliorer son statut social. Or, en 2013, pour être un enseignant légalement qualifié et pour l'obtention d'un poste permanent au secondaire, il faut avoir suivi un cursus universitaire de formation en enseignement d'une durée de quatre ans. On peut également être titulaire d'un baccalauréat dans un champ lié à un domaine d'enseignement, mais l'enseignant doit tout de même avoir une maîtrise en éducation pour enseigner au secondaire. Il faut donc se demander quels aspects de la profession enseignante au secondaire s'avèrent être dévalorisés, ou au contraire valorisés, dans les médias. En effet, comment une profession activement impliquée dans la transmission de valeurs nécessitant autant d'années de scolarité et pour laquelle la tâche est complexe pourrait-elle tendre à être dévalorisée dans les médias de nos jours alors que son importance est palpable en regard du développement de la société?

Pour tenter de répondre à ce questionnement qui nécessite un approfondissement théorique et une analyse de contenu dans les médias, le prochain chapitre portant sur la problématique tentera de mettre en lumière comment, historiquement, le rôle de l'enseignant s'est modifié, quels thèmes liés à la profession sont susceptibles d'influencer la présentation de la profession dans les médias, et quels sont réellement les principaux malaises tangibles actuellement observés en regard avec la profession enseignante.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

1.1 Aspects théoriques et pratiques du problème

1.1.1 Un bref aperçu historique

Pour mieux cerner notre sujet global, soit l'image des enseignants du secondaire véhiculée dans les médias, nous avons tenté de d'établir un bref historique du statut social des enseignants au Québec. De prime abord, il semble adéquat de reprendre les termes du sociologue Max Weber pour définir ce que nous entendrons par « statut » d'une personne : « privilège positif ou négatif de considération sociale qui est fondé sur son style de vie ou son niveau d'instruction reconnu ou encore lié à sa naissance (aristocratie) ou à l'exercice d'une profession particulière » (Weber, cité dans Plomb, 2006, p. 7). Nous avons cherché à vérifier l'éducation reçue par les enseignants du secondaire ainsi que le prestige et la valorisation liés à cette profession en constante évolution sociale.

Dès la moitié du XX^e siècle, on pouvait prendre conscience du statut social modeste des enseignants. D'une part, à cause de la provenance des enseignants d'un milieu socio-économique inférieur, d'autre part, parce que la formation des enseignants n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Elle pouvait varier d'une région à l'autre, et il n'y avait aucune standardisation pour la formation des maîtres (Tardif et Lessard, 2004, p. 35).

Après la Seconde Guerre mondiale, dans une période de croissance économique, la société a mis l'accent sur l'instruction, laquelle seule permettrait l'avancement social et la résolution

des problèmes sociaux (Tardif et Lessard, 2004, p. 36). La formation des enseignants a alors été transférée aux universités de manière formelle. Suite à ce transfert, la signification de la profession enseignante tend alors vers un certain « idéal professionnel », tel que proposé par le Conseil supérieur de l'éducation (2004, p. 6).

1.1.1.1 L'évolution de l'image de l'enseignant

Dans les limites de temps que nous impose le cursus de la maîtrise, nous avons décidé de circonscrire notre analyse à certains événements marquants qui ont fait évoluer la profession de l'enseignant, lequel est passé de seul instructeur à véritable acteur de la communauté (Gouvernement du Québec, 2006, p. 6). Il faut noter que nous avons volontairement sélectionné des faits historiques qui ont pu affecter notre problématique, une recension exhaustive n'aurait pas été pertinente dans le cadre du présent mémoire, et surtout, trop imposante pour notre projet.

1.1.1.2 La Révolution tranquille

Pendant la période de la Révolution tranquille, l'image de l'enseignant n'est pas épargnée (Denommé et St-Pierre, 2008). En effet, de percutants articles à l'égard des enseignants publiés dans le journal *Le Devoir* ont ensuite été réunis dans un volume intitulé *Les insolences du Frère Untel* :

Un fruit typique de l'incompétence et de l'irresponsabilité de notre système d'éducation, c'est le cours secondaire public. Tout a été improvisé : les programmes, les manuels, les professeurs. (Jean-Paul Desbiens, 1960, p. 27)
La crise de tout enseignement, et particulièrement de l'enseignement québécois, c'est une crise d'enseignants. Les enseignants ne savent rien. Et ils le savent mal. (*ibid.*, p. 33)

L'éducation est critiquée sous plusieurs angles : à la fois la crédibilité, le contenu, mais également la compétence même de l'enseignant sont publiquement critiqués. Cette image

publique nous semble négative à l'égard de la profession enseignante lorsque l'on connaît le sérieux du journal *Le Devoir*. Pour pallier ces problèmes majeurs relevés en éducation, on crée une Commission royale d'enquête sur l'enseignement en 1961, connue sous le nom de Commission Parent. Le Musée québécois de la culture populaire cite le journal *Le Devoir* du 21 novembre 1964 : « Le rapport Parent remet en cause toute la conception de l'éducation au Québec ». Entre autres, on exige le remplacement du Département de l'Instruction publique par un ministère de l'Éducation, tout en mettant fin au contrôle de l'Église sur l'école, ce qui modifiera également le rôle des enseignants qui ne seront plus nécessairement des religieux.

1.1.1.3 Les commentaires de Lysianne Gagnon

Peu après la Révolution tranquille, un fait important marque la profession enseignante au Québec : la série d'articles de Lysiane Gagnon dans le journal *La Presse* en 1975 qu'elle intitule « Le drame de l'enseignement du français ». Elle fait le constat de certains problèmes que connaît alors le monde de l'éducation tels que la dégradation de la maîtrise de la langue, les constantes réformes qui déferlent dans le système et la présence accrue de conseillers pédagogiques au service du Ministère. Ses commentaires heurtent l'image des enseignants au Québec.

En ce qui concerne la maîtrise de la langue, l'étude de Lefrançois et Montésinos-Gelet (2005) démontre que la perception de compétence pour un enseignant de français dépend de sa maîtrise de la langue. Ainsi, plus un enseignant est fort en français écrit, plus il est conscient de la limite de sa maîtrise de la langue, et plus il ajustera sa perception de compétence : « plus on perçoit correctement sa compétence en français écrit et plus on modifie positivement ses représentations » (p. 20). Cela nous porte ainsi à croire que des commentaires qui attaquent cette compétence linguistique dans les médias peuvent nuire à la perception du statut social des enseignants.

Avec du recul, Lysianne Gagnon (2007) a écrit que les institutions d'enseignement ont, à cette période de l'histoire, perdu beaucoup de femmes douées qui ont décidé de s'orienter

vers des carrières plus gratifiantes. Il semble légitime de croire que ce mouvement professionnel a pu influencer négativement l'image de la profession. En effet, croire que les plus doués quittent une profession n'aide pas sa valorisation.

1.1.1.4 La réforme de 1994

Dans la réforme de la formation des enseignants de 1994, le baccalauréat en enseignement est passé de trois à quatre ans afin de répondre aux attentes professionnelles et sociales de plus en plus exigeantes. Le certificat de pédagogie pour ceux qui sont bacheliers de disciplines connexes est également laissé de côté. Toutefois, l'augmentation de la scolarité rendrait la construction de l'image de soi du nouvel enseignant plus difficile :

Pour les jeunes enseignants qui débutent leur carrière par la suite, une telle construction de soi est moins évidente, bien que leur niveau d'études se soit élevé dans la seconde moitié du XX^e siècle, en particulier pour les instituteurs. Les jeunes enseignants entrés dans les années 2000 construisent plutôt une identité professionnelle autour de l'insuffisance de leur formation. (Farges, 2011, p. 164)

S'étant fait dire constamment que la formation des maîtres avait des lacunes importantes, les nouveaux enseignants de cette vague auraient donc plus de difficulté à se forger une identité professionnelle positive que leurs prédécesseurs. Nous retiendrons comme définition de l'identité professionnelle celle proposée par Dubar :

L'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions. (1998, p. 111)

Farges (2011) démontre également que le statut social de l'enseignant a été touché par le facteur de reproduction sociale de la profession. Contrairement aux enseignants débutant dans les années 1970 qui se sont élevés économiquement et socialement par rapport à leurs parents, les nouveaux enseignants des années 2000 ont de la difficulté à atteindre la situation déjà acquise par leurs parents (Farges, 2011, p. 170). Il semble que le fait que les enfants

d'enseignants aient davantage tendance à se diriger vers la carrière d'enseignant dans une logique de reproduction nuirait au statut social de la profession (Périer, 2004, p. 81).

De nos jours, les enseignants sont encore collés à l'image idéalisée du professionnel à la vertu sans faille, et cela n'est pas négligeable lorsqu'on analyse le statut de cette profession : « il est bien difficile de percevoir le travail des enseignants comme un véritable travail. On n'échappe pas encore totalement à l'image romantique d'une vocation définie uniquement par des valeurs et des principes » (Tardif et Lessard, 1999, p. ix). Or, plus les standards attendus face à une profession sont élevés, plus il est difficile de les respecter, et ainsi, de conserver une image positive.

1.1.1.5 L'évolution du rôle de l'enseignant

Depuis le dépôt du *Rapport Parent* et la création du ministère de l'Éducation, le rôle et la tâche de l'enseignant ont évolué et ne sont plus les mêmes. De nos jours, l'élève, de plus en plus actif, occupe la place la plus importante dans la classe, et l'enseignant n'est plus le centre de la classe devant des élèves passifs. L'image de l'enseignant qui possède tous les droits sur ses élèves n'existe plus dans notre société québécoise.

Pour comprendre cette évolution, il faut débiter par la période de démocratisation de l'école québécoise avec le dépôt du *Rapport Parent*, en 1964. À l'égard du rôle de l'enseignant, le ministre affirmait qu'il fallait tenir compte de leur expertise :

Nous sommes, en outre, redevables de cet énoncé de politique avant tout à ceux qui vivent le quotidien de l'école. Les mesures que préconise ce document veulent traduire le plus fidèlement possible leur réflexion, leur expérience et l'espoir qu'ils mettent dans le renouveau de l'école. (...) Il nous faudra en tout état de cause compter sur leur collaboration au moment de procéder sur le terrain à ce renouvellement de l'école qu'ils appellent de leurs vœux. (gouvernement du Québec, 1979, p. 13)

En 1979, dans ce que propose le document *L'école québécoise* en lien avec la fonction enseignante, nous croyons qu'il faut noter comme changement significatif l'obligation d'informer les parents sur les plans d'étude et les méthodes employées par les enseignants (Milot, 1979, p. 64). À partir de cette époque, les enseignants doivent, en plus de se conformer aux exigences de la direction et de répondre aux besoins des élèves, impliquer les parents dans leur quotidien professionnel. Ce document n'est pas sans soulever des doutes sur la pertinence de cette implication des parents chez les professionnels de l'éducation (*ibid.*, p. 66).

On dénonce entre autres la présence accrue des conseillers pédagogiques au service du Ministère, ce qui vient brimer la liberté pédagogique des enseignants. On note encore ce même phénomène dans les années 2000. Les acteurs sont si nombreux que l'enseignant, malgré lui, est contraint de répondre aux demandes de tous :

Dans une certaine perspective, le client est l'élève. Dans une autre, ce sont les familles. Dans une troisième, la communauté dans son ensemble, qui paye l'éducation et exige la formation de citoyens compétents et de travailleurs efficaces. Contenter tous ces clients n'est pas une tâche facile. (Tardif et Lessard, 2004, p. 238)

Pour les enseignants, cela n'est pas évident de jumeler les exigences de tous ces acteurs. Pourtant, certaines personnes semblent croire que la profession enseignante est facile, et cette facilité nuit à son image. À ce sujet, Antonio Nòvoa explique la mauvaise image circulant sur les enseignants par un enseignement qui semble, pour plusieurs, être une activité relativement simple, s'exerçant de manière naturelle (Tardif et Lessard, 2004, p. 237). Un autre paradoxe surgit donc face à cette profession enseignante. D'un côté, la profession est complexifiée par le nombre important d'acteurs et les réformes successives. D'un autre côté, certains disent que cette même profession serait simple, relevant davantage de vocation personnelle que d'une formation professionnelle (Tardif et Gauthier, 1999, p. 101).

Dans le nouveau programme de 2006 intitulé le Programme de formation de l'école québécoise, on utilise plusieurs qualificatifs pour décrire le rôle de l'enseignant. On parle

certes d'éducateur, mais également de guide, de motivateur, de médiateur, et on le qualifie même de cogestionnaire de classe avec ses élèves (Gouvernement du Québec, 2006).

Depuis les années 2000, un nouveau souffle médiatique interfère avec le rôle de l'enseignant. La revue *L'Actualité* publie annuellement le palmarès des écoles secondaires. Ce palmarès est d'ailleurs controversé auprès des spécialistes en éducation parce qu'il ne représenterait pas les véritables données contextualisées à chaque milieu et les résultats ne permettraient pas de résumer la profondeur des apprentissages réalisés (Blais, 2003, p. 68).

Les enseignants doivent dorénavant évoluer dans un monde académique compétitif. Les médias s'intéressent, année après année, aux données de ce palmarès, et cet intérêt médiatique pour les palmarès pourrait être susceptible d'influencer l'image de la profession enseignante :

L'accent n'est plus uniquement mis sur la massification des effectifs scolaires, de la maternelle à l'université. Les attentes à l'égard de l'école sont à la hausse et s'expriment soit dans le langage des indicateurs de réussite et des standards de performance, soit dans celui de la « qualité » de l'éducation. Le premier, plus technocratique et gestionnaire, sert à confectionner des palmarès d'établissement et, par le jeu de la compétition, exerce une forte pression de rendement sur les unités du système et sur les acteurs. (Lessard, 2000, p. 108)

Ce que nous qualifierons de « marchandisation » de l'éducation place les enseignants au milieu de cette demande de rendement de plus en plus importante puisque médiatisée. Paradoxalement, les directions demandent aux enseignants d'employer des méthodes d'enseignement différenciées à la clientèle de plus en plus hétérogène, mais cela à condition de respecter le taux de réussite établi dans le projet éducatif. En plus d'être éducateur, guide, motivateur, médiateur et cogestionnaire de classe, les enseignants sembleraient être devenus des gestionnaires de la réussite.

Malgré l'apparition des palmarès qui infligent une certaine pression aux acteurs de l'éducation, le taux de confiance de la population canadienne à l'égard de la profession enseignante a augmenté de manière significative depuis la réforme de 1994. En effet, les

sondages de confiance à l'égard des professions, effectués par Léger Marketing (2003), sont venus démontrer que le taux de confiance à l'égard des enseignants a augmenté de 76% en 1994 à 94% en 2004. Ces résultats semblent ainsi démontrer une représentation sociale positive de la profession enseignante.

1.1.2 La perception de la profession

Certains thèmes liés à la profession enseignante sont susceptibles d'influencer de part et d'autre son image. Nous avons tenté de clairement délimiter ceux qui, selon nous, pouvaient le plus modifier la perception de la profession enseignante dans les médias.

1.1.2.1 L'absence d'un ordre professionnel¹

Il a été démontré que depuis plusieurs années, l'enseignement tend de plus en plus à se professionnaliser (Paquay *et al.*, 2001, p. 14), et ce, depuis l'entrée en vigueur du Programme de formation de l'école québécoise :

Il se dégage de cette nouvelle orientation que le jugement professionnel constitue la base de la pratique éducative, ce qui est dans la logique du mouvement de professionnalisation de l'enseignement. Le jugement professionnel est l'une des caractéristiques fondamentales qui distingue un professionnel d'un technicien ou d'un exécutant. Opter pour l'exercice du jugement professionnel dans la pratique de l'enseignement entraîne une modification de l'identité professionnelle par le passage du métier d'enseigner à la profession enseignante. (Legault, 2003, p. 173)

Néanmoins, les enseignants du Québec ne font pas partie d'un ordre professionnel, et nous verrons que cela est susceptible d'influencer la perception du public et des médias face à la profession.

¹ Tout au long du mémoire, la professionnalisation sera associée à la création d'un ordre professionnel puisque ce terme est ainsi utilisé dans les discussions concernant l'éducation, alors il ne faut pas confondre la définition usuelle de professionnalisation qui réfère habituellement à une réalité beaucoup moins spécifique.

Il importe d'abord de définir ce que nous entendons par profession. Nous reprenons la définition du terme en prenant le sens qui lui est attribué en Amérique du Nord :

une occupation exigeant une formation universitaire supérieure et reposant sur un corps de connaissances et de compétences spécialisées que seuls les membres possèdent ; une occupation basée sur des pratiques d'autogestion entre les pairs pour le contrôle de la qualité des actes professionnels ; une occupation orientée par une éthique de service tournée vers le respect des « clients » au sein de relations professionnelles fondées sur la confiance et le caractère confidentiel des informations échangées. (Tardif et Gauthier, 1999, p. 2)

Nous ne pouvons néanmoins nous limiter à cette définition dans le cadre de ce mémoire. Il faut pousser la réflexion et se demander ce que doit quotidiennement faire un enseignant dit professionnel :

analyser des situations complexes, en référence à plusieurs grilles de lecture; de faire de façon à la fois rapide et réfléchie le choix de stratégies adaptées aux objectifs et aux exigences éthiques; de puiser, dans un large éventail de savoirs, de techniques et d'outils, les moyens les plus adéquats, de les structurer en dispositif; d'adapter rapidement ses projets en fonction de l'expérience; d'analyser de façon critique ses actions et leurs résultats; enfin, de par cette évaluation continue, d'apprendre tout au long de sa carrière. (Paquay *et al.*, 2001, p. 14)

Déjà en 1998, 76,1% des enseignants du primaire et du secondaire étaient en faveur d'un ordre professionnel (Tardif et Gauthier, 1999, p. 113). Vu la quantité importante de tâches liées à la profession enseignante, la Fédération des comités de parents de la province de Québec croit que la création d'un ordre professionnel permettrait de rassurer les parents sur la compétence des enseignants (*ibid.*, p. 93). De plus, elle semble convaincue que la création de l'ordre augmenterait la reconnaissance et la valorisation de la profession. À cet égard, l'ordre professionnel motiverait les enseignants démotivés et rehausserait la valorisation qu'ils ont eux-mêmes de leur profession (*ibid.*, p. 94). Un code d'éthique serait également imposé avec la création d'un ordre professionnel, et cela favoriserait la confiance des citoyens ainsi que le respect de la profession enseignante (Desaulniers et Jutras, 2006, p. 23).

Le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec relève que la raison fondamentale de la création d'un ordre professionnel serait de pallier l'absence d'identité et de statut professionnel (Tardif et Gauthier, 1999, p. 114).

L'Office des professions du Québec a toutefois relevé les maillons faibles que présente la profession enseignante en vue d'une professionnalisation : « le caractère permanent de l'autorisation d'enseigner, l'évaluation du personnel enseignant et la surveillance de l'exercice de la profession » (Conseil supérieur de l'éducation, 2004, p. 44).

Toutefois, l'État ne semblerait pas d'avis de remettre à d'autres ses pouvoirs de réglementer le domaine de l'enseignement ou de transférer ses pouvoirs de décision face aux exigences de formation (Tardif et Gauthier, 1999, p. 41).

Puisqu'en Ontario l'enseignement a été intégré à un ordre professionnel en 1996, il est approprié de relever ce que semblent penser les enseignants agréés dans cette province. Selon le neuvième sondage annuel *Pour parler profession* effectué sur 4700 répondants en 2011, publié dans la *Revue de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, les enseignants se disent en majorité passionnés et loyaux tout en comptant rester dans l'enseignement en Ontario. Ils croient en la valeur supérieure de leur profession accordée au statut de membre agréé (Jamieson, 2011). Néanmoins, même si cette perception positive des enseignants à l'égard de leur profession semble être un indice de valorisation plus important qu'au Québec, il ne faudrait pas faire de parallèle hâtif par rapport à notre sujet d'étude. En effet, il serait adapté de faire une analyse des médias ontariens afin de vérifier si l'image des enseignants agréés est réellement différente de celle projetée dans les médias québécois. Cela constitue une autre piste de recherche intéressante, laquelle ne sera cependant pas exploitée dans le cadre du présent mémoire.

1.1.2.2 Un code d'éthique chez les enseignants

Avec le mouvement de professionnalisation de l'enseignement, le code d'éthique est de plus en plus réclamé (Desaulnier et Jutras, 2006, p. 50). Les attentes de la société envers les enseignants sont élevées. Les enseignants ont un rôle de modèle à suivre et doivent avoir une conduite exemplaire. Or, à ce jour, le Québec ne possède pas de code qui régit l'éthique des professionnels enseignants.

Nous jugeons pertinent de présenter la première phrase introductrice du code de déontologie de trois provinces canadiennes ayant un ordre professionnel des enseignants. Le code de déontologie du Nova Scotia Teachers Unions présente la profession comme ayant de nobles traditions : « Ce code d'éthique sert de guide aux membres afin qu'ils observent, en tout temps, les nobles traditions de leur profession » (Nova Scotia Teachers Unions, 2010, p. 112). Le code de déontologie de la Colombie-Britannique reconnaît les normes élevées requises par l'exercice de la fonction enseignante : « Le code de déontologie formule, pour tous les membres de la FECB, des règles générales destinées à maintenir des normes élevées en matière de conduite professionnelle et de service envers les élèves, les collègues et le syndicat » (British Columbia Teachers' Federation, 2012, p. 1). L'ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario pousse un peu plus loin la réflexion à l'égard des normes déontologiques et rappelle la raison d'être de ce code :

- Inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs.
- Reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante.
- Conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique.
- Promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante. (Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario, 2013)

L'Ontario semble alors reconnaître qu'un code d'éthique professionnelle clairement exposé au public valorise l'image de la profession enseignante. Cependant, il ne faut pas trop espérer d'un nouveau code d'éthique : « la présence d'un code d'éthique n'est pas une garantie absolue de progrès éthique » (Desaulnier et Jutras, 2006, p. 36). En effet, un code éthique

peut être rédigé sans ne jamais vraiment être appliqué. Le code éthique des enseignants n'est valable qu'à condition qu'il permette une réelle discussion des enjeux et qu'il offre des valeurs communes à partager (*ibid.*).

1.1.2.3 Une éducation parentale trop laxiste²

On ne pourrait passer sous silence la dimension sociale qu'engendre la génération des enfants-rois. La notion d'enfants maîtres qui doivent être performants et qui peuvent tout contester peut jouer dans la balance lorsque nous analysons l'image des enseignants dans les médias. En effet, les enseignants souffrent énormément de ce changement social, et il est approprié de relever un extrait de l'article *Parents mous, enfants fous, profs à bout*, paru dans le journal *Le Devoir* le 6 septembre 2013 :

Aux dires de ceux qui ont connu l'avant et l'après, les nouvelles technologies nuisent aussi à la capacité d'apprentissage des élèves, habitués d'être surstimulés en tout temps, en dehors des heures de classe. Les enseignants peinent à maintenir leur attention plus de trois minutes, TIC ou pas. « Et puis, les jeunes enseignants ont tendance à vouloir se faire aimer, ajoute Marie-Chantal. C'est un problème en soi. » Problème auquel s'ajoutent les exigences du parent-roi qui ne tolère pas qu'on « brime » sa progéniture et conteste allègrement les directives scolaires en minant la crédibilité des enseignants auprès des élèves. Et, comme le décrit Mme Quesnel dans son essai, plus le milieu est favorisé économiquement, plus les enseignants en arrachent avec le code de discipline. Élèves gâtés, choyés, surprotégés et insolents, le modèle fait des petits dans la classe moyenne, selon ce prof qui y enseigne depuis 20 ans.

Ainsi, il semble difficile d'imaginer qu'une image puisse ressortir positive de ce constat fort alarmant qui dénoncent les nouvelles technologies, les jeunes enseignants qui veulent se faire aimer, les exigences du parent-roi et les élèves chouchoutés plus que jamais.

² Cet aspect social pourrait faire l'objet d'un mémoire lui-même. Nous ne pouvons prétendre résumer cet aspect important en quelques lignes. Dans les limites que nous impose le mémoire de maîtrise, nous ne pouvons tenir compte de tous les éléments qui touchent de près ou de loin notre problématique, mais nous tenions à souligner l'importance de cet aspect qui mériterait d'être analysé plus en profondeur dans le cadre d'une autre recherche.

1.1.2.4 L'ambiguïté du statut d'enseignant

À première vue, la tâche d'un enseignant serait de transmettre aux élèves des savoirs solidement acquis lors de sa formation universitaire, en utilisant une pédagogie développée au cours de quatre stages pratiques. Or, cette première fonction semblerait discutable :

Le fait que ce métier repose sur des savoirs explicites et ultimement scientifiques est loin de faire consensus, y compris auprès des enseignants eux-mêmes, des cadres scolaires et des parents, parmi lesquels on trouvera plusieurs personnes estimant que l'enseignement est un don, une caractéristique innée de la personnalité, une aptitude intrinsèque à communiquer et à s'imposer à un groupe, un « art » qui, s'il peut être le fruit d'une maturation de la personne, a néanmoins peu à voir avec une formation spécifique à l'enseignement. (Tardif et Gauthier, 1999, p. 101)

D'une part, les savoirs des enseignants ne sont pas reconnus par tous comme étant scientifiques; d'autre part, c'est une profession qui s'exercerait de manière naturelle. Cette image de « don » de l'enseignant a justement été dénoncée comme nuisant à l'image de la profession (Tardif et Lessard, 2004, p. 237). En effet, c'est penser que la formation universitaire ne servirait pas réellement à l'exercice de la profession.

Sous un autre angle, l'ambiguïté de la profession résulterait du manque d'autonomie réelle laissée aux professionnels enseignants :

Ils trouvent sans doute leur compte dans l'ambiguïté du métier d'enseignant sous angle de l'autonomie et du contrôle. Chacun joue sur deux tableaux : selon qu'elle les arrange ou non, les enseignants revendiquent leur autonomie ou la refusent ; inversement, les autorités scolaires l'accordent, voire l'imposent, puis la dénie, au gré des dossiers et des conjonctures. C'est un jeu banal dans toutes les organisations. L'école y excelle. (Perrenoud, 1994, p. 4)

Chaque acteur profiterait à son avantage de cette latitude plus ou moins reconnue de l'autonomie des enseignants. Il semble ainsi que cette autonomie professionnelle laissée à l'enseignant n'en est pas réellement une. S'ils étaient pleinement autonomes dans l'exercice de leur fonction, les enseignants rendraient des comptes sur l'atteinte des objectifs et non pas sur le respect de la conformité de leurs stratégies d'enseignement (Hutmacher, 1990, p. 23).

Néanmoins, à la racine même de cette ambiguïté se retrouvent les principaux intéressés, soit les enseignants. Dans le cadre d'une étude menée sur l'identité professionnelle³ des enseignants, des enseignantes d'expérience sont venues démontrer un certain malaise face à leur propre identité professionnelle. En effet, la constante évolution du métier, les politiques éducatives qui orientent malgré elles leur cheminement professionnel, le manque d'autonomie face aux stratégies d'enseignement et à leur responsabilité professionnelle, la pauvreté du cursus universitaire basé sur des notions anciennes et la difficulté croissante de la tâche enseignante qui évolue dans des groupes d'élèves hétérogènes en grandes difficultés (Anadón, Bouchard, Gohier et Chevrier, 2001) semblent tous constituer des facteurs menant à l'ambiguïté du statut identitaire professionnel des enseignants. Esteve et Racchia (1988) démontrent également le malaise palpable des enseignants face à leur profession :

Le malaise des enseignants, défini comme l'ensemble de réactions que manifeste ce groupe professionnel en quête de son identité, est devenu un sujet de recherche au début des années 1980. Ce travail analyse les facteurs impliqués dans l'apparition de ce malaise. Il en ressort deux types : des facteurs relevant du contexte social (changement du rôle des enseignants et des familles, incertitudes sur les objectifs de l'éducation, contestation accrue du travail des enseignants, etc.) et des facteurs qui agissent directement sur le déroulement des cours (moyens et matériel mis à disposition, conditions de travail, etc.). (p. 45)

D'ailleurs, il semble que les enseignants soient les premiers à ne pas valoriser leur propre profession :

Avant toute chose, il y a lieu de réaffirmer le fait que la valorisation de la profession enseignante par la société québécoise doit d'abord trouver sa source dans une valorisation intrinsèque chez les membres de la profession eux-mêmes. Les enseignantes et les enseignants ont un pouvoir sur leur devenir professionnel. (Conseil supérieur de l'éducation, 2004, p. 46)

Nous sommes ainsi porté à croire que ce manque de valorisation intrinsèque de la profession est susceptible d'influencer négativement l'image de la profession qui est véhiculée dans les médias, et par conséquent, de ternir la représentation de la profession aux yeux du public.

³ Il faut noter qu'on se base toujours sur la définition proposée par Dubord telle que citée précédemment.

1.2 La pertinence sociale

L'éducation touche l'ensemble de la population, et dans le présent mémoire, c'est de l'image médiatique des professionnels travaillant directement dans ce domaine dont il est question. Lorsque la réputation des enseignants est au cœur des enjeux de la réussite éducative des futurs citoyens, il est intéressant de vérifier si les messages véhiculés dans les médias reflètent les données réelles de cette profession au sein de la société. À ce sujet, dans notre cadre théorique (au chapitre suivant), il sera démontré que l'image façonne la manière qu'ont les enseignants de construire leur comportement d'enseignement (Charlier, 1989, p. 46).

Or, pour comprendre l'image médiatisée de la profession enseignante, il faut comprendre la notion de nouvelle dans les médias. À ce sujet, Motulsky indique qu'un message qui suscite de l'intérêt pour la population en est une : « En général, toute déclaration, tout événement dont le déroulement influence ou va influencer la vie des gens et de la communauté est une nouvelle » (2002, p. 16). Par la suite, les journalistes gardent un certain pouvoir discrétionnaire face à ce qui fait l'actualité sur un sujet, par exemple les enseignants, et par le fait même, ce qui n'en fait pas partie. Les journalistes choisissent-ils souvent le même genre de nouvelles, telles que celles associées aux maladies liées à la profession enseignante ou bien les cas d'agression d'enseignants ? Comme nous l'avons mentionné en introduction, les thèmes liés au savoir, à la réflexion et au projet pédagogique ne semblent pas représenter des nouvelles exploitables, puisque non rentables (Letarte, 2012). Or, si dans une société aussi évoluée que la nôtre, les cas de criminalité liés à la profession paraissent plus rentables pour un média que le fondement même de la profession, soit éduquer, c'est précisément ici que notre recherche s'avère pertinente au point de vue social. Ainsi, la pertinence sociale de cette recherche réside dans l'analyse de la couverture de presse qui permettra au système éducatif, et du même coup à l'ensemble de la population, de connaître l'intérêt des journalistes face à la profession enseignante qui a fait l'actualité en 1997 et en 2011. Nous constaterons sur quels thèmes et sur quelles notions abordées face à la profession enseignante les médias ont mis l'accent pendant ces deux années. Ainsi, il nous sera possible d'évaluer comment le journal *La Presse* a pu contribuer à développer la réputation de l'image des enseignants au Québec.

1.3 La pertinence scientifique

Les théories entourant la représentation sociale viennent démontrer l'importance d'en tenir compte lorsque nous analysons une facette de la société. Dans le chapitre portant sur le cadre théorique, la représentation sociale occupe la place la plus importante dans notre recherche puisqu'elle est intimement liée à la notion de réputation. Étant donné que nous cherchons à comprendre l'image projetée dans les médias de la profession enseignante, afin de déterminer sa réputation, à savoir si la tendance semble positive ou négative, nous devons tenir compte de l'influence des processus de représentation sociale. Les représentations de l'image des enseignants sont le résultat d'une construction personnelle ou groupale que nous tenterons de cerner par l'analyse de contenus médiatique qui expriment le noyau commun bâti à travers nos interactions sociales et médiatiques (Marion, 1989). La question n'est pas de déterminer si la représentation sociale est réelle ou erronée, puisque nous ne pouvons nous-mêmes prétendre définir ce que devrait être la représentation de la profession enseignante, mais plutôt de chercher à comprendre ce qui est véhiculé dans les médias.

Au point de vue de la recherche, aucune donnée n'est actuellement disponible sur la représentation sociale de la profession enseignante dans les médias au Québec. Pourtant, il s'agit d'une profession qui touche l'ensemble de la population. D'ailleurs, Charlier (1989) précise que l'image qui est projetée peut affecter l'attitude des enseignants en soi, voire même l'ensemble de leur travail et de leur évolution en tant que professionnels.

Certains auteurs (Ledun, 2004; Crozet *et al.*, 2000) s'entendent pour dire que les récepteurs des messages sont influencés, non pas seulement par les médias, mais également par les leaders, par les réseaux sociaux et par les divers déterminismes socio-culturels qui structurent leur quotidien dans leur mode de penser et d'agir. Cet aspect constitue une limite majeure à notre recherche. En effet, nous devons nous limiter aux résultats de l'analyse de la couverture médiatique portant sur l'image de la profession enseignante. Nous croyons toutefois qu'il s'agit d'un premier pas dans l'analyse des sources d'influence sur l'image de la profession enseignante. En effet, un journal qui décrit les comportements négatifs d'un

professionnel plus souvent que ses bons coups risque de modifier la perception que le public se fait de ladite profession.

Finalement, il est judicieux d'analyser la réputation de la profession enseignante parce qu'elle peut par la suite se transposer pour l'étude d'autres professions. À cet égard, Boistel (2008) précise que l'étude de la réputation est capitale puisqu'elle semble avoir des impacts positifs sur le niveau de satisfaction des employés, et que ce sont ces mêmes employés, soit les enseignants dans le cas qui nous occupe ici, qui influencent les autres acteurs qui nous entourent dans la société, dont les journalistes et leurs lecteurs. Alors, si les enseignants se plaignent eux-mêmes par le biais de lettres ouvertes⁴ dans le journal *La Presse*, que ce soit en paraissant dépassés par la générations d'enfants-rois ou en dénonçant le manque de ressources à leur portée, le manque d'investissement, le manque d'efficacité des commissions scolaires, pour ne nommer que quelques exemples, nous croyons que cela influencera également les rédactions journalistiques, et que la réputation des enseignants risque d'en subir les contrecoups.

En tant que chercheur, on ne doit pas se leurrer : l'identité professionnelle des enseignants est en crise identitaire (Farges, 2011, p. 164). Legault (2003) en cerne trois principales raisons. D'une part, les enseignants s'interrogent sur leur sens de leur travail qui a considérablement évolué avec les diverses réformes. D'autre part, les mouvements associatifs ne semblent pas valoriser suffisamment l'identité professionnelle des enseignants. Finalement, depuis l'implantation de la réforme par les instances politiques, une voie a été ouverte pour remettre en question le véritable rôle des enseignants (p. 180-181). Il est évident que ces tensions méritent d'être analysées dans le discours médiatique d'un des grands quotidiens au Québec : *La Presse*.

⁴ Les lettres ouvertes ont également été analysées dans la couverture médiatique de la profession enseignante dans le cadre du présent mémoire.

1.4 Notre question générale et nos objectifs de la recherche

C'est le 4 février 1997 que le document intitulé *Prendre le virage du succès* présentant le plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation a été officiellement présenté (ministère de l'Éducation, 1997). Durant cette même année, la dépense du gouvernement du Québec pour l'éducation, le loisir et le sport était estimée à 27,3% de ses dépenses de programmes, alors que le pourcentage de ses dépenses est passé à 25,4% en 2011-2012 (MELS, 2011, p. 16). Cet écart entre ces années a-t-il modifié l'image de la profession enseignante au Québec ? Pour connaître la situation actuelle quant à la valorisation de la profession enseignante au Québec, nous n'analyserons pas l'année 2012 puisqu'elle a été biaisée par le conflit étudiant (Influence Communication, 2012, p. 14). C'est pourquoi nous limiterons notre analyse du contenu médiatique publié en 1997 et en 2011.

Cette analyse de contenu médiatique nous permettra de cerner les éléments de réponse à notre question de recherche qui s'énonce comme suit : comment le journal *La Presse* traite-il la profession enseignante en 1997 et en 2011 ?

Pour y répondre, nous scruterons en détail les messages diffusés dans ce média par l'analyse du discours de presse pour déterminer la tendance véhiculée à propos de la profession enseignante. Le journal choisi a été le journal *La Presse*, d'une part parce que nous jugeons qu'il s'agit d'un journal qui touche un vaste lectorat en constante évolution par rapport au *Journal de Montréal* :

Les données démontrent également que le lectorat de *La Presse* a progressé de 12% en semaine, comparativement à la même période l'an dernier, ce qui représente 49 200 lecteurs de plus en moyenne chaque jour. Cette croissance est encore plus frappante lorsqu'elle est mesurée au recul important du lectorat du *Journal de Montréal* sur tous les jours de la semaine: perte de 12% en semaine (76 100 lecteurs), perte de 17% le samedi (113 700 lecteurs) et perte de 16% le dimanche (68 200 lecteurs). [...] Pour sa part, *La Presse* se distingue avec la plus importante croissance du lectorat en semaine de tous les quotidiens payants au Canada. (Trottier, 2012)

D'autre part, ce journal convient à la méthodologie d'analyse de presse puisque tous ces articles sont accessibles via le web. Nous pourrions ainsi corroborer les théories de notre cadre

d'analyse, apporter de nouveaux résultats de recherche face à la notion d'image sur une profession en amenant par le fait même une connaissance plus étalée des sujets qui ont été véhiculés dans les médias sur la valorisation ou la dévalorisation de la profession enseignante.

Une question de recherche secondaire vient compléter la question principale de recherche pour comprendre ce phénomène dans son ensemble : quelle est l'évolution de la tendance de *La Presse* à l'égard de la profession enseignante entre 1997 et 2011?

Grâce à une analyse de presse, nous tenterons de dégager ce qui est implicite dans le discours médiatique pour comprendre le sens de chaque unité d'information composant les articles du journal *La Presse*. Suite à nos résultats analysés qui seront présentés dans le chapitre IV, nous pourrions préciser la contribution de nos résultats au domaine des communications, plus précisément au domaine de l'image d'une profession, et ce, dans le chapitre V du présent mémoire.

Pour récapituler, l'aperçu historique du statut social des enseignants au Québec a permis de constater un malaise récurrent face à la profession enseignante au niveau du secondaire. Depuis le dépôt du *Rapport Parent* et la création du ministère de l'Éducation, le rôle et la tâche de l'enseignant ont évolué et ne sont plus les mêmes : la profession est complexifiée par le nombre important d'acteurs et par les réformes successives. Actuellement, il semble que les enseignants sont encore collés à l'image idéalisée du professionnel à la vertu sans faille, et cela peut influencer l'image de la profession. Or, puisque l'image projetée peut affecter l'attitude des enseignants en soi, voire même l'ensemble de leur travail et de leur évolution en tant que professionnels, il faut la prendre en considération et l'analyser comme le propose notre mémoire. Le fait que les enseignants du Québec ne fassent pas partie d'un ordre professionnel et ne possèdent pas de code d'éthique est également susceptible d'influencer la perception du public et des médias, face à la profession. Finalement, la génération des enfants-rois qui performent, contestent et argumentent sans cesse devant leur enseignant ancrent le statut de la profession dans la mouvance d'un changement social profond qui, à court et à moyen terme, risque d'influencer l'image de la profession. Avant de présenter la

méthode de recherche utilisée pour ce mémoire, tentons d'en savoir davantage sur les théories qui nous ont guidé dans la compréhension de notre sujet d'étude.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

« La première clé de la grandeur est d'être en réalité ce que nous semblons être »

Socrate

Notre chapitre théorique se divisera en deux parties : d'une part, il nous fournira les assises conceptuelles pour appréhender notre question de recherche; d'autre part, il nous permettra d'élaborer un cadre d'analyse pour interpréter nos résultats.

2.1 La définition du concept de l'identité professionnelle

Qui suis-je ? Associée à l'identité d'un individu, cette question suscite une réflexion profonde qui mérite d'être prise en considération, en s'appuyant sur les auteurs qui se sont penchés sur les enjeux identitaires. Le dernier ouvrage de Nicolas Sarrasin (2006), intitulé *Qui suis-je ? Redécouvrir son identité*, explique comment les éléments négatifs ou faux qui forment une identité peuvent interférer avec les objectifs et les actions de tout individu :

C'est à partir de notre identité que nous déterminons notre valeur personnelle. Si notre identité contient des informations négatives et fausses à notre sujet, nous perdons notre estime de soi et nous vivons des émotions éprouvantes. Ces croyances nous enlèvent la confiance nécessaire pour nous réaliser et augmentent nos risques d'entrer en conflits avec les autres. L'identité joue donc un rôle prépondérant dans notre bien-être quotidien. L'identité est un point de contact entre nous-mêmes et le monde. C'est à travers notre identité que nous élaborons l'ensemble de nos actions et de nos objectifs. Notre identité constitue le point de contact essentiel qui nous relie à l'environnement dans lequel ont lieu toutes nos expériences. Sans une relation minimalement positive avec notre environnement, il est difficile d'être bien dans notre peau... (p. 196)

Ainsi, il sera difficile pour le professionnel enseignant d'être bien dans sa peau si l'identité d'un enseignant est teintée d'éléments négatifs, par exemple l'ingérence des parents dans la profession, le manque de ressources, l'essoufflement, le manque de respect des enfants-rois, pour ne nommer que quelques exemples.

Puisque le présent mémoire traite de la profession enseignante, il faut se pencher sur la question d'identité professionnelle. Il est approprié de rappeler tout d'abord la définition de l'identité au sens large, telle que nous l'avons retenue pour ce mémoire :

L'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions. (Dubar, 1998, p. 111)

En d'autres mots, autant la sphère individuelle que sociale construit l'identité professionnelle que l'enseignant développera au cours de sa carrière. Pour préciser ce que l'on entend par identité professionnelle des enseignants, outre qu'elle est un construit personnel et social, il faut tenir compte des représentations que l'enseignant a de lui-même et de sa profession :

L'identité professionnelle de l'enseignant consiste en la représentation qu'il élabore de lui-même en tant qu'enseignant et se situe au point d'intersection entre les représentations qu'il a de lui-même comme personne et celles qu'il a des enseignants et de la profession enseignante. Celles-ci portent sur son rapport à son travail, comme professionnel de l'éducation et de l'apprentissage, à ses responsabilités, aux apprenants et aux collègues ainsi qu'au corps enseignant et aux autres acteurs engagés dans l'école comme institution sociale. (Gohier, Anadón et Chevrier, 2008, p. 820)

De ce fait, les messages médiatiques concernant le professionnalisme des enseignants, leurs responsabilités au travail et leur relation avec les acteurs impliqués dans l'école et la communauté, permettront de cibler davantage ce qui ressort de l'identité professionnelle des enseignants. Par exemple, si les relations des enseignants avec les intervenants sont dépeintes négativement dans les médias, le risque que l'identité professionnelle soit moins forte est plausible.

D'autre part, il faut tenir compte des messages médiatiques traitant de la formation universitaire des enseignants et de leur pratique professionnelle puisque la relation entre ces deux pôles pourrait favoriser une identité professionnelle positive :

Comme le suggèrent différents acteurs de l'enseignement, professeurs en formation des maîtres, superviseurs de stage, maîtres associés et directeurs d'établissement, il y aurait lieu d'investiguer davantage du côté de l'arrimage entre la formation universitaire et les milieux de pratique pour favoriser la construction de l'identité professionnelle de l'enseignant et sa cohérence et, par là, peut-être, son engagement. (Gohier, Anadón et Chevrier, 2008, p. 831)

Dans le chapitre *Problématique*, nous avons relevé quelques aspects relatifs à la crise identitaire que vivent actuellement les enseignants, que ce soit du sens de leur travail, de leur identité professionnelle à proprement parler ou bien de la dernière réforme qui a ouvert un débat sur le véritable rôle des enseignants. Parallèlement à ces constatations, Dubar (2000) met en lumière les principaux aspects de la crise identitaire en signalant leur point en commun :

la mise en question des formes communautaires du lien social, plus précisément d'une configuration ancienne des formes identitaires, celle qui reposait sur la suprématie des identifications "culturelles" et "statutaires", sur les identifications "réflexives" et "narratives". L'ancienne configuration est entrée en crise : elle ne suffit plus pour se définir ou définir les autres, pour se repérer, comprendre le monde et surtout se projeter dans l'avenir. (*ibid.*, pp. 220-221)

En d'autres mots, les questions relatives à la crise des identités, telles que les croyances politiques et les changements économiques, doivent dorénavant être envisagées comme formant un tout, et non pas comme des entités séparées. Cette approche de Dubar sera retenue pour notre recherche qui désire analyser autant les messages médiatiques traitant la sphère individuelle que sociale de la profession enseignante dépeinte dans le journal *La Presse*.

2.1.1 Le discours sur l'éducation

Dans ce qui a permis de contextualiser notre problématique, nous avons relevé la notion de savoirs. À cet égard, les enseignants sont, depuis que la profession existe, porteurs des savoirs qu'ils transmettent aux apprenants. La tâche a évidemment évolué, nous en avons fait la démonstration dans le chapitre précédent. Or, un malaise identitaire lié à la profession enseignante se situe justement face à cette notion de savoirs. Puisque les savoirs des enseignants n'ont jamais été reconnus par certains théoriciens (Tardif et Gauthier, 1999) comme étant scientifiques, la valeur cette profession sera toujours questionnée dans les débats publics :

Rappelons tout simplement que c'est parce qu'il porte sur l'éducation des jeunes générations, parce qu'il ne possède pas une autonomie suffisante par rapport aux disciplines fondamentales—biologie, psychologie, pédagogie, sociologie, philosophie, etc.—, parce que le statut des institutions qui le dispensent est encore chancelant au sein des universités, et parce que, finalement, tous, parents, politiciens, éducateurs, administrateurs, etc., ont des idées sur l'instruction et sur l'éducation, que le savoir enseignant constitue un phénomène critique dont l'étude peut déceler les tensions sociales et les idéologies à travers lesquelles elles s'expriment. Ce sont des facteurs comme ceux-là conjugués, on le verra, à la position stratégique qu'il occupe dans sa catégorie et dans l'ensemble des rapports sociaux, qui font que l'enseignant est et restera toujours l'objet de débats, davantage que le romancier, le journaliste, le politicien, le réalisateur cinématographique ou tout autre intellectuel qui, comme lui, participe à la production et à la diffusion culturelle. (Mellouki et Gauthier, 2004, p. 178)

En fait, même l'intellectualité des enseignants est débattue par les théoriciens (Perrenoud, 2004; Mellouki et Gauthier, 2004; Simard et Mellouki, 2005). On se questionne à savoir si les enseignants sont de véritables intellectuels. Les chercheurs cités sont fermes à ce sujet : les enseignants le sont.

Mais si elle a le mérite d'attirer l'attention sur la spécificité de son savoir et la complexité de son travail, la tendance actuelle à définir l'enseignant comme un professionnel ne rend cependant pas compte, sinon de manière partielle, de sa responsabilité collective et de son rôle idéologique ou culturel, si important et controversé à la fois. (Mellouki et Gauthier, 2004, p. 175)

Toutefois, si cet aspect fondamental qu'est l'intellectualité de la profession n'est pas clair dans les médias, il est probable, voire normal, que l'image des enseignants en reçoive les contrecoups.

2.1.2 La réputation de la profession enseignante

Pour nous aider à répondre à notre question de recherche, la théorie de la réputation d'une profession sera pertinente puisque notre sujet d'étude reste évidemment l'analyse de l'image de la profession enseignante dans les médias. De ce fait, il s'avère adéquat de noter que la réputation semble être « le reflet de l'historique des perceptions accumulées de l'identité observée et des expériences » (Boistel, 2008, p. 10) qui s'inscrit dans une perspective à long terme. À ce sujet, Van Riel et Balmer (1997) précisent également que l'identité d'une profession est formée à partir de ses racines historiques, de sa personnalité de même que de ses stratégies employées (p. 342). Or, la réputation de l'enseignement n'a pas toujours été à son meilleur lorsqu'on fait référence à son passé : rappelons *Les insolences du Frère Untel* (1960) et les critiques ravageuses de Lysiane Gagnon (1975). Quant à Dowling (2002), il affirme que la réputation est l'évaluation de son image, laquelle correspondrait en partie à son image publique. Cette image publique semble capitale dans une analyse d'image puisque Truxillo et Corso (1991) abondent dans le même sens en précisant que « la réputation est la célébrité, qu'elle soit « justifiée ou non » » (p. 431).

De plus, la réputation semble avoir des impacts positifs sur le niveau de satisfaction des employés, et que ce sont ces mêmes enseignants qui influencent les autres groupes environnants, notamment les journalistes dans le cas nous intéressant (Boistel, 2008, p. 18). La création d'une forte identité, et de ce fait d'une image positive et structurante, est une stratégie utile « pour développer des attitudes positives envers l'organisation qui auront des effets sur tous les domaines » (*Ibid*, p.15).

Après la publication du référentiel de compétences professionnelles en 2011 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une enquête commanditée par le MEQ a été menée

auprès des enseignants associés et des stagiaires finissants du Québec afin de valider le niveau de maîtrise des compétences de leur future profession. Les résultats sont venus démontrer que les futurs enseignants sont des plus compétents : « les stagiaires finissants sont plus de 91.1% à atteindre un niveau de maîtrise *Très satisfaisant* en ce qui a trait à la quasi-totalité des compétences professionnelles » (Bidjang *et al.*, 2005, p. 78).

Ainsi, cette théorie de la réputation de la profession nous pousserait à croire que l'image de la profession tendrait alors à être positive, ce qui irait à l'encontre de notre hypothèse de départ. L'image de la profession dans les médias s'avère-t-elle réellement négative telle que le suppose notre hypothèse ?

Dans la foulée de ce questionnement, l'enseignant semble avoir un rôle délicat pour certains :

C'est en raison de l'importance de ce travail, réel ou potentiel, de façonnement et de modelage, en raison surtout de la menace qu'il peut représenter pour les intérêts économiques, politiques ou idéologiques de certains groupes sociaux, que l'enseignant peut devenir objet de controverse, que l'interprétation du mandat qui lui est confié peut constituer un enjeu capital, que ses façons de voir, sa formation, ses pratiques, ses méthodes et ses relations avec les élèves peuvent être contestées. L'histoire récente du Québec fournit de nombreux exemples de débats et de luttes autour de la formation et du rôle des enseignants. (Mellouki et Gauthier, 2004, p. 178)

En effet, parce qu'il peut influencer les élèves en rapportant sa vision des choses, l'enseignant semblerait une menace pour certaines strates sociales.

2.2 La théorie critique des médias

Les médias sont soumis aux déterminismes sociaux de la société dans laquelle ils évoluent, dans le cas présent une société capitaliste. À cet égard, les enjeux commerciaux que prônent certains médias ne sont pas sans influencer sur la critique que l'on fait d'eux :

La culture moderne, qui porte en elle-même une promesse d'émancipation et de liberté extérieure à la valorisation capitaliste et à tout rapport instrumental, devient donc le socle de processus marchands et industriels. C'est à ce type de critique que sont soumis les médias : à des fins commerciales, ils font mine de réaliser un projet culturel qu'ils contribuent dans les faits à miner. [...] Selon Adorno et Horkheimer, on assiste, notamment par le biais de l'industrie culturelle, à un détournement de la culture et un retournement du processus d'émancipation en son contraire. Ce processus atteint la culture non pas de manière superficielle mais dans son contenu même. (Voirol, 2010, p. 28)

Ainsi, l'industrie culturelle se verra directement touchée par la société capitaliste, et cela empêcherait sans doute certaines informations de circuler librement. Comme l'éducation cible justement la culture générale des jeunes, et donc des futurs citoyens, la théorie critique des médias souligne le détournement de ce qui devrait peut-être réellement être véhiculé dans les journaux :

Ce qui doit être critiqué est enfin la distribution de la parole : qui est *sujet* du discours autorisé, qui n'est qu'*objet* ? Qui parle de qui ? On l'oublie trop souvent : les rapports du pouvoir s'expriment sur le plan linguistique autant que sur le plan politique, économique ou social. Les dominant-e-s sont entre autres choses ceux qui ont la parole tandis que les dominé-e-s doivent sans cesse la conquérir. Quand les second-e-s doivent se battre non seulement pour avoir la parole mais aussi et surtout pour être écouté-e-s (c'est-à-dire pris-es au sérieux) et entendu-e-s (c'est-à-dire au moins compris-es, à défaut d'être approuvé-es), les premier-e-s sont investi-e-s d'une autorité symbolique qui leur donne à peu près toute légitimité à dire à peu près tout ce qu'ils veulent sur à peu près tous les sujets, et leur parole jouit d'une légitimité, d'un intérêt et d'un crédit quasi-naturels. (Tévanian et Tissot, 2010, p. 58)

Si l'on compare le rapport dominés/dominants, les dominés dans les médias semblent être les enseignants qui n'ont pas facilement le droit à la parole, et quand ils en ont le pouvoir, leurs messages de détresse semblent être priorisés à tous les autres enjeux qu'ils soulèvent. Comme les acteurs politiques ont accès plus facilement à la parole publique, ils auront donc une autorité symbolique et un crédit plus élevé aux yeux des lecteurs des médias imprimés que les acteurs principalement concernés : les enseignants, soit les dominés.

Les médias ont un certain pouvoir sur ce qui fait l'actualité et sur ce que l'on va projeter comme image dans la société, sur un sujet donné, grâce à leur discours public. Selon Castells

(2009), on peut parler de ce pouvoir comme étant une source d'influence qui favoriserait les intérêts des groupes dominants :

Power is the relational capacity that enables a social actor to influence asymmetrically the decisions of other social actor(s) in ways that favor the empowered actor's will, interests, and values. Power is exercised by means of coercion (or the possibility of it) and/or by the construction of meaning on the basis of the discourses through which social actors guide their action. Power relationships are framed by domination, which is the power that is embedded in the institutions of society. (p. 10)

Dans le cas nous intéressant, cette relation d'asymétrie se représenterait par le discours des journalistes qui domine l'opinion publique. Selon Castells, les sources du pouvoir ne changent pas, mais c'est plutôt le terrain sur lequel on opère qui change et qui évolue dans un contexte donné. Foucault (1978) disait à cet égard que le pouvoir est en soi opéré à travers le discours public :

puisque le discours est lui-même un élément dans un dispositif stratégique de relations de pouvoir [...] En conséquence, il faut considérer le discours comme une série d'événements, comme des événements politiques, à travers lesquels du pouvoir est véhiculé et orienté. (p. 465)

Ainsi, le pouvoir ne serait pas neutre, mais impliqué dans les relations sociales, culturelles et politiques. La finalité de l'analyse du discours, selon Foucault, serait donc de chercher à comprendre comment une énonciation particulière fait partie d'un réseau d'éléments qui a sa propre histoire. Hall (1997), en reprenant Foucault, précisait entre autres que la période d'étude influence la signification des représentations sociales : « *discourse produced forms of knowledge, objects, subjects and practices of knowledge, which differed radically from period to period, with no necessary continuity between them* » (p. 46).

Foucault mentionnait à ce sujet que le discours sur un sujet, par exemple l'éducation, produit des formes de connaissances qui se distinguent d'une période à l'autre dans l'histoire. Ainsi, il faut comprendre le discours sur l'image des enseignants dans son contexte global, et non pas analyser seulement le texte, mais le replacer dans l'ensemble des pratiques sociales expliquant comment le texte a pris naissance :

For corporate, government, and special interest sectors, the ultimate objective is to protect and strengthen their social position and power through interpretations that facilitate acceptance of their preferred meanings [...] In this case, meanings do not follow from journalistic ideology, but, instead, reflect the interests of the actors and groups in dominant positions that support the news organization through their subscriptions and advertisements. Adopting these preferred meanings helps maintain the organization's financial viability and social power. (Berkowitz et TerKeurst, 1999, p. 126)

Or, nous ne pouvons cerner toutes ces pratiques sociales dans ce mémoire, mais nous pourrions toutefois en cerner les manifestations dans le discours médiatique portant sur la profession enseignante.

D'ailleurs, Castells (1996) précise que le traitement et la transmission d'information deviennent les sources premières du pouvoir : « *A specific form of social organisation in which information generation, processing and transmission become the fundamental sources of production and power because of new technological conditions emerging in this historical period* » (p. 21). Il s'agit donc de comprendre l'ensemble du message à travers l'idéologie de légitimation privilégiée des détenteurs du pouvoir économique et politique (Garnham, 2000, p. 55).

Parallèlement, les médias ont un devoir de rapporter les faits les plus objectivement possible. Or, il semblerait que la société capitaliste dans laquelle nous vivons vienne à nouveau entacher cette objectivité. Les fins commerciales que nous évoquions précédemment peuvent donc influencer les messages envoyés aux différents publics lecteurs :

L'objectivité est donc une construction et elle souffre du péché originel que constitue une hérédité commerciale. Ceci suffit-il pour la congédier ? Il me semble que non. L'objectivité – même en tant que notion commerciale – renvoie à l'existence de publics différenciés. Elle permet à ces publics de se faire une idée de certains événements à partir de récits qui doivent s'accorder sur un certain nombre d'éléments pertinents. Ainsi ces événements sont-ils rendus disponibles pour un débat commun. Leur disponibilité permet la discussion. Différents publics disposent de la même série de faits à interpréter, sans que le choix des faits ne préjuge de leur interprétation ; sans que divers publics n'aient la possibilité de faire sécession, chacun d'entre eux étant muni d'une panoplie de « faits » taillés à la mesure de ses goûts. C'est donc la

possibilité d'un débat sur des bases partageables, renvoyant à la notion d'un monde commun, que permet la notion d'« objectivité ». (Dayan, 2005, p. 217)

Au regard de cette critique de leur objectivité, les journalistes se justifient en alléguant qu'ils sont là pour informer, à l'inverse des acteurs politiques qui seraient là pour manipuler les groupes sociaux. Ainsi, les journalistes rejettent la critique de collusion et de complicité avec les politiques qui leur est souvent attribuée. Les journalistes animent le débat social, mais seraient influencés par d'autres facteurs extrinsèques qui les rendraient plus subjectifs qu'ils ne le souhaitent :

Selon les formes que prend ce débat social, le rôle du journaliste est varié : complètement effacé lorsqu'il donne la parole à des personnalités extérieures au journal dans les tribunes d'opinion, ou quand il se contente de jouer le rôle de « sablier », de distributeur du temps de parole, dans les débats télévisés, il peut être très présent dans la façon de mener une interview et d'interpeller les acteurs de la vie sociale. Ici, les principes de distance et de neutralité sont encore plus difficiles à tenir, car c'est le journaliste qui procède à la sélection des invités extérieurs, à la distribution des paroles et c'est lui qui par ses questions impose des cadres de questionnement. Parfois même l'enjeu de captation peut entraîner le journaliste à exacerber les antagonismes de façon à provoquer une polémique qui relève plus d'un spectacle pugilistique que d'un débat d'opinions. [...] Lorsque l'enjeu de captation est dominant —et il l'est souvent—, la visée informative disparaît au profit d'un jeu de spectacularisation et de dramatisation. Il finit par produire des dérives qui ne répondent plus à l'exigence d'éthique qui est celle de l'information citoyenne. (Charaudeau, 2006, par. 18 et 26)

Charaudeau (2007) rappelle en fait que l'étude de la relation entre langage, sens et lien social est ce qui constitue l'objet des analyses du discours. Il insiste également sur le fait que le destinataire de l'acte de langage n'est pas obligé d'accepter l'échange ni d'entrer dans l'univers du discours de l'interlocuteur. Il ajoute que parfois le destinataire n'interprètera pas les paroles de façon conforme à l'intention de celui-ci. Évidemment, nous ne pourrions pas déterminer comment le lecteur a reconstruit le message au sujet de l'image des enseignants par l'analyse du discours de presse, mais nous pourrions en partie le faire pour le point de vue des journalistes. Avant de poursuivre avec notre cadre méthodologique, il est pertinent de voir en quoi notre cadre théorique nous permettra d'interpréter nos résultats.

2.3 La représentation sociale

Tout d'abord, ce qui nous semble particulier du domaine de l'éducation, tel que dépeint dans les médias, c'est que tous se croient aptes à donner leur opinion sur cette profession. L'opinion publique se développe à travers le discours de tous et chacun, c'est-à-dire autant du journaliste qui relate les propos du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport que de monsieur et madame Tout-le-Monde, par exemple dans des lettres ouvertes publiées dans les journaux. À cet égard, avec la théorie situationnelle, Grunig et Hunt constate que le public sera davantage influencé s'il se sent impliqué par les décisions d'une organisation (Grunig et Hunt, 1984). Maisonneuve (2010) abonde en ce sens en précisant effectivement qu'un groupe engagé s'avère plus critique : « Ainsi, un public très actif envers une cause forme un groupe socialement engagé et, dès lors, plus averti et plus critique que le reste de la population » (p. 139). Pour mieux comprendre les diverses facettes de l'image des enseignants, il est impératif de connaître les représentations sociales liées à notre sujet d'étude.

En ce qui concerne la folie et ses représentations sociales, Jodelet (1989) cite Moscovici en comparant la représentation sociale à un sous-sol « qui échappe aux individus mêmes dont elles façonnent les actes et les paroles et à qui elles permettent de coexister » (p. 11). On pourrait résumer globalement cette métaphore à un ensemble d'opinions et de croyances partagées par un groupe d'individus. La représentation sociale est également qualifiée de simplificatrice : « On la décrit trouée de lacunes et d'erreurs, simplifiée et simplificatrice, plate en somme » (*Ibid.*, p. 14). À ce propos, les médias contribuent à l'élaboration de cette simplification des représentations dans l'opinion publique :

Sous des prémisses ainsi précises et modifiées, nous pouvons finalement retourner à la description d'un espace public politique, dans lequel se croisent au moins deux processus : la génération communicationnelle du pouvoir légitime d'une part, et d'autre part, l'utilisation manipulatrice des médias dans la création d'une loyauté des masses, d'une demande et d'une soumission face aux impératifs systémiques. (Habermas, 1992, p. 184)

Balle (1997) affirme en effet que les médias « sont diversement capables d'influer sur les opinions ou sur les comportements, selon les époques ou selon les publics, indépendamment

de leurs caractéristiques intrinsèques » (p. 539). Ainsi, il faut se demander si le journaliste représente l'image des enseignants dans les médias positivement ou négativement puisque son discours façonne l'image qu'on a de cette profession. À ce sujet, Aumont et Mesnier (2006) cite Moscovici qui décrit la représentation sociale comme un véritable remodelage mental de l'objet :

Cette reproduction n'est pas le reflet dans l'esprit d'une réalité externe parfaitement achevée, mais un remodelage, une véritable « construction » mentale de l'objet, conçu comme non séparable de l'activité symbolique d'un sujet, elle-même solidaire de son insertion dans le champ social. (p. 160)

Cela explique en quelque sorte que chaque groupe social ait sa propre logique, et ainsi, ses propres représentations sociales, ce qui pourrait éventuellement amener au conflit social. Ce principe nous indique donc déjà que l'image des enseignants variera en fonction des groupes sociaux étudiés puisque cette représentation est le résultat des interactions sociales. La formation des représentations peut ainsi être vue de cette manière : « les représentations que chacun élabore sont le résultat à la fois d'une construction personnelle et de l'intégration d'un noyau commun de significations sociales » (Marion, 1989, p. 29). Néanmoins, pour éviter le conflit social, un lien d'association au lieu de confrontation pourrait se créer grâce au lobby¹. Hudon et Yates (2008) décrivent ce système de relations comme étant « traditionnellement compris comme un processus d'échange qui a pour objectif d'influencer les gouvernants » (p. 383). Dans ce cas, plusieurs acteurs présentant les mêmes intérêts face à la profession, que ce soit l'Association des collèges par exemple, pourraient se réunir avec les enseignants pour augmenter la légitimité des demandes : « Aux techniques de persuasion se substitue une démarche pragmatique, qui amène à clairement orienter ses efforts vers les alliés et en quelque sorte instrumentaliser les TCP [titulaires de charges publiques] dont les opinions sont réputées favorables » (*Ibid.*, p. 387). En d'autres mots, les enseignants devraient tenter de trouver de nouveaux appuis en leur faveur plutôt que d'être dans le mode contestation, laissés à eux-mêmes et à leurs problèmes.

¹ Le lobbying serait une piste de recherche complémentaire pertinente pour développer une nouvelle approche de négociation pour les enseignants. Cette activité en soi pourrait constituer l'objet d'un mémoire à elle seule. Nous effleurons la notion pour soulever des pistes de réflexion qui pourraient mener vers l'élaboration d'une nouvelle recherche.

L'importance de tenir compte de l'ensemble des représentations sociales de la profession enseignante tient du fait qu'elles influenceraient le travail des enseignants en soi. En effet, les représentations qu'ont les enseignants de leur travail semblent façonner leur attitude générale : « les représentations des enseignants peuvent être considérées comme un des moyens à partir desquels ils structurent leur comportement d'enseignement et d'apprentissage » (Charlier, 1989, p. 46).

Toutefois, il faut noter que les représentations, bien que partagées par un ensemble de la population, se révèlent parfois erronées :

Les prétendues connaissances se sont souvent construites sur des représentations fausses. Au lieu d'amener ces dernières à se modifier, elles ne font que les renforcer, car seuls les éléments entrant dans le modèle erroné sont retenus et intégrés. (Austruy et Nimy Mayidika Ngimbi, 2006, p. 163)

De ce fait, les représentations sociales symbolisent une constituante conceptuelle importante de notre recherche dont nous reparlerons lorsque nous interpréterons les données compilées dans le cadre de notre analyse de presse.

2.4 La réception active des messages en relations publiques

En ce qui concerne le récepteur des messages médiatiques qui seront à l'étude, la théorie de la représentation sociale veut que l'on considère le récepteur en contact avec le discours médiatique comme un sujet social pensant et sensible (affectif), et qu'ainsi, la réception soit étudiée en direct, au moment même du contact avec le média :

Des recherches récentes sur la réception montrent l'importance et la complexité des rôles joués par les émotions et les humeurs, positives et négatives, dans l'interprétation et la construction de la signification des discours et programmes médiatiques. (Courbet, Fourquet-Courbet et Chabrol, 2006, p. 172)

En regard avec les contenus médiatiques sociaux importants ou qui déclenchent des émotions pour les récepteurs, il a été démontré que la réception allait être constituée à la fois de traitements cognitifs, mais également émotionnels, en plus d'interactions sociales où les sujets vont coconstruire la signification du message avec les membres de leur groupe d'appartenance :

We situate the research context in communities and their newspapers and build the central argument through the conceptual framework of the interpretive community (Fish, 1980; Lindlof, 1988; Zelizer, 1993), a cultural site where meanings are constructed, shared, and reconstructed by members of social groups in the course of everyday life. (Berkowitz et TerKeurst, 1999, p. 125)

En ce qui a trait à la construction du message véhiculé, le processus de l'ancrage permet de rendre familier et habituel ce qui ne l'est pas. Il s'agit en fait d'un travail de construction et de reconstruction de connaissances qui renvoie constamment à ce qui est connu et familier. Pour ce faire, on classe des objets, des événements, des personnes, en leur donnant un nom :

Mais classer et nommer est possible à condition que l'on dispose d'un ensemble de prototypes auxquels comparer les nouveaux classements, pour établir enfin une relation positive ou négative avec eux. Voilà pourquoi, d'après la théorie des représentations, il n'existe pas de pensée ni perception dépourvue d'ancre. (Cavallo et Iannaccone, 1993, p. 4)

Notre analyse de contenu permettra justement d'établir ce qui est positif, neutre et négatif en regard avec la profession enseignante. Cette construction mentale de la représentation s'opère ainsi en fonction des croyances et des valeurs circulant dans un groupe social à un moment spécifique. On cherche alors à intégrer aux pensées préexistantes des connaissances nouvelles. Supposons que ce qui est connu et familier en 1997, c'est d'entendre parler dans les journaux des coupures dans le milieu de l'éducation. Par conséquent, les lecteurs risquent de changer leur vision de l'image des enseignants. En effet, si les acteurs politiques ont décidé de couper autant, c'est que, peut-être, nous devrions en effet accorder plus d'importance à d'autres éléments de notre sphère sociale.

Pour comprendre la manière dont est saisie l'information, il faut tenir compte de la théorie des effets limités des médias. Pour ce faire, il faut d'abord chercher à voir ce que reçoivent en fait les différentes personnes dans différentes situations lorsqu'un message est envoyé. On cherche alors à savoir si le message est le même, semblable ou différent. Les recherches entourant la théorie des effets limités des médias (Ledun, 2004; Crozet *et al.*, 2000) affirment de manière générale que les récepteurs des messages ne sont pas seulement influencés par les médias puisqu'ils sont minimalement aptes à saisir un message, mais qu'ils sont également soumis à d'autres déterminismes sociaux et influences sociales qui font des récepteurs des gens influencés. Les récepteurs auraient tendance à écouter ce qu'ils veulent véritablement entendre et à lire les messages qu'ils veulent croire. Évidemment, si tous les médias s'entendent pour parler des coupures de poste, de budget et des nombreux départs de jeunes enseignants qui trouvent la tâche trop lourde avec le programme de 1997, cela risque de modifier négativement l'image des enseignants.

Lazarsfeld et Katz (2008) avaient déjà évoqué le rôle fondamental de l'influence personnelle dans le processus de diffusion et de filtrage de l'information où les médias ne font que renforcer les prédispositions sur les représentations des individus :

À l'instar de Lazarsfeld, Katz estime que l'efficacité des médias de masse ne réside pas tant dans leur capacité à promouvoir une idée spécifique ou à faire naître une position sur un thème défini, mais plutôt dans l'image qu'ils tendent à réaliser, en l'occurrence l'image d'un monde de plus en plus distant avec lequel les individus n'entretiennent plus de relations personnelles. [...] Les médias ont donc un rôle de dissimulation du réel, et plus précisément des conditions réelles de vie des individus, que seules des études d'effets à long terme peuvent rendre à nouveau visibles. (Ledun, 2004, p. 5)

Cette approche démontre ainsi qu'il faut prendre en considération les représentations collectives, que ce soit en analysant les variables démographiques, la religion, les organisations institutionnelles au pouvoir, les attitudes et les valeurs présentes dans la société, ainsi que les représentations individuelles et du quotidien, que ce soit de la compréhension qu'ont les individus de leur système social. Évidemment, nous ne pourrions tenir compte de tous ces éléments dans notre analyse, mais ils offriraient des pistes pour une recherche ultérieure.

De plus, la théorie des effets limités chercherait également à expliquer que l'influence des médias est limitée parce que le public est en mesure de résister aux images diffusées :

Au principe de la démocratie réside l'hypothèse que le citoyen est assez intelligent pour se forger une opinion propre, ce qui n'exclut pas les influences extérieures mais évacue l'idée d'une manipulation générale. (Crozet et al. 2000)

Maisonneuve (2004) abonde dans ce sens en rappelant que le public reste maître de ses actions : « Rappelons que les effets de la communication ne sont jamais garantis et ils arrivent d'ailleurs rarement à transformer les comportements, puisque chaque public conserve son libre arbitre » (p. 65).

2.5 En guise de conclusion

En somme, notre cadre théorique fournit les assises conceptuelles pour appréhender notre question de recherche et nous permet de élaborer un plan d'analyse pour interpréter nos résultats. L'identité professionnelle des enseignants est un construit personnel et social dont il faut tenir compte lorsqu'on analyse l'image d'une profession. La création d'une forte identité, et ainsi d'une image robuste, est une stratégie utile pour développer des attitudes positives chez l'enseignant. Il a été démontré dans ce chapitre que la théorie de la réputation de la profession laisserait croire que l'image de la profession enseignante tendrait alors à être positive. De plus, les représentations sociales seront prises en considération lorsque nous discuterons des résultats de notre analyse de presse. À la lumière de notre cadre théorique, on peut alors se demander si l'image de la profession dans les médias s'avère réellement négative telle que le suppose notre hypothèse. Avant de poursuivre dans cette orientation, nous présenterons le cadre méthodologique qui a guidé cette recherche dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre à nos interrogations de départ, et ainsi, pouvoir analyser l'image de la profession enseignante dans les médias québécois, nous avons choisi l'analyse du discours de presse comme méthode de recherche.

Depuis les années 1940, l'analyse du discours de presse est une forme de recherche utilisée pour analyser ce qui est diffusé dans les médias. Violette Neville-Morin a été la première chercheuse à appliquer la méthode pour l'étude de textes médiatisés en 1969 (Leray, 2010, p.7). Par la suite, la méthode a été développée au Québec entre les années 1980 et puis en 2001 par Lise Chartier et Gilles Caisse, lesquels ont élaboré un logiciel utilisant l'approche Morin, afin d'analyser le discours des médias. L'analyse de presse s'est alors raffinée pour permettre « d'appréhender le supplément de sens que l'œil ou l'oreille de l'analyste n'a pas retenu au départ et lui dévoilera avec précision tout ce qui a finalement été dit, transmis, écrit et divulgué » (Leray, 2010, p. 9). Actuellement, cette méthode de recherche est enseignée et utilisée par le Laboratoire d'analyse de presse de la Chaire en relations publiques et en communication marketing de l'Université du Québec à Montréal.

3.1.1 Les principes de l'analyse de contenu/presse

Selon Lise Chartier, la définition de l'analyse de couverture de presse serait « une étude, une recherche qui, à l'aide d'une méthode scientifique éprouvée, vise à discerner, à saisir le sens et l'impact de l'information transmise par les médias en scrutant tant sa quantité que sa qualité » (Chartier, 2003, p. 21). Ainsi, elle permettrait de trouver des pistes de réflexion qui

ne sont pas textuellement écrites dans les nouvelles mais qui se dégagent du cumul des unités d'information contenues dans un corpus de presse.

Quant à Jean de Bonville (2000), il définit l'analyse de contenu comme étant un « ensemble de techniques de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications » (p. 399). Lorsqu'un chercheur analyse le discours, il doit porter une attention particulière au sens même de l'information étudiée. Il définit l'analyse du discours comme une « discipline connexe de la linguistique qui étudie la structure d'énoncés supérieurs à la phrase en les rapportant à leurs conditions de production » (*ibid.*, p. 399) et doit porter sur « des propriétés linguistiques plus fines des messages que ne le fait l'analyse de contenu » (*ibid.*, 2000, p. 30). L'analyse du discours relèverait ainsi davantage du qualitatif, alors que l'analyse de contenu pure s'intéresserait davantage au quantitatif.

Nous retiendrons la définition de Lise Chartier (2003, p. 21) parmi toutes celles qui ont antérieurement été établies dans le cadre d'ouvrages divers (Berelson, 1952 ; de Bonville, 2000) puisque nous utiliserons la méthode Morin-Chartier. Leray (2010) en précise l'objectif principal :

établir avec quelle intensité et sous quel angle, favorable, défavorable ou neutre, les médias ont abordé un sujet ou un événement précis. On y parvient en compilant les données tirées de l'ensemble des unités d'information relevées dans un corpus. (p. 16)

D'un point de vue méthodologique, de Bonville (2000) présente plusieurs avantages à employer une analyse de contenu, dont l'abondance et la disponibilité des données, la transparence et la possibilité d'étudier des données non structurées. D'un point de vue pratique, il faut noter comme un avantage le fait qu'aucune expertise particulière n'est exigée, outre une formation d'une demi-journée qui suffit à employer la méthode et l'utiliser ne requiert pas de lourds budgets d'opération (Leray, 2010, p. 15 et 16).

3.1.1 La méthode Morin-Chartier

Tel que mentionné, pour mener notre analyse du discours de presse, nous privilégierons la méthode d'analyse de presse Morin-Chartier puisqu'elle repose sur « une étude très fine et détaillée du contenu diffusé par les médias, et ce, à une époque où la presse est considérée, notamment depuis le Watergate, comme le « chien de garde de la démocratie » » (Leray, 2010, p. 9).

La méthode Morin-Chartier s'avère des plus pertinentes pour notre recherche puisqu'elle permet de faire ressortir le positionnement d'un sujet présentée dans les médias :

Une analyse de couverture de presse peut déceler et révéler l'image qui se dessine dans les médias d'information, le sens persistant qui en subsistera par le discours médiatique, après que le lecteur aura replié son journal et que l'auditeur aura fermé son appareil. Une image transformée, très souvent inconsciente, non exprimée, mais une image qui demeure. (Chartier, 2003, p. 24)

Cette méthode repose sur l'analyse des unités d'information (UI), lesquelles correspondent à « une idée provenant d'une source quelconque, mise en forme et acheminée par un média (...). L'ensemble des unités d'information constitue un magma informel dans lequel nous baignons tous » (Chartier, 2003, p. 70). Le découpage de ces unités d'information nous permettra ainsi d'analyser l'orientation des messages véhiculés dans le journal *La Presse*. Il faut noter que ce journal a, entre autres, été choisi parce qu'il est un des plus grands quotidiens francophone d'Amérique, que l'on y produit un fort tirage et que tous les articles sont disponibles en ligne, ce qui facilite grandement notre recherche.

3.1.2 La pertinence de l'analyse de presse

Leray (2010) précise que l'analyse de presse s'avère essentielle de nos jours pour cerner la tendance globale du traitement d'un sujet (p. 8). Or, comme il a été démontré que l'image des enseignants semble avoir des répercussions directes sur la façon dont se perçoivent les enseignants (Lessard, 2000, p. 103), il est d'autant plus important de voir la tendance dans les

médias sur ce sujet. En somme, l'analyse de presse permettrait d'évaluer le contenu des articles de presse et leurs significations d'un point de vue macro.

3.2 L'unité d'information

Pour faire une analyse de presse, il faut analyser en premier lieu les unités d'information (UI) présentes dans les documents, car ce sont elles qui nous permettront d'en dégager l'orientation. L'unité d'information correspond « à une idée provenant d'une source quelconque, mise en forme et acheminée par un média et comprise par des membres de son auditoire » (Chartier, 2003, p. 70). Elle constitue donc ce que Lise Chartier appelle notre étalon de mesure constant, et elle est essentiellement une idée ou un sujet. Un article de presse peut en contenir une seule, mais parfois plus d'une dizaine.¹

Cependant, le chercheur en vient souvent à se demander s'il doit davantage considérer le contenant ou le contenu d'une information et il se questionne également où débute et se termine l'unité d'information. De plus, il s'avère souvent difficile de distinguer le syntaxique du lexical. À cet égard, Morin (1969, cité dans Chartier, 2003, p. 70) précise que l'unité d'information relève à la fois de la logique et de la linguistique. La méthode Morin-Chartier permet de combiner les deux en étudiant le texte, les mots et les significations pour apporter des données qualitatives, tout en analysant la fréquence, les indices, etc., pour obtenir des données quantitatives. Il s'agit donc d'une méthode à la fois qualitative et quantitative.

Par ailleurs, Chartier (2003) explique les trois principales étapes pour qu'une unité soit adéquatement découpée : énumérer nos sujets pour déterminer ce qu'on cherche précisément à savoir sur notre corpus de presse, définir clairement les sujets et détailler leur catégorisation. En suivant minutieusement ces étapes, le chercheur parvient à dégager un surplus de sens :

¹ Le Laboratoire d'analyse de presse estime la moyenne à 6,2 unités d'information par article.

En décortiquant ce contenu en unités de sens, ou plus précisément en unités d'information, notre méthode permet non seulement de déceler et décoder les significations habituelles de l'information, mais aussi de répondre à plusieurs questions pour en tirer un surplus de sens, souvent maquillé par un contenant en apparence innocent. (Chartier, 2003, p. 21)

C'est donc dire qu'à partir d'une petite unité d'information, on est capable de remonter au contexte, et c'est la raison pour laquelle l'UI constitue le pilier de notre recherche.

Pour connaître la tendance d'une unité d'information, et par le fait même répondre à la question « est-ce que ce qu'on me dit ici est favorable, défavorable ou neutre par rapport au sujet étudié ? », on regarde si l'énoncé est supporté par des mots dont un sens oppose ou soutient le sujet qu'elle traite. Si le chercheur est hésitant, il doit alors opter pour la tendance neutre.

Nous serons également en mesure d'identifier, à la fin de notre recherche, la source d'information privilégiée par les journalistes (enseignants, parents, commissaire, délégué syndical, etc.) lorsqu'il est question des enseignants. Cette catégorie d'analyse permettra de constater comment les sources privilégiées ont pu influencer la tendance qui se dégage de notre analyse. Les résultats de notre recherche permettront également de voir auquel des aspects de l'image de l'enseignant les journalistes se sont intéressés et quels aspects de la profession semblent plus ou moins favorables dans les médias. De ce fait, ces constats nous permettront d'approfondir le sens de ce qui est réellement dit concernant la profession enseignante.

3.3 Le choix du corpus

Pour réaliser notre analyse du discours de presse sur l'image de la profession enseignante, nous analyserons les documents médiatiques qui ont circulé sur ce sujet en 1997 et en 2011 dans la presse écrite au Québec. Nous croyons qu'il est plus valable, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, de nous pencher sur un seul média plutôt que d'étendre notre recherche à travers plusieurs médias. C'est pourquoi nous limiterons notre analyse au journal *La Presse*.

D'autre part, la recherche de notre corpus s'est effectuée sur Internet grâce à la base de données Eureka pour nous assurer de l'exhaustivité de nos articles. Notre corpus final² s'élève à 186 articles provenant de la presse écrite québécoise, publiés dans le journal *La Presse*, en 1997 et en 2011. Ce nombre d'articles constitue un corpus relativement ambitieux, mais qui sera ainsi bien représentatif du sujet (Leray, 2010, p. 50). Les articles sont en français et s'adressent généralement à l'ensemble de la population.

3.4 Notre grille d'analyse

Après une première lecture des articles, nous avons décortiqué le contenu des articles en unités d'information se rapportant à neuf sujets, puis nous les avons classés en sept catégories. Grâce à ce contenu bien défini, nous aurons suffisamment de variables à analyser pour mieux comprendre l'ensemble de notre corpus.

3.4.1 Identification des sujets³

1. **L'ordre professionnel en enseignement** : les critiques, le résultat d'un ordre.
2. **L'éthique professionnelle des enseignants** : l'éthique de la profession.
3. **Le statut de l'enseignant dans la société québécoise** : la précarité d'emploi des enseignants, les retombées d'un enseignant permanent, l'ancienneté, l'adhésion des enseignants aux projets, l'expertise des enseignants d'expérience, l'équipe de jeunes enseignants, le salaire, la technologie, l'implication dans la société, hommage à l'enseignant,

² Initialement, les mots-clés *image des enseignants* ont servi de base pour trouver les articles. Or, nous nous sommes vite aperçus que ces mots-clés étaient trop précis et que peu d'articles se rattachaient à cette recherche. Ainsi, pour augmenter notre nombre d'articles, et de ce fait augmenter la richesse des données, notre mot-clé a été réduit à *enseignant* pour augmenter le corpus.

³ Les sujets sont marqués en caractère gras puisqu'ils le seront tout au long du mémoire pour faciliter le repérage et la distinction avec les dossiers.

l'enseignant valorisé, la critique des médias, ses qualificatifs, l'attitude des élèves, les enfants-rois.

4. Le rôle de l'enseignant dans le Programme de formation de l'école québécoise : le motivateur, l'accompagnateur, les tâches de l'enseignant, le ratio élèves/maître.

5. La formation des enseignants : les critiques du cursus scolaire, les pensées des différents acteurs, la formation continue, les diplômes reconnus, l'autonomie professionnelle.

6. Les compétences des stagiaires en enseignement et des enseignants : les actes d'enseigner, le contexte social et scolaire, l'identité professionnelle, l'incompétence d'un enseignant, l'engagement professionnel, l'évaluation des enseignants, les parents des enfants-rois.

7. L'État et l'éducation : les coupures budgétaires, l'intégration de projets dans les écoles, l'embauche d'enseignants, les conventions collectives, l'abolition de postes, les grèves, les pouvoirs des directions d'école et des conseils d'école, les pouvoirs du Ministère, le budget en éducation, les lois, les négociations, l'État de l'éducation, les griefs, les conditions de travail.

8. Les maladies liées à la profession enseignante : le stress, l'épuisement professionnel, la dépression.

9. Quand le judiciaire rencontre la profession enseignante : les poursuites chez les enseignants, les cas d'agression, les cas d'intimidation, les plaintes pour harcèlement sexuel, l'atteinte à la réputation, les fausses déclarations, les tentatives d'obtention d'un poste après une fausse plainte, la pédophilie, les accusations pour acte criminel.

3.4.2 Identification des catégories

1. Média

Tout le contenu provenant du journal *La Presse* au Québec et traitant du sujet entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 1997 et entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2011 a été analysé. Chaque année est spécifiquement inscrite.

2. Types de documents

Le corpus est constitué de trois types de documents, soit les nouvelles, les éditoriaux/chroniques ou les lettres de lecteurs/d'opinions.

3. Titres

Les titres des articles sont placés sous cette catégorie.

4. Année

L'année de la parution, soit 1997 ou 2011, sera précisée pour chaque UI.

5. Journalistes

Le nom des journalistes sera précisé pour chaque article analysé.

6. Intervenants

Les citations des intervenants ont été codées comme telles avec le nom de l'intervenant dans la mesure du possible.

7. Groupes d'intervention

En plus d'être inscrit, le nom de l'intervenant a été regroupé dans l'une des catégories suivantes : ministre, porte-parole officiel d'une commission scolaire, spécialistes de l'éducation, cadres d'une commission scolaire ou relevant du ministère de l'Éducation, représentants syndicaux, porte-parole d'un syndicat (et lequel),

enseignants, citoyens, autres (précisé dans notre saisie de données dans CLIP⁴) ou aucune.

Avec ces catégories clairement identifiées, nous serons en mesure de cerner notre problématique, pour vérifier comment le journal *La Presse* a traité l'information portant sur l'image de la profession enseignante au Québec en 1997 et en 2011, en apportant des réponses à la question d'analyse suivante :

Est-ce que ce qui est dit sur un sujet *x* au Québec est favorable, défavorable ou neutre par rapport à l'image de la profession enseignante ?

3.5 L'encodage du contenu et le pré-test

Lorsque vient le temps d'encoder nos données, nous devons identifier chaque unité d'information selon le sujet qu'elle traite, puis nous la classons sous l'une des catégories prédéfinies. Une tendance positive, négative ou neutre est alors associée à chaque unité d'information interrogée. Lorsqu'un énoncé encourage ou félicite, dénonce ou critique l'enseignant, il sera possible de lui donner l'orientation positive ou négative. Dans le cas d'une information présentée de manière très factuelle, sans indication d'ordre qualitatif, c'est le neutre qui l'emporte. Par la suite, les données sont compilées à l'aide du logiciel CLIP.

Par ailleurs, un pré-test d'encodage a été réalisé pour valider notre approche méthodologique, puis validé par le Laboratoire. Notre prétest a également été validé par une tierce personne telle que la méthode le recommande. Dans le cas nous intéressant, nous avons choisi deux personnes pour valider nos prétests. Ainsi, Madame Danielle Maisonneuve, directrice de ce mémoire, a validé notre pré-test, lequel a ensuite été validé une fois supplémentaire par Laurence Côté, analyste principale du Laboratoire. Cette double vérification de notre pré-test permet de valider l'objectivité de notre travail d'encodage.

⁴ Le logiciel CLIP permet « une saisie de données simple et efficace ainsi que la production facile et instantanée de tableaux indiciels permettant une analyse approfondie du corpus étudié » (Leray, 2010, p. 142). Cet outil de travail permet donc de comprendre précisément le contenu de ce qui a été analysé.

3.6 La validation des données

Après l'étape de l'encodage, il faut procéder à la validation des résultats, également appelée l'étape de la vérification des erreurs de codage. À la suite de cette vérification, un rapport brut des résultats est produit, divisé en trois sections : les tableaux simples, les tableaux par croisements et les tableaux par croisements inversés. De ce fait, il sera possible de confronter les indices qui s'en dégageront (tableaux expliqués au point 3.7). Nous pourrons ainsi dégager le sens de l'information diffusée par le discours médiatique en 1997 et en 2011 sur l'image de la profession enseignante au Québec.

3.7 Les tableaux indiciels

La méthode Morin-Chartier permet de découper le contenu d'un document de presse en unités de sens, soit les unités d'information. Celles-ci sont par la suite codées pour dégager des totaux cumulatifs qui nous permettront de produire des tableaux indiciels de quatre types :

- la « fréquence », qui quantifie l'apparition de chaque sujet, dossier, intervenant, etc.;
- la « partialité », qui mesure le niveau d'orientation favorable ou défavorable de chacun des codes et de toutes ces catégories. Son opposé est la neutralité, qui montre le pourcentage d'unités neutres sur le total;
- l'« orientation », qui précise en pourcentage l'orientation dominante, positive ou négative, d'un corpus ou d'un code par rapport à l'ensemble des unités d'information;
- la « tendance-impact », qui permet d'extraire la « tendance » ou la « favorabilité » se dégageant du corpus ainsi que le « poids » de chacun des codes (Leray, 2010, p. 127).

Lorsque le codage est terminé, il est possible d'analyser ces tableaux indiciels afin d'expliquer les résultats obtenus. Pour ce faire, il faut retourner dans notre corpus de manière méticuleuse pour chercher les variables qui ont pu influencer le discours de presse (Leray, 2010, p. 160).

3.8 Les limites de l'étude

Bien que cette recherche ait été réalisée avec un souci d'exhaustivité et de précision, notre étude comporte certaines limites. Tout d'abord, même si Moscovici et Henry (1968) déclarent que l'analyse de contenu est « un instrument analytique sans ambitions, sinon sans fondements, théoriques » (p. 36), la méthode a changé et de Bonville (2000) relativise le tout en précisant que l'analyse de contenu est un ensemble de techniques et de procédés utilisés pour développer le raisonnement scientifique (p. 6). Chartier (2003) ajoute que depuis les années 1970, les chercheurs ont cherché à mettre au point le traitement informatique des données d'analyse de presse pour classer le contenu avec le plus de précision (p. 3). La méthode, bien que pouvant être une limite en soi, a toutefois évolué scientifiquement pour apporter une vision plus précise du contenu diffusé dans les médias.

D'autre part, étant nous-même enseignante, nous devons spécifier qu'en tant que chercheuse sur l'image des enseignants, nous avons dû porter une attention particulière à l'objectivité de notre analyse. Évidemment, une analyse de discours ne peut jamais être parfaitement objective puisque tout chercheur possède un bagage culturel qui lui est propre et qui peut influencer son analyse. Sous cet angle, notre profession d'enseignante pourrait constituer une limite de cette recherche, mais nous avons redoublé de rigueur pour minimiser cet écueil et assurer le maximum d'objectivité dans notre approche analytique.

Finalement, puisque nous avons uniquement analysé les documents provenant du journal *La Presse*, cela limite notre interprétation des résultats puisque le point de vue de *La Presse* n'est pas nécessairement celui du journal *Le Devoir* ou encore de celui du *Journal de Montréal*.⁵ Par ailleurs, nous avons dû procéder à un échantillonnage qui, malgré le fait qu'il ait été aléatoire⁶, a pu biaiser certains résultats de notre analyse. Le fait que nous ayons arrêté notre analyse sur les années 1997 et 2011 a également pu modifier certains de nos résultats.

⁵ À titre informatif, en 2011, le lectorat à chaque semaine pour le *Journal de Montréal* s'élevait à 1 194 400 lecteurs, celui de *La Presse* à 822 800 tandis que *Le Devoir* affiche un lectorat de 222 000.

⁶ La sélection aléatoire s'est faite en retenant uniquement les articles dont le fond contenait un lien avec la profession enseignante. Pour ce faire, tous les articles ont préalablement été lus.

Cependant, nous avons délibérément choisi de délaissier un grand nombre de dossiers afin d'approfondir un angle bien spécifique de l'image de la profession enseignante au Québec.

3.9 En guise de conclusion

En somme, l'analyse de la couverture de presse nous permettra de saisir le sens et l'impact de l'information transmise par les médias en scrutant tant sa quantité que sa qualité. Nous pourrons ainsi établir sous quel angle, favorable, défavorable ou neutre, les médias ont abordé l'image des enseignants en compilant les données tirées de l'ensemble des unités d'information relevées dans notre corpus du journal *La Presse*. Tout au long de notre analyse, nous chercherons donc à savoir si ce qui est dit sur un sujet *x* au Québec est favorable, défavorable ou neutre par rapport à l'image de la profession enseignante, et ce, grâce à une identification claire des sujets mentionnés précédemment. Les tableaux indiciels produits à la fin de notre codage pour permettront d'expliquer les résultats obtenus, et ainsi, répondre le plus objectivement possible, malgré les limites de notre étude exposées dans le présent chapitre, à notre question de recherche principale. À cet égard, nos résultats de recherche seront présentés dans le prochain chapitre afin d'y découvrir des éléments de réponse pour une analyse appropriée de l'image de la profession enseignante.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente une synthèse de la perception de l'image des enseignants transmise par le journal *La Presse*. Il résume les principaux éléments de contenu qui se dégagent des 1135 unités d'information provenant de 186 articles parus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1997 et ainsi que ceux qui sont parus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011.

Nos résultats permettent de cerner une compréhension globale de la manière dont le journal *La Presse* a traité la profession enseignante, sans toutefois répondre à toutes les questions que ce sujet soulève. Nous avons cherché à déterminer si le journal a été favorable, défavorable ou neutre à l'égard des enseignants. De ce fait, nous pourrions interpréter et discuter des résultats au prochain chapitre (chapitre V) afin de confirmer ou d'infirmier nos hypothèses de départ.

4.1 Vue d'ensemble de la couverture

Le contenu de la couverture de presse est relativement normal avec 6,10 unités d'information (UI) par article. Comparé à la moyenne d'UI par document constatée sur 20 ans par le Laboratoire d'analyse de presse, soit 6,2 UI par article, ce ratio indique qu'en général les médias ont montré de l'intérêt pour ce sujet en y consacrant un nombre d'unités d'information correspondant à la moyenne.

Tableau 4.1 Visibilité et poids tendance de *La Presse*

	Nombre d'unités	Fréquence	Partialité	Poids/tendance
<i>La Presse</i>	1135	100%	69,3%	18,3-

Les dix sujets analysés dans cette couverture de presse font l'objet d'un traitement partial. En effet, le rapport de décodage nous indique que la majorité des unités d'information sont partiales (69,3% de partialité, soit uniquement 30,7% d'unités neutres). La moyenne identifiée par le Laboratoire d'analyse de presse de l'UQAM dans ses travaux effectués au cours des dernières années est de 40% d'éléments partiels dans le contenu de la presse québécoise portant sur plusieurs types de sujets (Chartier, 2003, p. 109). Le poids/tendance de 18,3- permet de déterminer que le discours véhiculé dans le corpus est défavorable. Cela signifie donc que les journalistes ont traité avec intérêt et partialité le sujet de l'éducation dans le journal *La Presse*.

Tableau 4.2 Rapport de décodage général par sujet

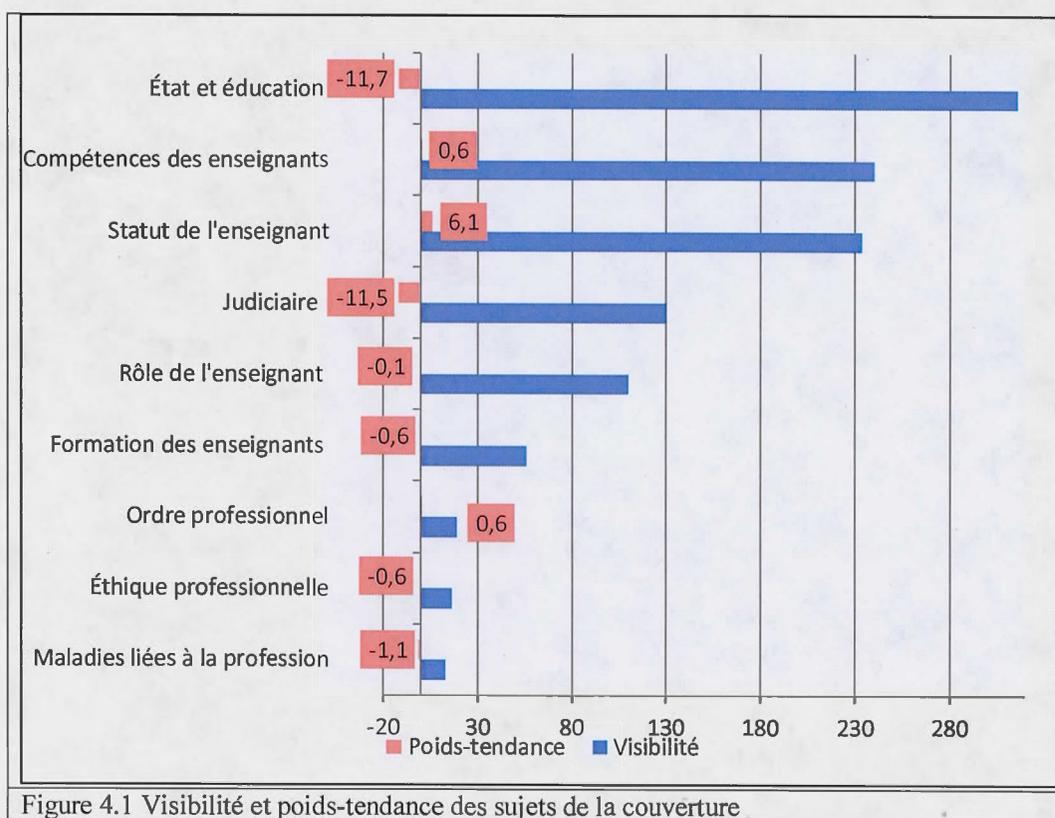
Sujets	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Poids/Tendance
État et éducation	316	27,8	51,3	11,7-
Compétences des enseignants	240	21,1	76,3	0,6+
Statut de l'enseignant	234	20,6	78,6	6,1+
Rôle de l'enseignant	130	11,5	80,0	11,5-
Judiciaire	110	9,7	68,2	0,1-
Formation des enseignants	56	4,9	83,9	0,6-
Ordre professionnel	19	1,7	68,4	0,6+
Éthique professionnelle	16	1,4	56,3	0,6-
Maladies liées à la profession	13	1,1	69,2	1,1-
Total	1135	100		
Indices généraux			69,3	
Tendance/impact				18,3-

Neuf sujets majeurs se distinguent par leur visibilité : **État et éducation**¹, **compétences des enseignants**, **statut de l'enseignant**, **rôle de l'enseignant**, **judiciaire**, **formation des**

¹ Afin de faciliter la lecture et les liens entre les résultats, les sujets, tels que présentés dans la grille d'analyse, seront écrits en caractères gras.

enseignants, ordre professionnel, éthique professionnelle et maladies liées à la profession. La section 4.2 de notre recherche explicitera en détail tous les éléments qui sont ressortis de cette réorganisation par sujet.

4.2 Les sujets



Le tableau ci-dessus illustre la visibilité et le poids-tendance de l'ensemble des sujets de la couverture de presse.

On remarque que les unités d'information en lien avec l'**état et l'éducation** contribuent le plus à la visibilité de l'image de la profession. Le poids-tendance reflète une image néfaste, se situant à 11,7-. Parallèlement, les **compétences des enseignants**, suivies de proche par le

statut de l'enseignant, constituent deux autres sujets souvent exploités dans les médias et pour lesquels leur forte visibilité peut modifier positivement la perception des lecteurs à l'égard des enseignants puisque le **statut de l'enseignant** a à lui seul un poids-tendance de 6,1+. Le 4^e sujet le plus visible, le **judiciaire**, contribue à noircir la profession avec un poids-tendance de 11,5-.

D'autres données provenant du rapport de décodage démontrent que les cinq sujets suivants ont une tendance pratiquement neutre, ou du moins très peu partielle : **rôle de l'enseignant** (11,5% du contenu et un poids de 0,1-), **formation des enseignants** (4,9% et 0,6-), **ordre professionnel** (1,7% et 0,6+), **éthique professionnelle** (1,4% et 0,6-) et **maladies liées à la profession** (1,1% et 1,1-).

En ce qui a trait à la partialité, les informations portant sur les neuf sujets ont été traitées de façon partielle. En effet, le sujet le plus impartial est l'**État et l'éducation** avec une partialité de 51,3%. Le sujet le moins neutre a porté sur la **formation des enseignants** avec une partialité de 83,9%. Les sept autres sujets ont une partialité allant de 56,3% à 80%. Notons que 69,3% des informations (en moyenne) portant sur la profession enseignante sont orientées positivement ou négativement. Le pourcentage d'impartialité des sujets globaux est donc de 30,7%. Voyons le détail de ce qui ressort de chaque catégorie.

4.2.1 L'État et éducation

L'**État et l'éducation** par rapport à la profession enseignante contribuent le plus à la visibilité de la profession. À lui seul, ce sujet est présent dans 27,8% des informations diffusées dans la couverture de presse avec 316 unités d'information qui en font mention. Parmi celles-ci, 35 sont positives, 127 sont négatives et 154 s'avèrent neutres. On remarque le fort intérêt des journalistes à l'égard de ce sujet puisque la partialité domine avec 51,3% des mentions qui sont orientées positivement ou négativement. Sur une échelle globale de 100- à 100+, le poids de ce sujet s'élève à 11,7 points négatifs; il s'agit du premier sujet le

plus négatif de la couverture, sur une échelle de 11,7- à 6,1+ où la tendance la plus positive caractérise le **statut de l'enseignant**.

Les dossiers les plus négatifs pour le sujet concernent les pouvoirs du Ministère (poids de 2,4-) avec 44 UI sur 163, l'État dans l'éducation (poids de 1,4-) avec 41 UI, les pouvoirs des directions d'école et des conseils d'école (poids de 1,8-) avec 40 UI, les négociations (poids de 0,4-) avec 32 UI, les coupures budgétaires (poids de 2,3-) avec 29 UI et les conditions de travail (poids de 2,8-) avec 23 UI. Les autres dossiers négatifs pour la profession occupant une visibilité moindre dans la couverture de presse, soit les grèves, les conventions collectives, l'abolition de poste, le budget en éducation et les lois représentent un nombre total de 52 UI avec un poids-tendance de 1-. L'unique dossier ayant une orientation plus positive pour le sujet concerne l'intégration de projets dans les écoles avec un total de 42 UI (2^e dossier le plus visible) affichant un poids de 0,5+.

Pour ce qui est d'une analyse par période, 1997 semble moins dommageable pour le sujet que 2011. En effet, 1997 affiche un poids-tendance de 3,9- avec 163 UI comparativement à un poids de 7,8- avec 153 UI pour 2011. Les pouvoirs du Ministère en 2011 ont dévalorisé le sujet puisque l'information a généralement été traitée négativement avec un poids de 2,3-, alors que ces mêmes pouvoirs étaient traités d'une façon plutôt neutre (poids de 0,1-) en 1997. En 2011, de l'incertitude se fait sentir de la part des enseignants à l'égard de l'État si l'on en croit les opinions véhiculées par la presse écrite : « Mais ces ententes [avec le Ministère] soulèvent l'inquiétude chez les enseignants. Plusieurs sont alarmés de voir que le gouvernement favorise maintenant la « gestion par résultats », ce qui entraîne selon eux des pressions indues de réussite » (*Cyberpresse*, 21 février 2011). De plus, on dénonce les mauvaises conditions d'hygiène dans les écoles et la non intervention de l'état dans cette problématique : « Avec des classes trop chaudes, bruyantes, poussiéreuses et mal éclairées, l'environnement de travail n'est pas propice à l'enseignement dans les écoles de la province » (*La Presse*, 20 septembre 2011, p. A5). Cela engendre de la frustration chez les enseignants : *Cri du cœur des profs devant le parlement, Des actions mal ciblées selon les enseignants, Improductif, La ministre fait fi du mécontentement*, ce sont là quelques titres évocateurs. Finalement, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a influencé l'image de la

profession en proposant des mesures drastiques dans plusieurs articles : « un enseignant n'atteignant pas le niveau de performance souhaité [...] perdrait son poste, et qu'il faudrait de nouvelles conventions collectives et une redéfinition de la sécurité d'emploi » (*Cyberpresse*, 20 avril 2011).

Les pouvoirs des directions d'école ont été traités négativement en 2011 avec un poids de 1,7- avec 25 UI : « les directeurs d'école se disent démunis [...] la plupart des évaluations négatives [des enseignants fautifs] sont systématiquement contestées en arbitrage » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A2). Toutefois, en 1997, ils ont également été considérés d'une manière relativement neutre avec un poids de 0,1- avec 15 UI.

Les journalistes ont donc démontré peu d'optimisme à l'égard de la profession enseignante à travers les articles liés à l'**État et l'éducation**, et ce, surtout en 2011.

4.2.2 Les compétences des enseignants

Les **compétences des enseignants** est le 2^e sujet en importance : il contribue à 21,1% du contenu pour sa visibilité et se présente de façon essentiellement partielle (23,7% d'UI neutres). Parmi les 240 unités d'information qui traitent de ce sujet, 94 sont positives, 89 négatives et 57 neutres. En outre, le ton des journalistes est animé avec une très forte partialité de 76,3%. Le poids de ce sujet s'élève à 0,6+ sur un total de 18,3-, ce qui indique qu'il a légèrement contribué au rehaussement de la réputation de la profession.

Le dossier le plus favorable pour ce sujet concerne l'engagement professionnel (incluant la maîtrise des compétences des enseignants). L'année 2011 a suscité une vive passion chez les journalistes pour ce dossier avec une visibilité totale de 66 UI et un poids de 7,3+, alors que ce dossier a été moins abordé en 1997 avec 19 UI et un poids de 1,5+. Le discours

médiatique relate plusieurs bons coups des enseignants engagés par le biais de témoignages de différents acteurs² :

- *Enseignants* : « Je crois profondément que l'enseignement est une vocation. Je fais plus que mettre des notes sur un bulletin. Je m'efforce à aider mes élèves à réaliser leur rêve en leur donnant les outils nécessaires pour s'accomplir » (*Cyberpresse*, 4 novembre 2011).

- *Journalistes* : « L'implication de cet enseignant va donc bien plus loin que les cours qu'il donne. Il peut, par exemple, payer le repas des étudiants qui restent avec lui pour faire du temps supplémentaire. Il les accompagne également de façon bénévole lorsqu'ils font des sorties à Montréal ou à Québec » (*Cyberpresse*, 6 juillet 2011).

- *Membres de la direction* : « André a toujours eu beaucoup de projets avec les élèves. Il sortait des sentiers battus pour réussir à développer la passion de la musique chez les jeunes. Tout le monde a travaillé fort pour le remercier du travail qu'il a fait ici » (*Cyberpresse*, 23 juin 2011).

- *Élèves* : « Je suis très reconnaissant à l'endroit des enseignants qui, ici, m'ont donné la chance de faire autre chose de ma vie [...] Juste pour cette relation avec nos professeurs, ça vaut la peine de venir à l'école » (*Cyberpresse*, 12 septembre 2011).

- *La ministre de l'Éducation* : « L'évaluation systématique et uniformisée des enseignants n'est pas une priorité, croit la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp. La structure administrative à mettre en place serait démesurée comparativement à la problématique réelle qui touche une poignée d'enseignants » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A2), laissant ici évoquer que peu d'enseignants seraient incompétents.

À l'inverse, c'est le dossier de l'incompétence des enseignants, où l'on relate le manque de compétences de certains et la faible collaboration chez d'autres, qui donne une image négative à ce sujet, avec une visibilité de 2,9% de la couverture médiatique et un poids de 3,3- (il s'agit du poids le plus négatif parmi tous les dossiers exploités à travers tous les sujets) : « La tâche n'est pas nécessairement facile non plus pour les professionnels de la commission scolaire, souvent débordées et qui sont parfois confrontés [...] à des enseignants qui collaborent peu » (*Cyberpresse*, 28 février 2011), « Enseignant : nouvelle chance pour les cancras » (*Cyberpresse*, 20 août 2011) et « Le gouvernement prétend que les changements prévus par la loi controversée sont nécessaires pour rehausser la qualité de l'enseignement » (*La Presse*, 23 octobre 1997, p. B12).

² Les citations concernent essentiellement l'année 2011 puisque cette dernière comporte à elle seule 190 UI comparativement à une visibilité moindre de 50 UI pour 1997.

Lorsque les allusions au domaine **judiciaire** se mêlent au dossier des **compétences**, les journalistes ne semblent pas contester les compétences légitimes des enseignants : « Robert Noyes n'aurait jamais dû être enseignant. Pas parce qu'il ne maîtrisait pas la grammaire ou l'algèbre, mais parce qu'il est pédophile » (*La Presse*, 7 septembre 2011, p. A12).

Par ailleurs, en 2011, les parents-rois et leurs enfants nuisent à l'image des enseignants dans le sujet **compétences**³ avec une faible visibilité 2,3 % et un poids de 2,5- : « Ajoutons à ce manque de valorisation une contestation grandissante des parents. Des parents-rois, bien souvent, qui n'hésitent plus, devant leur enfant, à mettre en doute la compétence de l'enseignant, le jugement du milieu scolaire [...] » (*La Presse*, 25 juin 2011, p. A28) ou bien « Fondamentalement, il faut rétablir l'autorité et le respect des enseignants afin que leur jugement professionnel soit respecté » (*Cyberpresse*, 27 février 2011).

Il apparaît donc que les médias tiennent des propos partiels quand ils abordent les **compétences** des enseignants. Dans la plupart des cas, ils rapportent les faits en incluant des descriptions orientées. Les titres qui abordent ce sujet ont une tendance négative avec un poids de 0,4-, tandis que l'on démontre peu d'enthousiasme dans le contenu même des articles timidement positifs (poids de 0,6+).

4.2.3 Le statut de l'enseignant dans la société québécoise

Le **statut de l'enseignant** dans la société québécoise constitue le 3^e sujet le plus visible (234 unités) et il est à la fois celui le plus favorable pour la profession enseignante (6,1+). Sur un total de 234 UI traitant du **statut**, 116 sont positives, 68 négatives et 50 neutres. Si dans l'ensemble, les médias ne manifestent pas de façon positive un intérêt pour les enseignants, leur partialité à propos du statut de l'enseignant s'élève à 6,1+, dénotant que ce sujet les touche favorablement davantage.

³ Le dossier sur les enfants-rois et sur leurs parents est absent du discours médiatique en 1997.

À ce sujet, les deux périodes à l'étude témoignent d'une passion vive et favorable des journalistes à l'égard du statut puisque l'année 1997 comporte 71 UI avec un poids de 2,5+ tandis que l'année 2011 se montre plus importante en décelant 163 UI avec un poids de 3,6+. Plusieurs citations à connotation positive se dégagent de la couverture de presse en ce qui a trait au **statut de l'enseignant** : « David Solway est un enseignant exceptionnel. Cultivé, passionné, exigeant, disponible, excentrique, imprévisible. Un de ces professeurs qui peuvent changer une vie. Un maître » (*La Presse Plus*, 20 septembre 1997, p. B7), « Il faut de la patience pour enseigner au secondaire, être généreux de son temps et de sa personne. Un sens de l'organisation et la capacité de travailler en équipe sont en outre essentiel » (*La Presse CV*, 4 juin 2011, p. 7) et « Dans tout le brouhaha des initiatives pédagogiques, [...] le prof demeure le pivot. Il ne faut pas oublier que l'élément premier dans la motivation d'un élève, c'est toujours sa relation avec l'enseignant » (*Cyberpresse*, 8 avril 2011). Ainsi, l'importance de l'enseignant dans le milieu de l'éducation, ses qualités reconnues et ses convictions profondes y sont explicitées.

De plus, plusieurs acteurs valorisent l'importance de l'enseignant. En effet, un médecin insiste : « Nous avons rencontré et côtoyé durant ces trois jours des professeurs dynamiques, dédiés et fiers d'accompagner les jeunes de leurs équipes » (*Cyberpresse*, 30 juin 2011), alors que des élèves en difficulté déclarent également : « Nos professeurs sont vraiment de bonnes personnes. On se sent bien avec eux » (*Cyberpresse*, 12 septembre 2011), ou encore « Ici, les professeurs sont gentils, ouverts d'esprit. Ils nous parlent comme si on était leurs enfants, ils nous prennent sous leurs ailes » (*La Presse*, 23 décembre 2011, p. A4).

Plusieurs titres flatteurs présents en 2011 peuvent expliquer l'orientation positive véhiculée dans le discours médiatique tels que *Carole Séguin, une enseignante qui inspire* (*Cyberpresse*, 4 novembre 2011), *Respectons nos enseignants* (*Cyberpresse*, 22 septembre 2011), *L'ÉduGala honore seize enseignants d'Ottawa* (*Cyberpresse*, 20 mai 2011) ou encore *Chapeau monsieur le professeur* (*Cyberpresse*, 28 novembre 2011).

Toutefois, le salaire est un dossier généralement négatif pour le **statut**. On y suggère l'augmentation de salaire : « D'abord, augmenter le salaire » (*Cyberpresse*, 28 mars 2011), et

même un humoriste tourne à la blague le salaire : « Tout ce que tu peux faire ou dire marque les enfants pour la vie [...] mais il ne faut pas faire de l'enseignement par besoin d'argent » (*La Presse*, 11 janvier 1997, p. D3). Ce dossier a une visibilité de 2,6% affichant un poids de 1,2-, lequel poids est identique pour 1997 et 2011. Le dossier sur la précarité d'emploi, qui est essentiellement absent du discours en 1997 (une seule UI avec un poids de 0,1-) semble lui aussi affecter le **statut** de la profession dans le discours médiatique en 2011. Sa faible visibilité de 1,8% de la couverture affiche un poids de 2,2- : « Pas facile d'être prof par les temps qui courent » (*La Presse*, 2 février 1997, p. B4) ou bien « ce qu'on offre à l'arrivée à la commission scolaire, c'est un emploi à statut précaire » (*La Presse*, 3 octobre 2011).

Dans son ensemble, les dossiers les plus favorables dans la couverture médiatique du journal *La Presse* pour le **statut de l'enseignant** sont l'hommage aux enseignants (visibilité de 3,7% et poids de 5,3+) et l'implication dans la société (visibilité de 3,4% et poids de 5,1+).

4.2.4 Le judiciaire par rapport à la profession enseignante

Le domaine **judiciaire** est le 4^e sujet en importance en termes de visibilité pour la profession enseignante. Ce sujet est présent, à lui seul, dans 11,5% de la couverture avec 130 unités d'information. Parmi celles-ci, 7 sont positives, 97 négatives et 26 neutres. À l'évidence, la partialité domine une nouvelle fois, puisque seulement 20% des mentions sont neutres. Finalement, ce sujet retire 11,5- points négatifs à la couverture déjà très défavorable. Il s'agit du deuxième sujet abordé négativement.

Des dossiers tels que les poursuites chez les enseignants, les cas d'agression, les cas d'intimidation, les plaintes pour harcèlement sexuel, l'atteinte à la réputation, les tentatives d'obtention d'un poste après une fausse plainte, la pédophilie, les accusations pour acte criminel sont inévitablement néfastes pour une profession. En 1997 (visibilité de 5,1%), 58 UI traitant de l'un de ces dossiers avec un poids de 5- sont retracées contre 72 UI avec un poids de 6,5- en 2011 (visibilité de 6,3%). Il suffit d'y relever quelques titres évocateurs : *Les enseignants se penchent sur les pédophiles* (*La Presse*, 11 juillet 1997, p. A5), *Chasse aux*

pédophiles (La Presse, 22 novembre 1997, p. G11), Professeur accusé de voies de fait sur un élève de l'école Outremont (La Presse, 26 mai 1997, p. A8), Prof accusé de possession de mari (La Presse, 11 octobre 1997, p. A22), Enseignant accusé d'avoir tenu une maison de débauche (La Presse, 25 octobre 1997, p. A20), Enseignant coupable de harcèlement sexuel (La Presse, 2 mai 1997, p. A13), Enseignant suspendu pour voies de fait (Cyberpresse, 26 janvier 2011) ou encore L'enseignant Stéphane Abran accusé d'agression sexuelle (Cyberpresse, 21 septembre 2011).

L'année 1997 est donc plus néfaste en ce qui concerne la pédophilie. En effet, 3 UI traite de ce dossier en 2011, alors qu'il y avait 10 en 1997. On peut noter une légère amélioration comparativement aux cas d'intimidation et d'agression qui s'élèvent à 24 UI en 2011 (poids de 2,5-) comparativement à 4 UI en 1997 (poids de 0,5-).

Parmi tous ces articles attaquant l'intégrité de certains enseignants, les fausses déclarations sont les articles les plus « favorables » à la profession, avec 7 UI traitées positivement. Il s'agit des cas où l'on reconnaît explicitement que la plainte ou l'accusation était fautive ou bien était invention d'un élève : « Fausses accusations d'agressions sexuelles : cent heures de travaux pour deux ados de 14 ans » (Cyberpresse, 12 novembre 2011). Mais en dépit de cette favorabilité, on peut considérer le sujet du domaine **judiciaire** comme étant néfaste pour l'image de la profession enseignante.

4.2.5 Le rôle de l'enseignant dans le Programme de formation de l'école québécoise

Le **rôle de l'enseignant** est au cœur de l'image de la profession enseignante. Même si ce sujet arrive en 5^e position, le rôle des enseignants est inévitablement scruté par les lecteurs de journaux. Au total, ce sujet recèle 110 unités d'information (9,7% du contenu de la couverture) dont 37 sont positives, 38 négatives et 35 neutres. On constate une répartition assez similaire entre les différentes orientations. La partialité reste dominante avec 68,2% des informations positives ou négatives. Par contre, la tendance générale qui s'en dégage est relativement neutre avec un poids de 0,1 - sur le total de 18,3-.

Pour ce qui concerne les dossiers de ce sujet, les tâches de l'enseignant occupent la plus grande place de la couverture médiatique avec une visibilité de 4,1% et un poids de 2,5- : « On n'ira pas négocier une tâche qui est déjà très lourde » (*La Presse*, 14 février 1997, p. B1), « Cela a des effets directs sur les services aux élèves et alourdit la tâche des enseignantes et enseignants qui se sentent de plus en plus seuls pour répondre aux multiples besoins de leurs élèves » (*La Presse*, 19 septembre 1997, p. B3), « Au-delà de l'enseignement, ses tâches comprennent la planification du cours, le choix des sujets et la façon de les aborder, l'évaluation des élèves, la correction et les périodes de récupération » (*La Presse*, CV, 4 juin 2011, p.7) et aussi « Les enseignants sont confrontés à une tâche toujours plus exigeante et complexe, alors que les classes sont hétérogènes, qu'il faut intégrer les élèves en difficulté, satisfaire aux attentes parfois élevées des parents, en plus de s'adapter aux multiples réformes de l'enseignement » (*Cyberpresse*, 13 mars 2011). On parle d'une véritable « mission impossible » pour les enseignants à bout de souffle dans le même article.

En 2^e place en termes de visibilité se situe le dossier qui s'avère également le plus positif pour l'image de la profession, soit celui de motivateur. On constate une visibilité de 3,4% et un poids favorable de 3,3+ : « Ici, il faut être prêt à mettre notre tâche de côté pour parler avec les élèves de leurs besoins. Notre travail est axé sur les relations humaines » (*Cyberpresse*, 12 septembre 2011), « Les profs sont une source d'inspiration et de motivation pour les enfants. Ils sont la continuité de l'éducation donnée à la maison. [...] La très grande majorité de ces profs ont été bons, très bons ou excellents » (*Cyberpresse*, 15 septembre 2011) ainsi que « [...] l'enseignant est, en quelque sorte, la continuité ou le prolongement du ou des parents » (*Cyberpresse*, 28 mars 2011).

Finalement, le 3^e dossier à considérer concerne le ratio des élèves/maître. Ce dernier s'avère davantage négatif pour la profession avec une visibilité de 1,8% et un poids de 1,4- : « Il faut avoir dans nos classes, au quotidien, un pourcentage d'élèves qui ne dépassera pas 10%, comme le nombre d'élèves en difficulté qu'on a dans la société en ce moment [...] Nos classes sont souvent démesurément surchargées » (*La Presse*, 16 mai 2011, p. A14) et « Le moins d'élèves par classe, voilà des mesures significatives ! Le moins d'élèves par classe,

pour mieux cerner les différents styles d'intelligence. Le moins d'élèves par classe, pour régler bien des problèmes aux conséquences monstrueuses » (*Cyberpresse*, 26 février 2011).

En somme, on constate que notre choix de dossiers a réparti l'orientation vers plusieurs horizons. Certains dossiers sont fermement négatifs pour l'image, alors que le dossier motivateur confirme une tendance positive. Il faut d'ailleurs noter qu'on ne remarque pas de différence majeure entre les années 1997 et 2011 en ce qui concerne le **rôle de l'enseignant**.

4.2.6 La formation des enseignants

La **formation des enseignants** reste ultimement déterminante dans une analyse juste de l'image de la profession. Ce sujet est donc le sixième en importance dans les documents analysés avec 56 unités d'information (4,9% de la couverture de presse), dont 21 unités positives, 26 négatives et 9 neutres. Le poids de ce sujet est légèrement négatif avec 0,6- avec une partialité de 83,9%, soit le sujet le moins impartial de la recherche. Le dossier qui fait le plus allusion à la **formation des enseignants** est celui des critiques du cursus scolaire avec 19 UI sur 56. Malgré les quelques unités d'information positives, il en ressort une tendance négative avec un poids de 1,3-.

Tout d'abord, le dossier le plus dommageable pour le sujet est celui portant sur les critiques du cursus scolaire avec un poids de 1,3-. Il faut rappeler que c'est également ce dossier qui a la plus grande visibilité avec 1,7% de la couverture médiatique. Des titres tels que *Enseignant : nouvelle chance pour les cancrés en français* (*Cyberpresse*, 20 août 2011) peuvent miner la crédibilité d'une profession.

Ensuite, les diplômés reconnus semblent également néfastes pour la **formation des enseignants** dans le discours des médias puisque sur une visibilité de 1,1% de la couverture, on observe un poids de 0,9- : « Ce qui est particulier, c'est qu'autrefois, alors que les enseignants n'avaient pas de cours universitaire, ils avaient beaucoup de reconnaissance. Maintenant, avec baccalauréat et maîtrise, ils sont de moins en moins reconnus. Cherchez l'erreur ! On leur met sur le dos tous les problèmes de la société » (*Cyberpresse*, 22

septembre 2011). Certains propos concernant un nombre illimité d'échecs de l'examen de compétence de la langue française que doivent passer les futurs enseignants ne met également pas de l'avant la formation des enseignants : « Madame Line Beauchamp, qui approuve la décision des universités d'abolir la limite de quatre échecs à l'examen de français que les futurs professeurs doivent passer avant de pouvoir enseigner » (*La Presse*, 14 novembre 1997, p. A1).

Parallèlement, le dossier affectant positivement l'image de la formation des enseignants concerne leur autonomie professionnelle. Avec une visibilité de 1,1%, cette dernière démontre un poids de 0,8+. À cet égard, la ministre de l'Éducation affirme clairement le droit du professeur de donner ses cours comme il l'entend : « La classe est une zone où l'enseignant a pleine autonomie. Toute ingérence est exclue » (*La Presse*, 14 novembre 1997, p. A1). Un professeur de philosophie exprime également l'idée que : « Ce que doivent comprendre les politiciens, les gestionnaires en éducation et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'éducation, c'est qu'il faut faire confiance aux enseignants et les laisser travailler avec tout le professionnalisme qui les caractérise » (*Cyberpresse*, 27 février 2011). Des spécialistes de la santé, une docteure pour être plus précis, confirme l'autonomie des enseignants : « les éducateurs et les enseignants sont des professionnels de l'éducation qui connaissent leur métier... et mieux que les parents » (*Cyberpresse*, 10 avril 2011).

On pourrait d'ailleurs ajouter la formation continue dans les aspects positifs abordés par les médias puisque sur une visibilité de 0,8%, on affiche un poids de 0,3+. Les enseignants expliquent qu'ils ont souvent le désir de suivre des formations continues, mais qu'à plusieurs occasions, ils y sont empêchés pour plusieurs raisons, globalement pécuniaires : « Alors que plusieurs enseignants, dont je suis, aimeraient prendre toutes les opportunités possibles pour parfaire leur enseignement en suivant diverses formations, dans les milieux scolaires, on leur répond qu'ils ne peuvent en suivre que deux ou trois par année scolaire, faute de financement » (*La Presse*, 8 septembre 2011, p. A25). L'extrait suivant confirme le lien entre la formation continue et la progression de la carrière des enseignants : « donner accès à la formation continue et offrir des possibilités d'avancement » (*Cyberpresse*, 28 mars 2011).

Ainsi, l'année 2011 a priorisé davantage la formation des enseignants dans son discours médiatique avec 46 UI contre 10 UI pour 1997. Les deux années affichent néanmoins un poids légèrement négatif (0,6-).

4.2.7 L'ordre professionnel en enseignement

L'éventualité d'un **ordre professionnel** contribue peu à la notoriété de la profession dans les deux années étudiées. En effet, sur le total de 1135 unités globales que comporte la couverture de presse, seulement 19 unités d'information traitent de ce sujet, dont 6 sont neutres, 4 sont négatives et 9 sont positives. La partialité transmise par les médias est de l'ordre de 68,4% : ce sujet reste donc dans la moyenne de partialité de la couverture de presse pour notre étude. Le débat public sur la pertinence ou non d'avoir un ordre professionnel des enseignants n'est donc pas réellement présent dans le discours médiatique. Ce sujet compte pour 1,7% du contenu de la couverture et il représente un poids de 0,6+. Le sujet n'a d'ailleurs qu'été abordé en 2011. Aucune référence à un ordre professionnel des enseignants n'a été véhiculée dans le discours de *La Presse* en 1997.

Les enseignants semblent mitigés face à la création d'un ordre professionnel. Certains y sont réfractaires : « Un ordre professionnel est une vieille solution dépassée au contexte actuel [...] On est à l'ère des réseaux sociaux. Il faut développer de nouvelles méthodes, de nouvelles approches plus porteuses et collectives » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A3), alors que d'autres en sont partisans : « Il faut évidemment proscrire l'évaluation par les pairs afin d'éviter les risques de copinage et de conflits d'intérêt [...] En tant qu'enseignant, je ne pourrais que me réjouir de la création d'un ordre professionnel. Il est temps de redonner ses lettres de noblesse au plus beau métier du monde » (*La Presse*, 13 septembre 2011, p. A25).

Malgré tout, l'idée de création d'un ordre professionnel est proposé timidement à quelques endroits dans le discours médiatique : « Un ordre des enseignants pourrait encadrer la profession, assurer une formation professionnelle continue et appliquer des mesures disciplinaires, si nécessaires » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A3) ou bien « Cette

institution aurait pour mandat de garantir la qualité des services rendus à la population en matière de pédagogie dans les écoles primaires et secondaires. Elle pourrait même collaborer avec les universités dans le cadre des programmes de formation des maîtres » (*La Presse*, 8 septembre 2011, p. A25).

4.2.8 L'éthique professionnelle des enseignants

Tout comme pour l'**ordre professionnel**, l'**éthique professionnelle** des enseignants ne suscite pas beaucoup de réaction dans le discours médiatique. Effectivement, ce sujet compte seulement pour 1,4% du contenu de la couverture et il représente un poids de 0,6-. La partialité y est encore présente, avec 56,3% d'unités orientées positivement ou négativement. Sur les 16 unités d'information, 2 sont positives, 7 sont négatives et 7 sont neutres. Il n'y a pas de dossier rattaché à ce sujet, car le titre lui-même constituait l'unique dossier abordé, soit l'**éthique professionnelle des enseignants**.

En 1997, les six unités d'information où est soulevée la question d'éthique concernent un projet de commandites à l'égard des professeurs d'université, ce qui peut expliquer l'orientation négative du sujet pour cette année :

Ces deux exemples démontrent que l'idée de « commanditer » des professeurs n'est pas si inoffensive que cela et qu'elle soulève des questions éthiques importantes. Car il y a une différence entre tirer son salaire d'un cocktail de fonds privés et publics, et devoir son chèque de paie à un donateur. Sans tomber dans le machiavélisme, l'état de dépendance des professeurs commandités serait malsain. [...] Il y a de la place pour laisser s'exprimer la générosité des entreprises. Mais pas de cette manière. Pas au point de mettre en cause la crédibilité même de l'enseignement. (*La Presse*, 22 avril 1997, p. B2)

En 2011, les réseaux sociaux semblent poser problème pour l'éthique de certains enseignants, et c'est ce qui est principalement soulevé lorsque l'on observe ce dossier : « Il faut savoir faire preuve de discernement. Il faut que l'enseignant démontre un esprit critique et trie les photos et les pensées publiables. [...] Or, c'est évident qu'un enseignant ne peut se comporter sur Facebook comme beaucoup de gens frileux agissent » (*La Presse*, 17 octobre 2011, p.

A17). De plus, on rappelle le code déontologique auquel sont soumis les enseignants face à ces réseaux sociaux : « La question n'est donc pas de savoir si les professeurs peuvent être amis avec leurs élèves sur Facebook, mais bien plutôt comment ils peuvent l'être dans le respect des règles déontologiques auxquelles ils sont soumis » (*Cyberpresse*, 22 avril 2011). Bref, les réseaux sociaux constituent la principale évolution du discours médiatique face à l'**éthique professionnelle des enseignants**. On y prodigue des conseils, des recommandations ou on y retrouve des témoignages d'enseignants qui donnent leur opinion : « Il faut faire preuve de prudence et de discernement » (*Cyberpresse*, 16 avril 2011) réplique justement un enseignant du secondaire.

4.2.9 Les maladies liées à la profession enseignante

Finalement, les **maladies** liées à la profession enseignante occupent la dernière position en ce qui concerne la visibilité avec une fréquence d'apparition de 1,1% de la couverture de presse. Malgré sa faible présence, correspondant à 13 UI pour les deux années à l'étude combinée, aucune n'est positive, sept sont négatives et deux sont neutres. Les **maladies** véhiculées par les médias ternissent inévitablement l'image de la profession avec un poids de 1,1- et une partialité de 69,2%. Vu le nombre infime d'articles liés à ce sujet, il n'y aura pas de dossiers présentés en détail plus loin, mais il faut noter qu'à la base, on avait prévu trois dossiers, soit l'épuisement professionnel, le stress et la dépression. De ces trois dossiers, l'épuisement professionnel est le plus visible en ayant huit UI sur le total de 14.

En 1997, on note que les *burn out* affectent les enseignants : « les enseignants sont le groupe le plus frappé par les *burn out* » (*La Presse*, 14 février 1997, p. B1). À ce sujet, la présidente de la CEQ déclare en faisant référence aux enseignants : « Les gens sont à bout de souffle et souvent démotivés » (*La Presse*, 4 juillet 1997, p. A7). De plus, on mentionne des cas de « dépression situationnelle » (*La Presse*, 22 février 1997, p. A7) et d'épuisement mental (*Cyberpresse*, 28 novembre 2011). En 2011, l'insalubrité et la chaleur des écoles du Québec causent des problèmes de santé : « les enseignants se plaignent régulièrement de fatigue et de maux de tête ou perdent la voix » (*La Presse*, 20 septembre 2011, p. A5). À part ces mentions

directes à la profession enseignante, quatre des UI traitées en 2011 expliquent comment dépister le *burn out* en général, mais sans faire de lien direct avec l'enseignement.

4.3 Les dossiers

Le contenu de la couverture de presse portant sur l'image des enseignants au Québec compte 21 dossiers plus visibles : sept sont favorables, treize sont négatifs et un est neutre (voir Figure 4.2). Plusieurs dossiers ont été regroupés ensemble puisqu'ils se rejoignent, alors nous avons additionné les résultats pour constituer le tableau synthèse suivant.

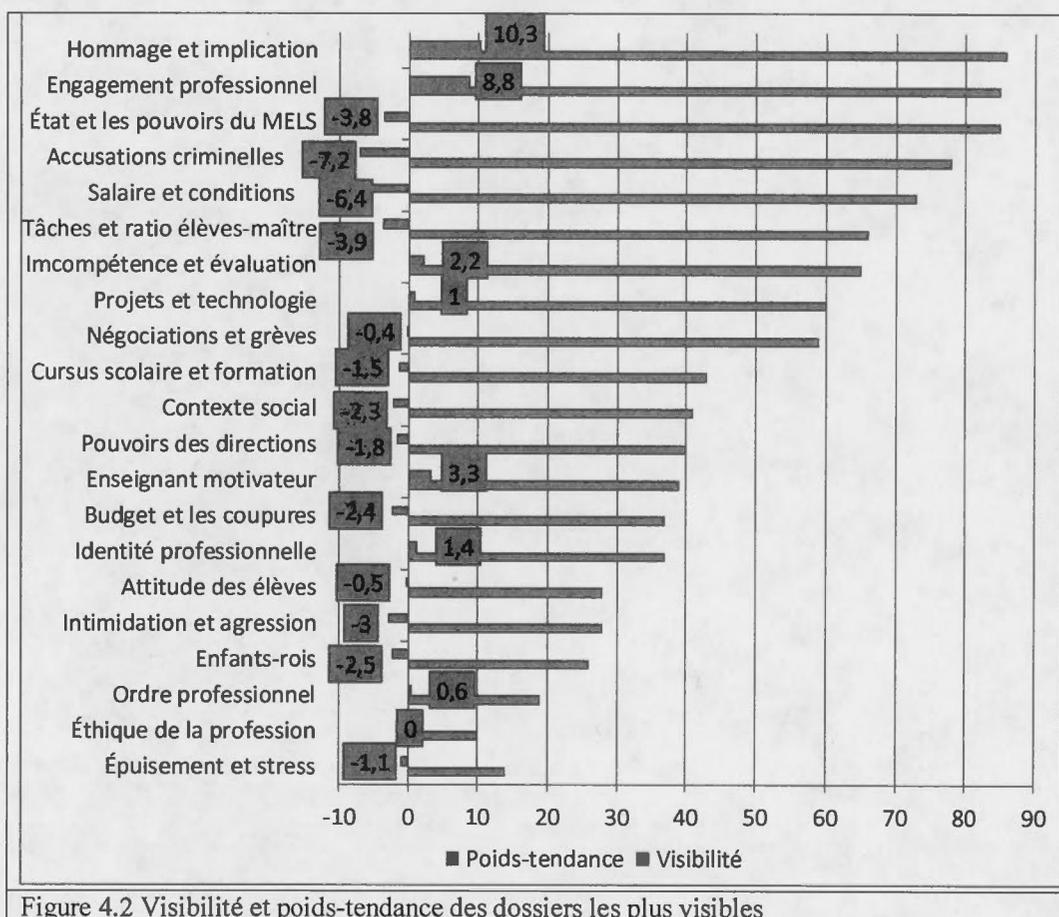


Figure 4.2 Visibilité et poids-tendance des dossiers les plus visibles

4.3.1 L'implication dans la société et hommage à l'enseignant

Les dossiers de l'implication dans la société et de l'hommage à l'enseignant cumulent 86 unités d'information réparties. Il s'agit des deux dossiers connexes les plus importants de cette couverture de presse. Ils contribuent à une moyenne de visibilité entre les deux années de 3,8% de la couverture totale. La partialité est supérieure à la moyenne avec 94% des unités d'information qui sont orientées, se chiffrant presque à une partialité totale.

L'hommage aux enseignants est positif, en lien avec son appellation. Les articles intitulés *Têtes d'affiche* font référence à des hommages rendus à des gens impliqués. Le public et les citoyens⁴ sont ceux qui reconnaissent le plus positivement l'implication des enseignants et l'hommage qui est leur rendu dans *La Presse*, en le mentionnant 31 fois avec un poids de 7,5+. Parallèlement, on note des UI davantage négatives lorsque l'on traite de la valorisation de la profession et que l'intervenant est l'enseignant en soi : « En vingt ans de carrière, c'est la première fois que je suis félicitée pour mon travail dans l'enseignement » (*La Presse*, 2 juin 1997, p. B3), « Permettez-moi de vous dire que l'emploi de professeur est loin d'être une période de délasserment » (*La Presse*, 8 octobre 1997, p. B2) ou encore « De plus en plus, on le sait, un enseignant n'est plus une figure d'autorité dans une école » (*Cyberpresse*, 23 avril 2011). Les enseignants semblent donc être plus critiques à l'égard de leur propre profession.

4.3.2 L'engagement professionnel

L'engagement professionnel, chevauchant à une UI de différence l'implication et l'hommage, est le 2^e dossier ayant le plus d'importance. Avec sa moyenne de visibilité de 3,8%, on note une différence entre 1997 (19 UI et un poids de 1,5+) et 2011 (66 UI et 7,3+) où l'on a abordé plus fréquemment ce dossier. On note une partialité quasi-totale, soit 92%. Ce dossier a été traité favorablement dans le discours médiatique :

⁴ Pour préciser la nuance entre *public* et *citoyens*, nous retiendrons que le *public* est une partie prenante des décisions alors que le terme *citoyens* réfère à la population en général.

La CECM tient à dire à toutes ses équipes-écoles et, de façon particulière, aux directions d'école et au personnel enseignant qu'elle sait reconnaître leur dévouement et les efforts qu'ils fournissent quotidiennement. Contrairement aux titres parfois démobilisateurs, utilisés par la presse écrite, la CECM veut encourager les enseignants à poursuivre leur travail pour que les taux de réussite continuent à s'améliorer. (*La Presse*, 8 février 1997, p. B3)

À cet égard, les commissions scolaires reconnaissent l'engagement des enseignants, de même que les spécialistes de l'éducation. Or, le public et les citoyens en général forment le groupe d'intervenants le plus visible dans les commentaires favorables (cité 54 fois avec un poids de 5,5+), ce qui semble être très positif pour l'image de la profession. Dans cette couverture de presse, le dossier se rapportant à l'État et aux pouvoirs du Ministère est le 3^e en importance avec 85 unités d'information. La partialité des informations (37,8% de moyenne) est inférieure aux autres dossiers traités. Les médias semblent être plus neutres lorsqu'ils traitent de l'État et des pouvoirs qui lui sont rattachés. Contrairement au dossier précédent, les informations orientées le sont négativement en défaveur de la profession enseignante, ce qui procure un poids de 3,8- à l'ensemble de ce dossier. On note d'ailleurs une différence en 2011 où la visibilité est plus grande à l'égard des pouvoirs du Ministère, car on parle de gonflement artificiel des résultats :

Les cibles de réussite que le ministère de l'Éducation impose depuis l'automne à toutes les commissions scolaires du Québec troublent des enseignants aux quatre coins de la province, a constaté *La Presse*. [...] Plusieurs sont alarmés de voir que le gouvernement favorise maintenant « la gestion par résultats », ce qui entraîne selon eux des pressions indues pour hausser les notes. (*Cyberpresse*, 21 février 2011)

En fait, on peut croire qu'en général, les médias et les acteurs locaux perçoivent des problèmes dans tout ce qui entoure les pouvoirs du Ministère.

4.3.3 Les accusations, les plaintes, les poursuites et la pédophilie

Avec 78 UI et une visibilité de 3,5% affichant une forte partialité de 81,2%, les accusations, les plaintes, les poursuites et la pédophilie affichent un poids de 9,2-, ce qui le place en 1^{er} position en termes de négativité. La seule différence notable entre les deux années concerne

le dossier de la pédophilie avec trois UI en 1997 comparativement à dix en 2011. Les titres semblent plus ravageurs pour l'image de la profession enseignante dans l'analyse de ce dossier, tels que (et plusieurs autres titres auraient pu s'ajouter à cette liste) : *Région de Thetford Mines, des enseignants agressés et menacés* (Cyberpresse, 12 janvier 2011), *Professeur accusé de voies de fait sur un élève de l'école Outremont* (La Presse, 26 mai 1997, p. A8), *Porno juvénile : deux ans de prison réclamés pour l'ex-directeur d'école* (Cyberpresse, 25 mars 2011), *Chasse aux pédophiles* (La Presse, 22 novembre 1997, p. G11) ou encore *Prof accusé de possession de mari* (La Presse, 11 octobre 1997, p. A22).

De plus, le manque d'intervention et de conséquences face aux criminels enseignants affectent défavorablement l'image de sa profession :

À la fin des années 80, l'homme a commis des attouchements sexuels sur plus de 60 enfants dans une petite banlieue de Vancouver. Sitôt démasqué et renvoyé d'une école, il retrouvait du travail dans une autre. Son manège a duré des années, jusqu'à ce que la police s'en mêle [...] En 2008, par exemple, des enseignants soupçonnés d'avoir giflé un élève, consommé de l'alcool en classe ou encore regardé de la pornographie juvénile sur un ordinateur de l'école s'en sont tirés avec une tape sur les doigts. (La Presse, 7 septembre 2011, p. A12)

4.3.4 Le salaire, les conditions de travail et la précarité d'emploi

Ces dossiers sont encore une fois négatifs pour l'image de la profession avec un poids de 6,3- et une visibilité de 4,3%. Les conditions de travail sont absentes du débat médiatique en 1997, alors qu'on ne compte qu'une seule UI en ce qui concerne la précarité, contre 20 en 2011. Il serait intéressant de chercher à comprendre pourquoi ces dossiers sont plus exploités en 2011. Ce que nous observons en 2011 concerne la bonification des salaires dans les écoles anglophones : « Pour valoriser la profession enseignante, le réseau anglophone du Québec a choisi de bonifier le salaire de ses enseignants en fonction de leur engagement auprès des élèves » (La Presse, 17 septembre 2011, p. A29). De plus, les témoignages des enseignants en 2011 sont plus criants : « Dois-je vraiment vous rappeler que plus de 20% des jeunes profs

démissionnent dans les cinq premières années ? Vous êtes-vous seulement demandé pourquoi? » (*Cyberpresse*, 23 novembre 2011).

4.3.5 Les tâches de l'enseignant et le ratio élèves-maître

Tout comme les conditions de travail, la précarité et le salaire, les tâches de l'enseignant et le ratio élèves-maître ressort négativement du discours médiatique. Sur une visibilité de 3%, on note un poids de 6,3-. L'année 1997 et celle de 2011 sont deux années relativement semblables, lesquelles sont dépeintes assez défavorablement pour la profession. On dénonce principalement la complexité de la tâche, les pressions subies par les enseignants et le peu de soutien de l'État à leur égard : « C'est une tâche difficile. Il ne faut pas stigmatiser les enseignants, ni les punir, mais les valoriser et trouver des façons de les motiver et de les stimuler tout au long de leur carrière » (*La Presse*, 12 septembre 2011, p. A19), « Plusieurs enseignants disent subir des pressions afin d'augmenter artificiellement les notes des élèves pour atteindre ces objectifs. Dans plusieurs écoles, la colère gronde » (*Cyberpresse*, 21 février 2011) et « le personnel enseignant se sent bien souvent seul à porter à bout de bras la mission éducative face à un État qui s'est montré peu soucieux d'éducation, au cours des quinze dernières années » (*La Presse*, 9 octobre 1997, p. B2). Le ratio noircit également le discours véhiculé sur la profession : « [...] Cela veut dire que certaines classes ont entre 32 et 37 élèves. De plus, on y intègre des élèves en difficultés graves d'apprentissage, sans vraies mesures d'appui » (*La Presse*, 20 mars 1997).

4.3.6 L'incompétence d'un enseignant et l'évaluation de l'enseignant

Avec une visibilité de 4,3% et un poids de 4,3-, la question de compétence et d'évaluation des enseignants est abordée différemment entre 1997 et 2011. D'une part, l'évaluation de l'enseignant est un dossier absent en 1997. En 2011, on peut noter 32 UI explicables par la série spéciale intitulée *Faut-il évaluer les profs?*. D'autre part, on traite de l'incompétence dans huit UI en 1997 contre 25 UI en 2011. On peut constater que les médias n'accordent pas

vraiment d'importance à ces deux dossiers en 1997. En 2011, certains enseignants dénoncent les mauvais agissements de leurs collègues, ce qui peut affecter l'idée que les lecteurs se font de la profession : « À titre d'exemple, un enseignant a convié ses élèves de 3^e secondaire à visiter un « extraordinaire site de poker en ligne »... Un autre a déposé des photos où on le voit, de toute évidence en état d'ébriété, baignant dans un spa, montrant à la caméra une dixième bière comme s'il avait tenu un trophée. Pas fort » (*La Presse*, 17 octobre 2011, p. A17). Nous avons pu constater que l'incompétence est plus souvent soulignée que les bons coups d'enseignants compétents. Toutefois, on retrouve des commentaires mentionnant que l'incompétence ne touche qu'une minorité des professionnels enseignants, ce qui, normalement, devrait être favorable pour la profession : « Les « mauvais profs » représentent une minorité dans la profession. Mais ils causent suffisamment de torts pour handicaper la réussite des élèves, bousiller le climat de travail d'une école et dévaloriser la profession » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A2).

4.3.7 L'intégration de projets dans les écoles et la technologie

Avec une moyenne de visibilité de 2,7% et un poids de 1+, les projets et la technologie apporte une vision favorable pour la profession enseignante. Les deux années à l'étude sont relativement semblables, outre qu'en 1997, on constate un traitement plus neutre de l'information (27,3% pour l'intégration de projets dans les écoles et 16,7% pour la technologie). Généralement, les projets technologiques sont traités de manière positive dans les médias, on parle en effet de « virage technologique » (*La Presse*, 24 février 1997, p. B2). Néanmoins, en 2011, on dénonce la mauvaise utilisation des ressources numériques offertes aux enseignants : « mais la province aurait eu de bien piètres résultats si on y avait mesuré ce qu'on appelle la « littératie », c'est-à-dire l'habileté de comprendre comment l'information est organisée, de trouver les données recherchées, d'identifier les meilleures sources et d'utiliser ces dernières de manière critique » (*Cyberpresse*, 17 janvier 2011). Cette critique peut expliquer en partie pourquoi le poids est seulement à 1+ alors que les autres articles traitaient ces deux dossiers d'une façon très positive.

4.3.8 Les négociations, les grèves et les conventions collectives

Les deux années analysées présentent de grandes différences dans ces trois dossiers. Jumelées ensemble pour 1997 et 2011, les négociations, grèves et conventions collectives présentent une visibilité de 2,7% et un poids de 0,3-. Or, on ne parle pratiquement pas de grève et de conventions collectives en 2011 (quatre UI au total pour les deux dossiers), alors qu'en 1997, ces deux dossiers occupent 2,2% de la couverture de presse avec 23 UI. Les négociations semblent plus néfastes pour l'image de la profession en 1997 où on note un poids de 0,6- alors qu'en 2011, c'est plutôt positif avec 0,3+.

En 1997, la centrale syndicale apparaît souvent dans le discours médiatique en contestation face à la modification de la tâche enseignante qui se verrait alourdie, ce qui est vu d'un mauvais angle pour l'image de la profession enseignante : « C'est tout à fait hors de question qu'on aille jouer dans la tâche des enseignants [...] On n'ira pas négocier une tâche qui est déjà très lourde, les enseignants sont le groupe le plus frappé par les *burn out* », indique Lorraine Pagé, Présidente de la CEQ (*La Presse*, 14 février 1997, p. B1). Parallèlement, cette dernière est critiquée par les jeunes enseignants, ce qui, encore une fois, ne fait pas reluire la profession : « Ainsi, en plus des compressions communes à tous les enseignants, un jeune subira une baisse salariale de 3% pour toutes les années qu'il lui reste à gravir dans les échelons de l'expérience [...] Ce sont encore les plus jeunes qui paient, ceux qui gagnent le moins qu'on sacrifie » (*La Presse*, 8 avril 1997, p. B2). La ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois, est également critiquée :

[...] la Loi sur l'instruction publique ne favorise pas la réussite éducative du plus grand nombre, remet en cause certains acquis sociaux en éducation et attaque l'autonomie professionnelle et les conditions de travail des enseignantes et enseignant. En outre, il [l'avant-projet de loi] ne respecte pas les constats et les recommandations de la Commission des états généraux sur l'éducation. (*La Presse*, 19 septembre 1997, p. B3)

En 2011, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, ne tient pas compte des demandes du corps enseignant et adopte tout de même le bulletin unique, ce qui est traité négativement par les médias : « Même s'il ne reçoit pas l'appui des enseignants, qui promettent un « plan de

perturbation » pour montrer leur désapprobation, le nouveau bulletin unique entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire » (*La Presse*, 6 mai 2011, p. A16). Toutefois, les manifestations sur la réussite scolaire faites par les enseignants sont généralement vues de manière positive : « Ça se voulait une fête de l'éducation, une espèce de cri du cœur, de dire que c'est important de répondre aux besoins de chacun des enfants du Québec, et on peut se dire que c'est réussi. C'est festif [...] » (*Cyberpresse*, 14 mai 2011).

4.3.9 Les critiques du cursus, les diplômes reconnus et la formation continue

En 1997, ces dossiers ne sont pas réellement retenus par les médias dont on constate une très légère visibilité de 0,7% de la couverture les concerne. On observe un poids de 1,7+ pour l'ensemble des dossiers. Les médias rappellent les exigences quant au cursus scolaire «elles [universités] ont toutes des seuils de contingentement à respecter. Ce sont donc les étudiants avec les meilleurs dossiers scolaires qui sont admis » (*La Presse*, CV, 4 juin 2011, p.1) et « Il y a 10 ans, le bac en enseignement était considéré comme un cours facile, mais ce n'est plus le cas » (*La Presse*, CV, 4 juin 2011, p.1). On note également l'intérêt de certains enseignants envers la formation continue bien que d'autres enseignants préféreraient conserver leurs habitudes : « certains enseignants ne font que le minimum et restent dans la profession par habitude, pour les deux mois de vacances. Ils suivent seulement les formations obligatoires et sont souvent des éteignoirs face aux enseignants novateurs et dynamiques » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A3), ce qui est dommageable pour l'image d'une profession. Le dossier concernant le test de français (SEL) que les futurs enseignants doivent passer est très controversé dans les médias, et le manque de capacité en français de plusieurs futurs maîtres nuit vraisemblablement à l'image de la profession : « Les futurs enseignants n'auront plus la crainte d'échouer au controversé test de français obligatoire à l'obtention de leur brevet » (*Cyberpresse*, 20 août 2011). Il s'agit donc ici de nivellement vers le bas pour la profession.

4.3.10 Le contexte social et scolaire

Le contexte social et scolaire affiche une visibilité de 1,8% avec un poids de 2,3-. L'année 1997 et l'année 2011 sont pratiquement identiques. En 1997, on parle explicitement d'éducation en crise : « L'éducation est en crise, même qu'on tient des états généraux sur cela. De commissions en groupes de travail, de débats publics en retouches techniques, il semble toujours qu'il faille « repense le système » » (*La Presse*, 2 février 1997, p. B4).

En 2011, le seul élément positif du discours médiatique est la campagne de valorisation pour la profession enseignante en 2011 :

Le but de la campagne, c'est de véritablement remettre l'éducation à la « une » et de garder un peu dans l'actualité le travail des enseignants. [...] Dans tout le brouhaha des initiatives pédagogiques, des changements de société, des réformes, de la construction identitaire, des nouveaux moyens de communication, le prof demeure le pivot. Il ne faut pas oublier que l'élément premier dans la motivation d'un élève, c'est toujours sa relation avec l'enseignant. (*Cyberpresse*, 8 avril 2011)

De plus, dans le contexte social de 2011, la campagne de François Legault pour la Coalition Avenir Québec touche de façon importante la profession enseignante. Le discours à cet égard est défavorable et il y a plusieurs lettres d'enseignants publiées sur ce sujet. Ces derniers dénoncent le fait que l'on exige des enseignants la réussite de tous :

Comment pouvez-vous attribuer la responsabilité de tous les écueils du système d'éducation à celles et ceux qui le portent au bout de bras depuis tant d'années ? Parler d'évaluation du personnel enseignant, sous la seule lunette des résultats obtenus par les élèves, démontre à quel point vous êtes déconnecté du milieu scolaire. (*Cyberpresse*, 19 avril 2011)

Finalement, les conditions dans les écoles ne favorisent pas non plus la profession, et un titre tel que *Chaleur, bruit et poussière* (*La Presse*, 20 septembre 2011, p. A5) le démontre bien.

4.3.11 Les pouvoirs des directions d'école et des conseils d'école

Avec une moyenne de visibilité de 1,7% et un poids de 1,8-, on note une distinction entre les deux périodes à l'étude lorsqu'il est question de la direction des écoles. L'année 2011 affiche un poids de 1,7- comparativement à 0,1- pour 1997. L'image des directions d'école à l'égard de la profession enseignante n'est pas favorable en général. Globalement, on dénonce les demandes des directions d'école face au gonflement des notes que l'on impose aux enseignants. Un enseignant du secondaire de la Montérégie explique que son directeur est venu le voir et a comparé les résultats de ses élèves à ceux de sa commission scolaire : « Il m'a demandé d'expliquer pourquoi mes résultats étaient plus bas. Ça n'a pas de bon sens ! » (*Cyberpresse*, 21 février 2011).

4.3.12 L'enseignant motivateur

L'inspiration que procure l'enseignant motivateur est véhiculée de façon positive dans les journaux. On note une moyenne de visibilité de 1,7% ainsi que d'une forte partialité de 85%. En 2011, on en parle davantage et de manière plus positive (30 UI et un poids de 2,4+) :

Tous les jeunes ne sont pas nécessairement faits pour les bancs d'école. L'école du Phare a compris cette réalité et, plutôt que de laisser certains élèves couler leurs cours et se démotiver, elle a mis en place son programme de Formation préparatoire au Travail (FPT). Le responsable de ce programme, Pierre Girard, ne compte plus ses heures de travail. Enseignant en adaptation scolaire depuis maintenant 23 ans, il gère non seulement des classes d'élèves en difficulté, mais il opère également l'atelier où les jeunes apprennent des valeurs fondamentales comme l'éthique au travail. (*Cyberpresse*, 6 juillet 2011)

De plus, plusieurs projets où l'on félicite ouvertement les enseignants qui sont des sources de motivation pour les élèves grâce à leur dévouement sont cités dans le discours médiatique, ce qui est favorable pour l'image de la profession.

4.3.13 Le budget en éducation et ses coupures

Le budget proposé par l'État est vu défavorablement avec un poids de 2,5- et une visibilité de 1,6%. Ce dossier est plus présent en 1997 (22 UI) dans le débat médiatique qu'en 2011 (neuf UI). Directement lié au dossier sur l'État et l'éducation, le budget est logiquement abordé d'une manière aussi négative. Les décisions du gouvernement dans le budget alloué à l'éducation est critiqué dans le discours, et le manque de ressources est le point culminant du débat : « Les élèves ont besoin de services, pas de tableaux interactifs qui vont boguer » (*La Presse*, 15 octobre 2011, p. A32) ou bien « Pour arriver aux 156 millions d'économies attendues au primaire et secondaire Québec songe aussi à rogner les jours de congé monnayables et les assurances salaires » (*La Presse*, 19 mars 1997, p. B1). On constate également des titres évocateurs tels que *Épargner des sous, mais à quel prix ?* (*La Presse*, 20 mars 1997, p. B2).

4.3.14 L'identité professionnelle et l'autonomie professionnelle

L'identité professionnelle et son autonomie forment un dossier abordé de manière plutôt partielle (86,2%) et de manière assez positive avec un poids de 1,7% pour un poids affichant 1,4+. Il y a deux différences à constater entre les deux années à l'étude. Tout d'abord, les deux dossiers sont plus présents en 2011 (30 UI) dans la couverture de presse qu'en 1997 (sept UI). De plus, le poids est beaucoup plus positif pour l'image des enseignants en 2011 avec 2+ alors qu'en 1997, les quelques articles qui en parlent sont plus négatifs (0,6-). On retrouve le témoignage de citoyens qui défend l'identité d'une profession qui nécessite beaucoup d'étude. On rappelait d'ailleurs sur *Cyberpresse* qu'il y a quelques années, les enseignants n'avaient peu, voire aucune étude universitaire, et que malgré tout, la profession était reconnue, alors qu'en 2014, avec quatre années au minimum de baccalauréat, on remet en question les enseignants en leur attribuant tous les problèmes de la société (22 septembre 2011). Le discours médiatique reconnaît également l'identité professionnelle des enseignants, ce qui pourrait être perçu sous un angle positif : « Il faut plusieurs compétences : être capable de s'adapter au pouls de la classe, avoir une démarche réflexive, posséder une bonne culture

générale et s'exprimer dans une langue riche et variée » (*La Presse*, 4 juin 2011, *CV*). Les enseignants eux-mêmes veulent que l'on reconnaisse une certaine autonomie professionnelle : « nous sommes des professionnels et nous devons être en mesure de juger adéquatement ce qui doit être fait dans nos classes pour favoriser la réussite des élèves. [...] Si le gouvernement Charest veut prioriser l'éducation, il va créer un vrai ministère de l'Éducation avec un prof à sa tête » (*Cyberpresse*, 5 avril 2011) ou encore : « [...] enseignants espèrent, cette fois, qu'on fera appel à leur expertise pour réussir cette réforme en éducation qui ne peut se faire contre ou sans eux » (*La Presse*, 9 octobre 1997, p. B2).

4.3.15 L'attitude des élèves

En 2011, en plus de parler plus souvent (21 UI contre sept en 1997) de l'attitude des élèves, les références y sont plus négatives (poids de 0,5-), alors que ce dossier est neutre en 1997. Certains enseignants dénoncent l'attitude des élèves qui ne semble pas être garant de succès académique : « le problème vient des élèves : ils sont fainéants » (*La Presse*, 3 septembre 2011, p. A2). En 1997, un enseignant qualifie les élèves de « jeunes sans mémoire » (*La Presse*, 20 septembre 1997). Parallèlement, l'attitude générale des élèves semble être directement liée à la génération des enfants-rois, et surtout, à leurs parents qui contribuent à une attitude difficilement gérable par les acteurs en éducation : « On lui a déjà téléphoné [au directeur] en disant qu'il pleuvait trop fort pour qu'un jeune vienne en classe. Et remis quantité de faux billets de médecin, grossièrement découpés, couverts de gribouillis ou arborant le numéro d'une pizzeria. « La culture de l'effort s'est perdue », dit-il » (*La Presse*, 4 avril 2011, p. A2).

4.3.16 Les cas d'intimidation et d'agression

En 1997, on ne parle pratiquement pas des cas d'intimidation et d'agression dans les médias. On note une visibilité d'à peine 0,4% de la couverture médiatique avec un poids de -0,5, alors qu'en 2011, la problématique est légèrement plus présente avec une visibilité de 2,1% et un

poids d'autant plus négatif de -2,5. Il faut relever une partialité quasi-totale de 93,3%. Des titres évocateurs sont plus que défavorables pour la profession enseignante, tels que *Intimidation et violence : les profs craignent d'intervenir* (Cyberpresse, 25 avril 2011) et *Intimidation : ces adultes qui ferment les yeux* (Cyberpresse, 7 mai 2011). On peut également noter un lien avec les parents des enfants-rois :

Cette perte de l'autorité de l'enseignant est aussi vécue avec certains parents qui défendent systématiquement leur enfant dans le cas de violence physique ou d'intimidation. Il faut avoir un dossier solidement blindé pour expliquer à un parent que son jeune a intimidé un plus faible. La tâche est longue, ardue, décourageante et, à tort, on préfère consoler l'enfant blessé et laisser le harceleur continuer à sévir. (Cyberpresse, 25 avril 2011)

Bref, le manque de ressources allouées à l'enseignant dans la gestion des cas de violence psychologique ou physique explique le manque d'intervention véhiculé dans les médias : « Au bout du compte [...] l'enseignant est laissé à lui-même et « gère à la pièce » les cas les plus difficiles » (Cyberpresse, 8 juin 2011).

4.3.17 Les enfants-rois

Ce dossier n'existe pas en 1997. Toutefois, en 2011, il est bien présent dans les médias avec une visibilité de 2,3%, affichant un poids de -2,5. Les parents qui ne semblent pas valoriser les enseignants teintent négativement le discours médiatique sur la profession : « [...] une contestation grandissante des parents. Des parents-rois, bien souvent, qui n'hésitent plus, devant leur enfant, à mettre en doute la compétence de l'enseignant, le jugement du milieu scolaire ou encore, la pertinence des journées pédagogiques, vite qualifiées de « vacances » pour les profs » (La Presse, 25 juin 2011, p. A28). De plus, les parents remettent constamment en question les décisions des enseignants et cela colore une fois de plus défavorablement la profession :

Jacynthe va chercher son fils Félix au service de garde de l'école. Elle voit la mère d'Olivier, le meilleur ami de Félix, engueuler l'éducatrice parce qu'elle a osé donner une conséquence à son enfant. En voyant cette scène, Jacynthe reste perplexe. Elle se

dit que même si elle n'est pas toujours d'accord avec les interventions des autres adultes qui sont responsables de l'éducation de son enfant, elle doit tenter de respecter leur autorité, afin que son enfant apprenne lui-même le respect de l'autorité. (*Cyberpresse*, 10 avril 2011)

L'attitude des enfants-rois et celle de leurs parents semblent donc grandement nuire aux enseignants. Une recherche spécifique sur ce sujet serait pertinente pour étudier son impact sur l'évolution de l'image de la profession.

4.3.18 Les critiques concernant l'ordre professionnel et son résultat

Encore une fois, ce dossier est absent du discours médiatique de *La Presse* en 1997. Néanmoins, il est présent en 2011 avec une visibilité de 1,7% et un poids de 0,6. On comprend la difficulté d'un changement aussi important : « Créé en 1997 à la suite d'états généraux sur l'éducation, l'Ordre des enseignants fait aujourd'hui partie du paysage ontarien. Mais, à l'époque, il n'a pas fait que des heureux dans la profession » (*La Presse*, 7 septembre 2011, p. A13), mais on en saisit l'importance en analysant le discours : « Le métier d'enseignant n'est pas facile mais le Québec doit se doter d'un système d'évaluation honnête qui pourrait être régi par un ordre professionnel » (*Cyberpresse*, 15 septembre 2011). À cet égard, il serait intéressant de se pencher sur l'origine de l'idée de fonder un ordre professionnel relevée dans *La Presse* en 2011 et d'en analyser ses conséquences directes dans les provinces qui l'ont mise en place dans une recherche ultérieure puisque ce dossier semble être positif pour la profession. Il faut rester nuancé puisque d'autres propos dénoncent l'ordre. Un article intitulé *Une « expérience unique » qui tourne au désastre* dénonce le mauvais fonctionnement de l'ordre établi en 1987 : « Mais 25 ans plus tard, la province dresse un constat d'échec » (*La Presse*, 7 septembre 2011, p. A12).

4.4 Les groupes d'intervenants

Plusieurs intervenants se sont positionnés en 1997 et en 2011 face à la profession enseignante dans le journal *La Presse*. Le tableau suivant indique la visibilité et la tendance de chaque groupe d'intervenants.

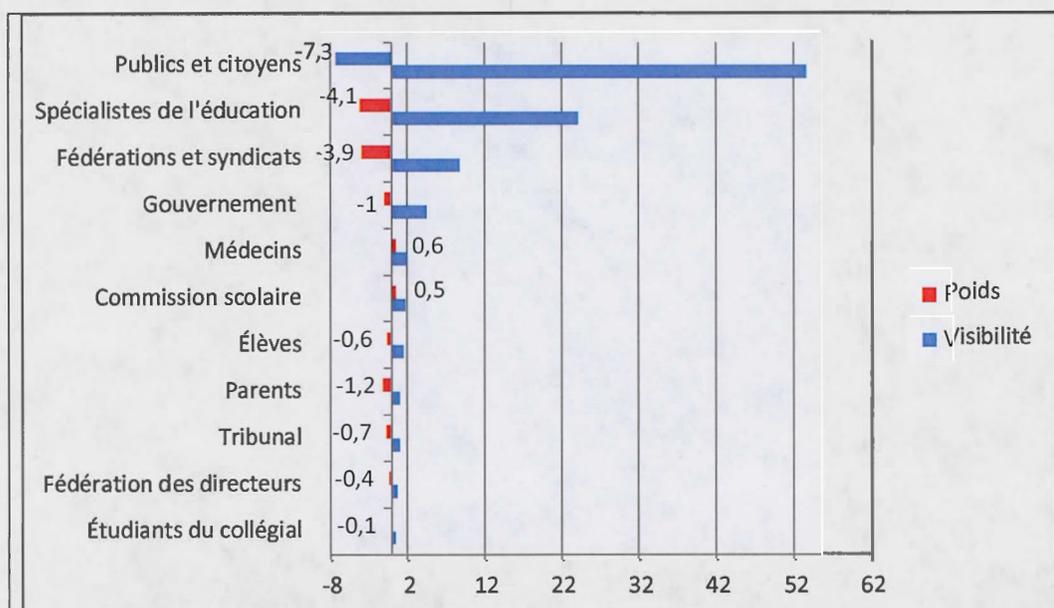


Figure 4.3 Visibilité et poids-tendance des intervenants

On retrouve 11 groupes d'intervenants dans les articles analysés; par contre, les deux premiers (le public et les citoyens (que l'on appellera *citoyens*) et les spécialistes de l'éducation) font partie des intervenants majeurs de la couverture avec une fréquence combinée de 77,9%. Les citoyens sont ceux qui s'expriment le plus défavorablement à l'égard de la profession avec un poids de 7,3-. Ils sont d'ailleurs les plus cités dans les médias avec une fréquence de 53,7%. De leur côté, les spécialistes de l'éducation, le deuxième groupe d'intervenants le plus visible (24,2%), sont aussi négatifs dans leur discours lorsqu'ils abordent la profession enseignante avec un poids de 4,1-.

En général, on peut constater que les intervenants véhiculent un discours défavorable pour l'image des enseignants. Seuls les médecins et les cadres des commissions scolaires ont une vision légèrement positive dans leur propos avec un faible poids de 0,5+ pour les commissions scolaires et de 0,6+ pour les médecins. En somme, les intervenants les plus concernés par l'image de la profession, soit les enseignants eux-mêmes, semblent tenir un discours fort négatif sur leur profession, et c'est ce que nous aborderons dès le prochain chapitre.

4.5 En conclusion

D'un point de vue macro, le seul sujet véritablement valorisant pour la profession enseignante est le **statut de l'enseignant** dans la société. On observe effectivement un poids de 6,1+ puisque l'on cite explicitement plusieurs engagements profonds dans la société de la part des enseignants qui contribuent à l'essor social. Les deux sujets qui semblent légèrement positifs, et sur lesquels on devrait donc concentrer notre énergie si on souhaite redonner de la couleur positive à la profession, concernent les **compétences des enseignants** et l'**ordre professionnel**, lesquels affichent tous deux un poids de 0,6+. On semble effectivement reconnaître que l'incompétence des enseignants ne touche qu'une infime partie du corps professoral et qu'un ordre permettrait de baliser cette compétence, et ainsi, redorer les membres de l'ordre et leur profession. Pour ce qui est des sujets qui teintent négativement la profession enseignante, il faut noter entre autres **l'État et l'éducation**, pour laquelle on reproche de ne pas intervenir sérieusement auprès des écoles et de ne pas être suffisamment soucieux des enseignants, et tout ce qui touche au **judiciaire**, puisque l'on invoque des titres enflammés qui dénoncent les agressions physiques, psychologiques et sexuelles de certains enseignants. Nous aurons la chance de présenter quelques points saillants, qui, à notre avis, suscitent de l'intérêt dans notre prochain chapitre *Interprétation et discussion*.

CHAPITRE V

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

5.1 Un espace public négatif pour l'image de la profession enseignante

À notre époque, l'espace public semble être un endroit qui laisse place à des discours ponctuels, lesquels meurent généralement rapidement, mais non pas sans jamais laisser de traces. En effet, certains messages véhiculés ont le pouvoir de créer un réel impact sur les gens impliqués, et ainsi nuire considérablement à leur image, alors que d'autres discours vont s'effacer sans affecter personne. Les médias ont donc, selon nous, un impact important sur lequel il faut se pencher lorsqu'on analyse l'image d'une profession dans la société puisqu'ils ont la capacité d'influencer à la fois nos vies et celle d'une organisation (Ball, 1997; Motulsky, 2002). Pour le plus grand malheur de l'éducation, Marc-François Bernier (*Le Devoir*, 2012) rappelle que l'éducation est un domaine de la sphère publique non rentable pour le gouvernement. L'éducation est vue comme une dépense et non comme un investissement humain, culturel et social. Les professionnels de l'enseignement ne peuvent se payer le luxe d'avoir une agence de presse ou bien plusieurs relationnistes œuvrant à analyser le discours médiatique pour évaluer l'impact de leurs messages dans les médias. Le milieu de l'éducation ne peut donc pas se pencher de manière rigoureuse sur les messages qui concernent leurs enseignants dans les différents médias.

L'analyse du discours de presse présentée dans ce mémoire a démontré hors de tout doute que le journal *La Presse* diffuse avec intérêt différents messages concernant la profession enseignante. De ce fait, en regard de l'éducation, nous avons démontré que ce journal est très partial dans l'information qu'il diffuse et qu'il a également couvert les différents sujets reliés à l'éducation de manière généralement négative.

5.2 Considérations globales

Puisque l'éducation est un domaine de la sphère sociale qui suscite des discussions dans le discours de presse, par la proximité de l'éducation avec tous les acteurs, notre mémoire a cherché à savoir si les débats sur la place publique laissent une image de la profession enseignante négative, en particulier dans le secteur de l'enseignement secondaire. D'ailleurs, les enseignants eux-mêmes ne semblaient pas, selon la couverture de presse analysée, avoir une bonne image de leur propre profession. Nos résultats sont venus démontrer que l'image de la profession enseignante est effectivement négative dans le journal *La Presse*. Pour pallier ce malaise, il est intéressant de rappeler que la campagne de valorisation de la profession enseignante *J'enseigne, je prépare l'avenir*, a été créée en 2012 pour reconnaître la passion, la compétence et le dévouement des enseignants (Fédération des syndicats de l'enseignement, 2013).

Pour cerner cette image des enseignants dans les médias, il nous a semblé nécessaire d'étudier les représentations sociales de cette profession enseignante. Malgré les impolites des élèves (et surtout celles des parents revendicateurs !) de plus en plus dénoncées par les enseignants, ceux-ci doivent continuer de faire preuve de compréhension et de tolérance puisque le respect des valeurs et des vertus doit être une règle de base. Perrenoud (1994) constatent que les manques de moyens dirigent l'enseignant vers une attente irréaliste de la tâche, ce qui entraîne une déception de la part de tous les acteurs. Les enseignants étant des fonctionnaires travaillant au service de l'État, ils deviennent les victimes de cette attente utopique du discours de l'État (Tardif et Lessard, 1999).

Jean-Pierre Proulx (2012) a lui aussi rappelé qu'un vrai débat sur la question de l'éducation et ses sujets, tel que le rôle de l'enseignant, requiert du temps et de la réflexion, ce que les partis politiques ne respectent pas puisque leur objectif principal est de séduire le public avec des solutions simplistes et à court terme (Centrale des syndicats du Québec, p. 35). Or, il a été démontré (Voirol, 2010) que les médias sont soumis aux déterminismes sociaux de notre société capitaliste. Cette situation propre à notre époque nous a donc amené à penser que l'image de la profession enseignante est négative, ce qui a été globalement confirmé par notre

analyse de presse. En tentant de répondre à notre question de recherche principale (Comment le journal *La Presse* a traité la profession enseignante en 1997 et en 2011?) tout en considérant les limites de notre recherche, nous avons constaté que la profession enseignante n'a été valorisée que lorsqu'il est question d'implication et d'engagement social. Parallèlement, les principaux malaises tangibles, actuellement observés en regard avec la profession enseignante, concernent ses liens avec l'État et son rôle dans la société. Ces sujets viennent nuire considérablement l'image d'une profession que l'on qualifierait, maintenant que nous avons mené à terme notre recherche, d'*ébranlée*.

5.3 Un retour sur la problématique

Dans cette section, nous rappellerons l'objectif de notre recherche, nos questions de recherches et nos hypothèses de départ.

Tout d'abord, notre objectif de recherche visait à connaître la situation actuelle quant à l'image de la profession enseignante au Québec dans les médias. Pour ce faire, nous avons tenté d'évaluer comment le journal *La Presse* a pu contribuer au développement de la réputation de l'image des enseignants au Québec en identifiant quels aspects de la profession semblent être dévalorisés, ou au contraire valorisés, dans le discours médiatique. Cela nous a amené à demander, dans le cadre de notre question de recherche principale, comment le journal *La Presse* a traité la profession enseignante en 1997 et en 2011. Notre question de recherche secondaire a cherché à cerner l'évolution de la tendance de *La Presse* à l'égard de la profession enseignante entre 1997 et 2011. Selon nous, le manque de valorisation intrinsèque de la profession était susceptible d'influencer négativement l'image de la profession qui est véhiculée dans les médias, et par conséquent, de ternir la représentation de la profession aux yeux du public. De plus, il nous semblait difficile d'imaginer qu'une image puisse ressortir positive de ce constat fort alarmant qui dénonce les nouvelles technologies, les jeunes enseignants qui veulent se faire aimer, les exigences du parent-roi et les élèves chouchoutés plus que jamais. Notre hypothèse de départ était donc que l'image de la profession enseignante était négative dans le discours de presse. À la lumière de nos résultats,

nous constatons que notre intuition de départ est validée. Nous tenterons maintenant de savoir comment et pourquoi.

5.4 La discussion autour des réponses à nos questions de recherche

Pour apporter des réponses précises à nos questions de recherche, telles que posées dans notre problématique, nous tenterons d'établir des liens avec les auteurs de notre cadre théorique pour montrer les rapports entre ces derniers et nos extraits de presse.

5.4.1 L'identité d'un enseignant au quotidien

Une des composantes importantes de l'image est l'identité professionnelle. À ce propos, selon Dubar (1998, p. 111), la sphère individuelle compte autant que la sphère sociale pour la construction de l'identité professionnelle que l'enseignant développera au cours de sa carrière. L'analyse du contenu médiatique de *La Presse* sur leur image est importante pour découvrir ce qu'il ressort collectivement dans ce média. À ce sujet, Gohier, Anadón et Chevrier (2008) mentionnent entre autres que pour se forger une identité professionnelle forte, les enseignants doivent maintenir des relations positives avec les intervenants. Cela est corroboré par Sarrasin : « Sans une relation minimalement positive avec notre environnement, il est difficile d'être bien dans notre peau » (2006, p. 196). Or, nous avons constaté que les relations avec l'État sont loin d'être favorables aux enseignants dans le discours de presse, durant les deux années étudiées : « un État qui s'est montré peu soucieux d'éducation [...] » (*La Presse*, 9 octobre 1997, p. B2), « Le gouvernement Bouchard a réduit la pression sur le réseau de la santé et abaissé la barre pour les compressions de l'an prochain, gardant comme principale cible le secteur de l'Éducation » (*La Presse*, 8 février 1997, p. A1). Le ton est similaire en 2011 : « Mais ces ententes [entre le Ministère et les commissions scolaires] soulèvent l'inquiétude chez les enseignants. Plusieurs sont alarmés de voir que le gouvernement favorise maintenant « la gestion par résultats », ce qui entraîne selon eux des pressions indues pour hausser les notes » (*Cyberpresse*, 21 février 2011). On peut également

noter un titre démonstratif de l'état d'esprit des enseignants : *Cri du cœur des profs devant le parlement* (*La Presse*, 16 mai 2011, p. A14). En effet, les décisions prises par le ministère de l'Éducation sont contestées par les enseignants et le gouvernement ne semble pas soucieux du sort des enseignants qui se retrouvent avec une tâche de plus en plus lourde et complexifiée. En outre, les relations des enseignants avec les parents de la génération des enfants-rois ne semblent également pas positives puisqu'il est explicitement écrit dans le discours médiatique que ces parents contestent les décisions prises par les enseignants et vont jusqu'à remettre en cause leurs compétences. Les enseignants et les acteurs qui gravitent autour d'eux ne semblent donc pas vivre en parfaite harmonie.

Il n'en demeure pas moins qu'au quotidien, le travail des enseignants est scruté à la loupe et jugé par une société qui parle d'une profession basée sur la « vocation » plutôt que sur des compétences solidement acquises dans un cursus d'études universitaires de plus en plus complet et admis par l'ensemble de la population. Alors, bien que l'on reconnaisse la complexité des études universitaires qui ont connu une évolution fulgurante depuis les deux dernières décennies, le discours médiatique relève plusieurs inquiétudes en insistant sur les cas d'incompétence, plus que sur ceux de compétence.¹ Par ailleurs, le domaine judiciaire vient se mêler à ces appréhensions en mettant de l'avant les cas d'agressions sexuelles, d'intimidation, de pédophilie. Quel sujet n'apporte autant d'émotions négatives, de frustration, de dégradation qu'un homme pédophile dans notre société ? Quelle image peut se dégager d'une profession où l'on constate des pédophiles et un système qui ne punit pas justement ces contrevenants ?

Néanmoins, certains théoriciens (Perrenoud, 2004; Mellouki et Gauthier, 2004; Simard et Mellouki, 2005), face au débat concernant l'intellectualité des enseignants, semblent convaincus que les enseignants sont de véritables professionnels et des intellectuels

¹ Il est à noter que bien qu'étant questionnable, les journalistes ont souvent l'habitude de pointer du doigt les manquements et de ne jamais souligner les bons coups. On dit que les médias mettent en évidence l'écart à la norme au lieu d'insister sur la norme respectée. Par exemple, s'ils constatent un retard dans l'horaire d'un train, ce sera souligné (Maisonneuve, 2010, p. 183), alors que si ce train arrive à l'heure tout le reste de l'année, les médias n'en feront pas mention. On observe le même phénomène dans tous les secteurs de la société. Cette attitude journalistique fait du tort à l'image des enseignants.

compétents. Cela se ressent dans le discours médiatique puisque les connaissances en soi des professionnels enseignants ne sont pas remises en cause ni en 1997, ni en 2011. On y parle certes de cas isolés d'incompétence, mais globalement, le message quant à l'intellectualité est positif pour la profession enseignante. Les enseignants n'en reçoivent donc pas les contrecoups contrairement à ce que nous avons évoqué comme hypothèse dans notre chapitre portant sur notre cadre théorique.

5.4.2 L'éventualité d'un ordre professionnel

Nous portons un intérêt particulier à un sujet qui n'occupe pas une grande place dans le débat médiatique en 2011 mais qui, tout de même, a émergé comparativement à son absence totale en 1997, ce qui vient en partie éclairer notre question de recherche secondaire portant sur l'évolution du discours sur la profession enseignante entre les deux années. Puisque l'ordre professionnel semble ébranler de manière positive une profession, il s'agirait peut-être là de la solution tant attendue pour revaloriser la profession enseignante :

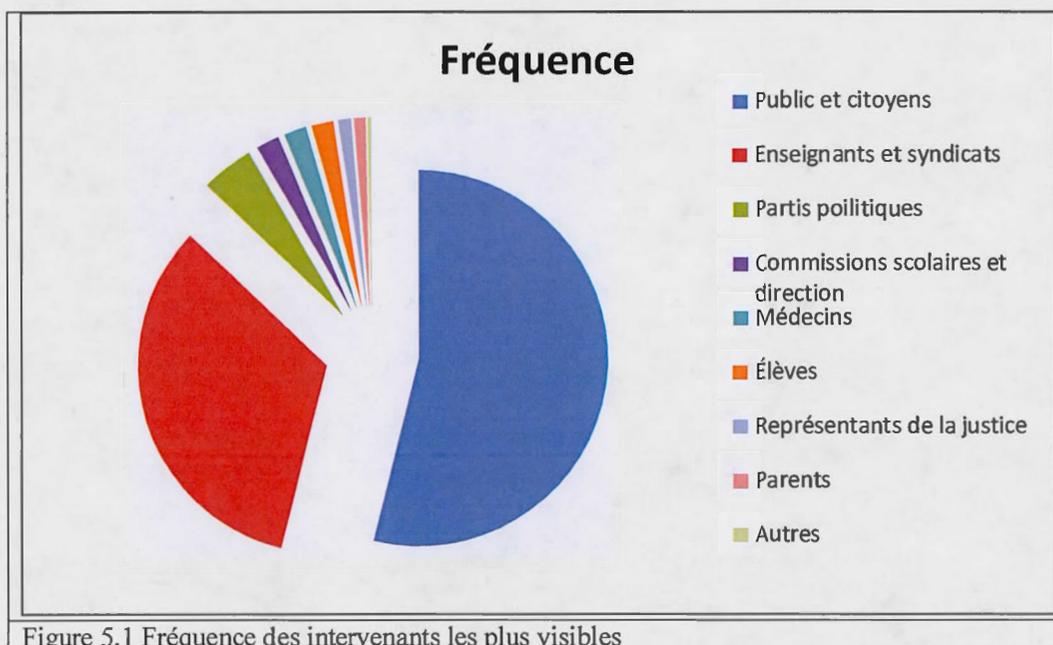
Pour ce faire, un inspecteur de l'ordre pourrait assister à des prestations de l'enseignant en classe, le matériel pédagogique de l'enseignant pourrait être soumis à une évaluation de sa qualité et de sa pertinence, et les instruments d'évaluation des apprentissages élaborés par l'enseignant pourraient être évalués par des représentants de l'ordre. (*La Presse*, 13 septembre 2011, p. A25)

Il faut savoir qu'avant la création de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario, les Ontariens étaient très réticents face à cette implantation. Or, après l'entrée en fonction de l'Ordre, les retombées ont été à ce point positives que sa légitimité n'est plus remise en question. C'est ce que nous apprend Pascal Breton dans son article du 7 septembre 2011 (*La Presse*, p. A13). Cela nous porte à croire que la contestation animée des syndicats face à la création d'un Ordre professionnel des enseignants au Québec pourrait finir par se calmer une fois l'entrée en jeu d'un tel organisme. Par ailleurs, cet Ordre permettrait sans doute de définir le seuil de qualité de la langue française exigée pour un futur maître lorsque l'on connaît la vague de soulèvement d'indignation en 2011 au moment où la ministre de l'Éducation a retiré le nombre maximum de reprises pour le test de français à l'université.

Ainsi, un futur enseignant pourrait recommencer dix fois le test sans être exclu du programme, ce qui n'avantage pas nécessairement la profession.

5.5 La contribution au développement des connaissances

Nous allons présenter nos principales découvertes sur l'image des enseignants dans le journal *La Presse* et notre contribution aux domaines des communications publiques et médiatiques ainsi que sur les études sur l'image. Voyons tout d'abord comment sont répartis les intervenants dans le journal *La Presse* en considérant leur fréquence d'apparition.



Face aux rapports de domination présents dans le discours de presse, Tévanian et Tissot (2010) mentionnent entre autres que les dominants sont ceux qui ont la parole alors que les dominés doivent la conquérir et ne reçoivent pas toujours la légitimité que les dominants détiennent a priori. Cette disproportion entraîne un détournement de ce qui devrait vraiment être dit dans les médias. Or, notre recherche est venue démontrer qu'en ce qui concerne l'image de la profession enseignante dans le journal *La Presse*, les dominés (du moins selon

notre hypothèse), soit les enseignants, disposent d'un vaste espace pour s'exprimer puisque l'on compte plus de 274 UI sur les 1135 UI qui proviennent des enseignants, soit 24% de l'information transmise par les enseignants, et cela est sans tenir compte des divers syndicats (formés d'enseignants) qui élève ce nombre à 367 UI, donc à 32% de l'espace public. À notre avis, on est loin d'un rapport de domination étouffante pour les enseignants qui récupèrent non loin d'un tiers de la couverture du journal *La Presse*.

Castells (2009) constate que le pouvoir de décider ce qui couvre l'actualité ou non favoriserait les intérêts des groupes dominants. Lorsqu'on remarque que 38 UI sont véhiculées par le gouvernement, soit 3%, on peine à croire que les dominés soient véritablement les enseignants. Dans le débat social entourant la profession enseignante, les dominants semblent incontestablement être le public et les citoyens en général. Que ce soit par le biais de lettres ouvertes ou d'articles écrits par les journalistes, ces messages ne représentent pas moins de 54% de l'information. Cela s'explique en partie parce que tout le monde a son avis sur la chose. Des chercheurs (Grunig et Hunt, 1984; Maisonneuve, 2010) constate que le public est davantage influencé et actif s'il se sent impliqué par les décisions d'une organisation et qu'il sera plus critique. On constate ce phénomène dans notre recherche sur l'image des enseignants.

De plus, puisque nous avons analysé les types d'intervenants qui s'expriment dans le discours de presse, la notion de démocratie « participative » a pris de son sens : « suppose l'existence d'espaces de délibération où les citoyennes, les citoyens et leurs représentantes et représentants se rencontrent afin de discuter et de co-décider des affaires de la communauté » (Rabouin, 2006, p. 168). Or, il a été prouvé que les enseignants ont su trouver leur place en grande partie dans le journal *La Presse* lorsqu'il est question de leur image. Notre recherche a démontré que le public et les citoyens possèdent un espace pour délibérer, pour discuter et pour donner des pistes de solution visant l'amélioration de l'éducation, et du même coup, la bonification du statut des enseignants. Leur participation accrue au discours médiatique résulte probablement des nouvelles activités de participation citoyenne graduellement insérées dans l'espace public :

Celles-ci se caractérisent par un engagement plus direct des citoyens dans les débats portant sur certains enjeux sociaux. Par conséquent, les acteurs s'occupant traditionnellement de la médiation entre les citoyens et les gouvernants – tels les partis politiques – se trouvent relégués à un rôle de second plan. Bien que ces nouvelles formes de participation n'en soient souvent encore qu'à leurs balbutiements, elles n'en bouleversent pas moins les pratiques de la « démocratie représentative », en vertu desquelles l'action citoyenne est le plus souvent réduite à l'exercice du vote, et contribuent progressivement à l'avènement d'une société au sein de laquelle prennent place certains éléments de démocratie dite « participative ». (Yates et Beauchamp, 2009, p. 177)

Les partis politiques ont effectivement un rôle de second plan dans notre analyse des résultats. De plus, le regroupement en coalition semble prendre de l'ampleur depuis quelques années et ce phénomène aiderait un groupe à développer leur bien-fondé au sein de la communauté : « Pour le citoyen, les coalitions constituent un vecteur de participation plus immédiate et directe à la « chose publique ». Cependant, l'expression de cette volonté d'engagement peut être mise à profit par les organisations elles-mêmes, toujours en quête de légitimité » (Hudon, Poirier et Yates, 2008, p. 168). Il y aurait donc une piste de solution ici envisageable pour rendre l'image de la profession davantage robuste. Nous y reviendrons dans notre conclusion.

Par ailleurs, nous avons décrit l'importance des représentations sociales de la profession enseignante puisqu'elles influenceraient le travail des enseignants en soi (Charlier, 1989, p. 46). Or, les enseignants ne semblent pas percevoir positivement leur propre profession, et bien que n'ayant pas un tableau complet des représentations sur la profession, les notions de lourdeur de la tâche, du manque de ressources, du désintéressement du gouvernement, des enfants-rois et des cas d'incompétence et d'agression sont lourds de conséquences pour l'image de la profession. Les enseignants sont eux-mêmes négatifs face à l'ensemble de leur profession. Néanmoins, le public et les citoyens sont les premiers à féliciter l'engagement et à souligner l'implication des enseignants dans la société. Dans la foulée de la théorie des effets limités, les chercheurs (Ledun, 2004; Crozet *et al.*, 2000) affirment de manière générale que les récepteurs des messages sont soumis à d'autres déterminismes sociaux [autre que le

discours de presse] et à des influences sociales d'origines multiples². C'est ainsi que notre recherche aboutirait sans doute à des résultats quelque peu différents si nous avions étudié le journal *Le Devoir* ou encore le *Journal de Montréal* s'adressant à d'autres publics cibles, selon une ligne éditoriale qui est spécifique à chacun de ces médias.

5.6 Les limites de la recherche

Nous donnerons les limites de la méthodologie et nos constats généraux en démontrant que certaines limites nous ont empêché d'atteindre tous les résultats que nous aurions souhaité obtenir. En premier lieu, nous avons eu conscience des limites de notre étude puisque nous avons dû mettre de côté certains aspects tels que la différence des dossiers abordés en fonction des années. En effet, qu'est-ce qui amène les médias à parler du problème qu'engendrent les enfants-rois et leurs parents en 2011 comparativement à son absence totale en 1997 ? Il aurait été intéressant de savoir pourquoi ce changement s'est opéré et quels ont été les facteurs explicatifs dans le discours médiatique. La même question se pose pour le dossier concernant l'ordre professionnel. Or, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous ne pouvons prétendre répondre à tous ces questionnements sociaux forts exhaustifs et complexes qui auraient demandé une autre approche méthodologique pouvant faire l'objet d'une recherche subséquente.

Pour ce qui est de l'image de la profession enseignante, le fait que les journalistes dans leurs nouvelles soient davantage partiels (à 71,7%) nous confirme que c'est un sujet chaud qui est au cœur des débats sociaux, et qui démontre ainsi l'importance de notre recherche. Nous aurions apprécié pouvoir comparer davantage de données croisées, telles que l'impact des groupes d'intervenants en fonction des années par dossier précis, mais la lourdeur analytique nous empêchait de le faire dans le cadre de cette présente recherche.

² Pour pouvoir commenter davantage cette approche théorique, il aurait fallu conduire des groupes focus jumelés à une analyse de discours. Cependant, cette méthodologie aurait été de loin trop ambitieuse pour la présente recherche.

Finalement, nos résultats ne sont valables qu'à la lumière du journal *La Presse* dans les années choisies pour des dossiers précis, ce qui, nous le réalisons bien, ne couvrent pas une grande étendue de données.

5.7 Les pistes de recherche complémentaires

Nous allons énumérer quelques compléments d'étude pouvant faire l'objet de recherches ultérieures ou d'une recherche doctorale. D'abord, il serait été intéressant de poursuivre une étude comparative des médias francophones, anglophones et allophones pour mieux juger du positionnement multiculturel sur ce sujet. De plus, une étude des médias sociaux pourrait amener des conclusions complémentaires à nos résultats. En effet, le discours véhiculé est-il le même que sur le fil de presse ? À notre avis, il serait d'autant plus partial puisque monsieur-madame-tout-le-monde contribue à alimenter les débats sur l'espace public virtuel que constituent entre autres les réseaux sociaux. D'autre part, une étude portant spécifiquement sur le point de vue des enseignants et de la direction des écoles par des entrevues en profondeur ou des groupes focus conduirait vers de nouvelles pistes de réflexion. Par ailleurs, une étude du point de vue des parents et celui des jeunes grâce à des sondages et des entrevues amèneraient d'autres résultats fort révélateurs sur l'image de la profession enseignante.

5.8 En guise de conclusion

Pour conclure, il va sans dire que l'image de la profession enseignante est globalement négative dans le discours du journal *La Presse*, et les principaux facteurs sont l'insatisfaction face aux décisions de l'État à l'égard de la profession, l'ingérence des parents dans les décisions professionnelles et les cas d'incompétence et d'agressions véhiculées à maintes reprises. Néanmoins, l'engagement professionnel et l'implication dans la société viennent à eux deux rehausser l'image de la profession.

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

CONCLUSION

6.1 Nos résultats finaux en lien avec les chapitres de ce mémoire

6.1.1 Notre problématique à la lumière de nos résultats

En partant de la définition du sociologue Weber pour analyser le statut de l'enseignant dans la société, nous avons cherché à savoir comment a évolué l'éducation reçue par les enseignants et la valorisation liée à cette profession en constante évolution sociale. Nous avons constaté qu'à partir de la moitié du XXe siècle, le statut social des enseignants a été, et est toujours à ce jour, modeste. Puisqu'une recension exhaustive aurait été trop imposante pour notre projet, nous avons délibérément sélectionné certains faits historiques qui ont affecté notre problématique. La crédibilité, le contenu, mais également la compétence de l'enseignant sont publiquement critiqués dans le journal *Le Devoir* par *Les insolences du Frère Untel* à l'aube de la Révolution tranquille. Une quinzaine d'années après, les commentaires de la journaliste Lysianne Gagnon dans le journal *La Presse* affecte négativement la profession enseignante en mettant de l'avant la dégradation de la maîtrise de la langue par les enseignants, les constantes réformes qui déferlent dans le système en mêlant les acteurs de l'éducation et la présence accrue de conseillers pédagogiques au service du Ministère qui ne font pas réellement avancer le sort de l'éducation. En 2007, elle en vient même à constater que les femmes les plus douées ont quitté la profession enseignante durant cette période sombre pour la profession.

Lorsque l'on augmente le baccalauréat des futurs enseignants de trois à quatre années lors de la réforme de la formation des enseignants de 1994, les nouveaux enseignants semblent avoir plus de difficulté à se forger une identité professionnelle positive que leurs prédécesseurs s'étant constamment fait dire que leur formation avait des lacunes importantes. Bref, le rôle et la tâche de l'enseignant ont évolué et ne sont plus les mêmes. Plusieurs nouvelles donnes

sociales influent sur le statut de l'enseignant, entre autres, l'avènement de l'élève-roi et ses parents revendicateurs, laissant derrière eux un enseignant essoufflé et dévalorisé. C'est du moins ce que nous avons pu constater à travers les lettres ouvertes. Nous en sommes venus à constater, à la lumière de nos résultats, que les enseignants doivent dorénavant évoluer dans un monde académique compétitif, entouré de palmarès de l'éducation, de gestion de la réussite, de gonflement de notes et de parents qui pratiquent souvent l'ingérence à outrance, ce qui peut amener un manque de valorisation intrinsèque de la profession (Conseil supérieur de l'éducation, 2004).

Pour pallier à ce malaise, l'éventualité d'un ordre professionnel semble avoir des répercussions positives sur l'image de la profession, et nos résultats sont venus appuyer cette assertion. Notre mémoire viendrait ainsi suggérer aux différents syndicats nationaux québécois d'appuyer la création de tel Ordre, ne serait-ce que pour rallumer la flamme qu'a déjà connue la profession au début du XX^e siècle.

6.1.2 Les résultats exposés à travers notre cadre théorique

Notre recherche est venue démontrer que l'identité des enseignants est teintée d'éléments négatifs dans le discours médiatique, alors il est difficile pour le professionnel enseignant d'être bien dans sa peau (Sarrasin, 2006), et nous le constatons tangiblement dans le discours du journal *La Presse*. Effectivement, il suffit de penser à l'ingérence des parents dans la profession, au manque de ressources flagrant, à l'essoufflement que vivent les enseignants, au manque de respect des enfants-rois, et surtout, aux mauvaises relations entretenues avec le gouvernement que les enseignants dénoncent haut et fort, pour ne nommer que quelques exemples. Puisque Dubar (1998) affirme que l'identité professionnelle est un résultat individuel et collectif, cela nous amène à renforcer notre position supposant que l'identité des enseignants est négative étant donné que les résultats d'une partie de ce collectif (tel qu'il s'exprime dans le discours médiatique) sont réellement négatifs, tel que démontré dans le présent mémoire. Gohier, Anadón et Chevrier (2008) sont de l'avis que l'identité professionnelle se forge en rapport à son travail, à ses responsabilités, aux apprenants et aux

autres acteurs engagés dans l'école comme institution sociale. Or, ces relations ont été dépeintes négativement dans le discours du journal *La Presse*. Ce média démontre en effet une identité professionnelle négative de l'enseignant. Cela nous oblige à penser que l'image de la profession enseignante se porte donc mal au Québec.

Par ailleurs, Boistel (2008) mentionne que la réputation d'une profession est le reflet de l'historique des perceptions accumulées de l'identité observée. À cet égard, notre problématique est venue illustrer que l'historique de la profession n'est pas favorable. Pour ce qui est de la notion de compétence, il est vrai que le discours de presse insiste sur certains cas d'incompétence, mais le message global s'entend pour affirmer que les enseignants sont compétents. Les données de Bidjang *et al.* (2005) annonçant que 91,1% des stagiaires enseignants ont atteint un niveau de maîtrise *Très satisfaisant* en ce qui a trait à la quasi-totalité des compétences professionnelles viennent appuyer nos observations. Mellouki et Gauthier (2004) évoquaient quant à eux la menace que pouvaient constituer les enseignants de par le remodelage de l'information, mais notre recherche n'a pas démontré de telles traces perceptibles dans le journal *La Presse*.

Castells (2009) parle quant à lui du pouvoir comme étant une source d'influence qui favoriserait les intérêts des groupes dominants. Or, notre recherche est venue prouver que le public et les citoyens sont les intervenants dominants lorsqu'il est question d'éducation. Nous croyions au départ que cette relation d'asymétrie est illustrée par le discours des journalistes qui dominent l'opinion médiatique alors qu'au contraire, les citoyens en général sont ceux ayant la plus forte visibilité dans le journal *La Presse*. Cela s'explique entre autres parce que le public est davantage influencé quand il se sent impliqué par les décisions d'une organisation (Grunig et Hunt, 1984) et que ce public actif envers une cause forme un groupe socialement engagé et plus critique (Maisonneuve, 2010), ce qui explique la forte participation des citoyens dans ce débat public. Il a également été démontré que les représentations sociales de la profession enseignante influencent le travail des enseignants en soi (Charlier, 1989). Comme ces représentations sont nettement négatives dans le discours de presse pour l'image de l'enseignant, on comprend l'une des raisons pour laquelle les enseignants se perçoivent effectivement de manière défavorable.

6.1.3 Rappel de notre méthodologie employée

L'analyse de la couverture de presse nous a permis de saisir le sens et l'impact de l'information transmise par *La Presse* en scrutant tant sa quantité que sa qualité. Nous avons ainsi pu établir sous quel angle, favorable, défavorable ou neutre, ce média a abordé l'image des enseignants, en compilant les données tirées de l'ensemble des unités d'information relevées dans notre corpus, soit 1184 unités d'information pour un total de 186 articles. Tout au long de notre analyse, nous avons donc cherché à savoir si ce qui est dit est favorable, défavorable ou neutre par rapport à l'image de la profession enseignante, et ce, grâce à une identification claire de nos sujets. Les tableaux indiciels produits à la fin de notre codage nous ont permis d'expliquer les résultats obtenus, et ainsi, nous avons été capable de répondre le plus objectivement possible à notre question de recherche principale, et ce, malgré les différentes limites de notre étude.

6.1.4 Nos résultats vus globalement

D'abord, le contenu de la couverture de presse a été relativement normal avec 6,10 unités d'information (UI) par article, pour une moyenne de 6,2 UI, ce qui indique qu'en général, le journal *La Presse* a montré de l'intérêt pour la profession enseignante en y consacrant un nombre d'unités d'information correspondant à la moyenne. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est la passion avec laquelle l'image des enseignants a été abordée avec une partialité globale frôlant les 70%, ce qui s'avère fort supérieur au 40% de moyenne proposée par le Laboratoire d'analyse de presse de l'UQAM.

Dans l'ensemble des sujets véhiculés, nous avons observé un traitement défavorable de l'information dans tout ce qui englobe **l'État et l'éducation** ainsi que **le rôle de l'enseignant** dans la société. Son **statut** est ce qui ressort de plus positif de par son implication reconnue et de par ses nombreux hommages rendus à des enseignants passionnés dans le discours de *La Presse*. Pour ce qui est de la **compétence des enseignants**, notre dossier sur l'engagement

professionnel rehausse favorablement l'image du sujet, car les cas d'incompétence sur lesquels les journalistes insistent à de nombreuses reprises auraient terni ce sujet.

Ainsi, puisque le seul sujet véritablement valorisant pour la profession enseignante est le **statut de l'enseignant** dans la société à la lueur de nos résultats, il nous est possible de confirmer à nouveau que l'image de la profession enseignante est peu reluisante au Québec, et qu'il faut agir concrètement pour changer cette représentation sociale.

6.2 Contributions de notre recherche à l'état des connaissances

D'une part, ce qui est principalement ressorti du discours médiatique de *La Presse* concerne les décisions du ministère de l'Éducation contestées par les enseignants. Parallèlement, on reproche au gouvernement de ne pas être soucieux du sort des enseignants qui se retrouvent avec une tâche de plus en plus lourde et complexifiée. À travers cette vague de contestation, on ajoute les parents des enfants-rois également réfractaires aux décisions des enseignants et prêts à les remettre en question. Néanmoins, dans le chapitre présentant notre problématique, le sondage de Léger Marketing démontrait un taux de confiance de 94% en 2004 à l'égard de la profession enseignante, ce qui démontrait une représentation sociale positive. On peut maintenant expliquer ces résultats par le biais des lettres ouvertes publiées dans *La Presse*. Nous avons effectivement démontré que les citoyens parlent de l'implication et de l'engagement professionnel des enseignants avec grand enthousiasme.

D'autre part, on a constaté que le domaine judiciaire vient noircir une profession pourtant reconnue positivement par les citoyens¹ en général qui semblent être les premiers à féliciter l'engagement et à souligner l'implication des enseignants dans la société. Or, il est difficile de se forger une image façonnée par les cas d'agression ou de pédophilie qui se comptent par dizaine par année d'étude. On en vient donc à se demander comment il serait possible de rétablir une image positive de la profession à travers ce branle-bas de combat. Deux

¹ Les lettres ouvertes publiées par les lecteurs dans *La Presse* nous permettent d'affirmer la présente observation.

propositions nous semblent maintenant réalisables² suite à notre recherche. D'abord, l'Ordre professionnel. Puisque ce dernier semble influencer de manière positive une profession, il s'agirait peut-être là de la solution tant attendue pour revaloriser la profession enseignante. Il faut oser imposer un tel encadrement aux enseignants, et sans doute il y a aura des réfractaires comme l'a vécu l'Ontario, mais il faut se rappeler l'efficacité de l'Ordre de notre province voisine. Ensuite, le lobby. Au lieu de vivre de la confrontation continue, de manifester contre le gouvernement, de lever les cours et faire la grève, pourquoi ne pas développer un lien d'association ? Il faudrait investiguer vers un front commun. Pourquoi ne pas faire un peu plus de lobby avec d'autres groupes tels la Fédération des comités de parents de la province de Québec, l'Association des collègues et la CRÉPUQ ? Cette association donnerait un poids plus imposant aux enseignants et il y aurait conducteur menant à une idéologie commune et forte.

6.3 Une ouverture vers de nouvelles idées d'investigation

Il importe de rappeler que dans notre *Discussion*, nous avons évoqué plusieurs pistes de recherche complémentaires en proposant de faire des études comparatives, de scruter des médias sociaux ou encore d'organiser des groupes focus³. Or, à la lueur de notre conclusion, une nouvelle idée d'investigation est née de nos réflexions : les enseignants d'autres niveaux que le secondaire ont-ils la même image que ceux du secondaire ? Ainsi, une étude concrète et détaillée des enseignants du cégep et des professeurs d'université viendrait enrichir notre présente recherche, et apporterait sans aucun doute un éclairage essentiel à l'égard de la profession enseignante au Québec. Parallèlement, il serait également pertinent d'aller examiner la situation de nos voisins ontariens puisqu'ils ont un Ordre clairement établi et respecté par la communauté. Et à la limite, nous pourrions même aller investiguer l'image de

² Nous ne prétendons pas offrir ces propositions comme une solution exhaustive, mais plutôt comme une piste de solution au problème tangible de l'image négative de la profession.

³ Les recherches complémentaires ne sont pas répétées pour ne pas alourdir la lecture du chapitre. Il est possible de se référer au chapitre V, section 5.5, pour un rappel de ces propositions.

la profession au niveau international. Puisque l'éducation semble bien se porter en Finlande⁴, pourquoi ne pas aller examiner l'image des enseignants de ce pays? Bref, les pistes d'investigation nous semblent infinies dans un domaine aussi vaste, mais combien important, que celui que constitue l'enseignement.

En somme, l'Ordre professionnel nous semble être un espoir pour le rehaussement de l'image de la profession enseignante, de même que l'association avec d'autres groupes pour rehausser la cohésion et renforcer une idéologie forte et commune. À quand l'exploitation de ces deux pistes de solution pour rehausser l'image d'une profession ayant un impact profond dans la construction d'une société civilisée et évoluée ?

⁴ Basé sur un article intitulé « Éducation : la Finlande première de classe ! », paru dans la revue *L'actualité* le 10 avril 2014 : <http://www.lactualite.com/societe/education-la-finlande-premiere-de-classe/>

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

[Cette page a été laissée intentionnellement blanche]

APPENDICE A

Projet(s): Enseignement				
Rapport de décodage				
Sujet	Positif	Négatif	Neutre	Total
État et éducation	35	127	154	316
Compétences des stagiaires en enseignement et des enseignants	94	89	57	240
Statut de l'enseignant dans la société québécoise	116	68	50	234
Judiciaire par rapport à la profession enseignante	7	97	26	130
Rôle de l'enseignant dans le Programme de formation de l'école québécoise	37	38	35	110
Formation des enseignants	21	26	9	56
Ordre professionnel en enseignement	9	4	6	19
Éthique professionnelle des enseignants	2	7	7	16
Maladies liées à la profession enseignante	0	9	4	13
Aucun	0	0	1	1
Total	321	465	349	1135
	28,3%	41,0%	30,7%	100%

Projet(s): Enseignement						
Rapport unités par Sujet						
Sujet	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance	
État et éducation	316	27,8	51,3	-29,1	-11,7	
Compétences des stagiaires en enseignement et des enseignants	240	21,1	76,3	2,1	0,6	
Statut de l'enseignant dans la société québécoise	234	20,6	78,6	20,5	6,1	
Judiciaire par rapport à la profession enseignante	130	11,5	80,0	-69,2	-11,5	
Rôle de l'enseignant dans le Programme de formation de l'école québécoise	110	9,7	68,2	-0,9	-0,1	
Formation des enseignants	56	4,9	83,9	-8,9	-0,6	
Ordre professionnel en enseignement	19	1,7	68,4	26,3	0,6	
Éthique professionnelle des enseignants	16	1,4	56,3	-31,3	-0,6	
Maladies liées à la profession enseignante	13	1,1	69,2	-69,2	-1,1	
Aucun	1	0,1	0,0	0,0	0,0	
Total	1135	100,0				
Indices généraux			69,3	-12,7	-18,3	

Projet(s): Enseignement						
Rapport unités par Année						
Année	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance	
2011	734	64,7	73,7	-11,0	-10,3	
1997	400	35,2	61,3	-15,8	-8,0	
Aucun	1	0,1	0,0	0,0	0,0	
Total	1135	100,0				
Indices généraux			69,3	-12,7	-18,3	

Rapport unités par Dossier					
Dossier	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
L'engagement professionnel	85	7,5	90,6	81,2	8,8
Les tâches de l'enseignant	46	4,1	73,9	-43,5	-2,5
L'implication dans la société	44	3,9	90,9	90,9	5,1
Les pouvoirs du Ministère	44	3,9	43,2	-43,2	-2,4
Hommage à l'enseignant	42	3,7	97,6	97,6	5,2
L'intégration de projets dans les écoles	42	3,7	52,4	9,5	0,5
L'État et l'éducation	41	3,6	41,5	-26,8	-1,4
Le contexte social et scolaire	41	3,6	58,5	-43,9	-2,3
Les pouvoirs des directions d'école et des conseils d'école	40	3,5	55,0	-35,0	-1,8
Motivateur	39	3,4	76,9	66,7	3,3
L'incompétence d'un enseignant	33	2,9	93,9	-75,8	-3,2
L'évaluation des enseignants	32	2,8	53,1	-28,1	-1,1
Les négociations	32	2,8	34,4	-9,4	-0,4
Le salaire	29	2,6	82,8	-34,5	-1,3
Les coupures budgétaires BUDJET	29	2,6	62,1	-62,1	-2,3
L'attitude des élèves	28	2,5	64,3	-14,3	-0,5
Les accusations pour acte criminel	28	2,5	67,9	-67,9	-2,4
L'identité professionnelle	24	2,1	62,5	20,8	0,6
Les conditions de travail	23	2,0	95,7	-95,7	-2,8
La précarité d'emploi des enseignants	21	1,9	85,7	-85,7	-2,3
Le ratio élèves/maître	20	1,8	55,0	-55,0	-1,4
Les poursuites chez les enseignants	20	1,8	85,0	-85,0	-2,2
Les critiques du cursus scolaires	19	1,7	84,2	-52,6	-1,3
Les parents des enfants-rois	19	1,7	78,9	-78,9	-1,9
La technologie	18	1,6	33,3	22,2	0,5
Les plaintes pour harcèlement sexuel	17	1,5	82,4	-82,4	-1,8
Les cas d'intimidation	16	1,4	75,0	-75,0	-1,5
Les diplômes reconnus	15	1,3	80,0	-26,7	-0,5
Les grèves	14	1,2	50,0	7,1	0,1
L'autonomie professionnelle	13	1,1	92,3	46,2	0,8
La pédophilie	13	1,1	76,9	-46,2	-0,8
Les conventions collectives	13	1,1	53,8	-7,7	-0,1
Les cas d'agression	12	1,1	100,0	-100,0	-1,5
Les critiques concernant l'ordre	11	1,0	63,6	45,5	0,6
Équipe de jeunes enseignants	10	0,9	40,0	20,0	0,3
L'éthique de la profession	10	0,9	40,0	0,0	0,0
L'atteinte à la réputation	10	0,9	100,0	-60,0	-0,8
L'embauche d'enseignants	9	0,8	44,4	0,0	0,0
L'abolition de postes	9	0,8	55,6	-55,6	-0,6
La critique des médias	9	0,8	44,4	0,0	0,0
La formation continue	9	0,8	66,7	22,2	0,3
Les fausses déclarations	9	0,8	55,6	11,1	0,1

Accompagnateur	8	0,7	25,0	0,0	0,0
L'épuisement professionnel	8	0,7	75,0	-50,0	-0,5
Le budget en éducation	8	0,7	62,5	-12,5	-0,1
Le résultat d'un ordre	8	0,7	75,0	0,0	0,0
Les lois	8	0,7	25,0	-25,0	-0,3
Les enfants-rois	7	0,6	71,4	-71,4	-0,6
Le financement des projets	6	0,5	83,3	-83,3	-0,6
Les actes d'enseigner	6	0,5	83,3	-50,0	-0,4
Ses qualificatifs	6	0,5	100,0	0,0	0,0
L'ancienneté	5	0,4	100,0	-20,0	-0,1
L'adhésion des enseignants aux projets	4	0,4	75,0	-25,0	-0,1
L'enseignant valorisé	4	0,4	100,0	100,0	0,5
Dépression	3	0,3	66,7	-66,7	-0,3
Les retombées d'un enseignant permanent	3	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Stress	3	0,3	66,7	-66,7	-0,3
Aucun	2	0,2	0,0	0,0	0,0
L'expertise d'un enseignant d'expérience	2	0,2	100,0	100,0	0,3
Les plaintes	2	0,2	100,0	-100,0	-0,3
Les tentatives d'obtention d'un poste après une fausse plainte	2	0,2	100,0	-100,0	-0,3
Les fondements	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Les griefs	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	1135	100,0			
Indices généraux			69,3	-12,7	-18,3

Rapport unités par Groupe d'intervenant

Groupe d'intervenant	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids Tendance
		%	%	%	
Public et citoyens	609	53,7	67,2	-9,4	-7,3
Spécialiste de l'éducation	274	24,1	73,0	-11,7	-4,1
CEQ	23	2,0	60,9	-26,1	-0,8
Docteur	23	2,0	82,6	21,7	0,6
CAC	21	1,9	81,0	-42,9	-1,1
Syndicat de l'enseignement	17	1,5	88,2	-64,7	-1,4
Élève	16	1,4	81,3	-31,3	-0,6
Ministre de l'éducation	14	1,2	50,0	-21,4	-0,4
Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires	12	1,1	58,3	-41,7	-0,6
Centrale des syndicats du Québec	10	0,9	80,0	-60,0	-0,8
Parents d'élève	9	0,8	77,8	-77,8	-0,9
Cadre d'une commission scolaire	8	0,7	62,5	12,5	0,1
Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement	8	0,7	87,5	-37,5	-0,4
Syndicat des enseignants de Saint-	6	0,5	50,0	16,7	0,1

Laurent-Richelieu					
CECM	5	0,4	100,0	100,0	0,6
Cour du Québec	5	0,4	80,0	-80,0	-0,5
Prêtre	5	0,4	80,0	0,0	0,0
AEFO (Syndicat)	4	0,4	100,0	100,0	0,5
Aucun	4	0,4	0,0	0,0	0,0
Commission scolaire	4	0,4	100,0	-50,0	-0,3
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)	4	0,4	100,0	-100,0	-0,5
Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)	4	0,4	75,0	-75,0	-0,4
Journaliste	4	0,4	0,0	0,0	0,0
Premier ministre	4	0,4	50,0	50,0	0,3
Fédération étudiante collégiale	3	0,3	33,3	-33,3	-0,1
Ordre des enseignants de l'Ontario	3	0,3	66,7	0,0	0,0
Alliance des professeurs	2	0,2	50,0	-50,0	-0,1
Artiste	2	0,2	100,0	0,0	0,0
Avocat	2	0,2	100,0	0,0	0,0
Centrale de l'enseignement du Québec	2	0,2	50,0	50,0	0,1
Conseil du Patronat	2	0,2	50,0	-50,0	-0,1
Conseil supérieur de l'éducation	2	0,2	50,0	-50,0	-0,1
Député	2	0,2	100,0	100,0	0,3
FECS	2	0,2	100,0	-100,0	-0,3
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants	2	0,2	50,0	50,0	0,1
Fédération des comités de parents	2	0,2	100,0	-100,0	-0,3
Fédération des commissions scolaires	2	0,2	50,0	50,0	0,1
ministère de l'Éducation	2	0,2	0,0	0,0	0,0
ADEESE	1	0,1	0,0	0,0	0,0
AQUOPS	1	0,1	100,0	100,0	0,1
Association provinciale des enseignants protestants	1	0,1	100,0	100,0	0,1
Conseil du Trésor	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Cour supérieure	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
Cour suprême	1	0,1	0,0	0,0	0,0
CREPUQ	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
CSN	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Fédération des enseignants de l'Ontario	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Ministre de l'éducation de l'Ontario	1	0,1	0,0	0,0	0,0
Sûreté municipale de Québec	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
Tribunal des droits de la personne	1	0,1	100,0	-100,0	-0,1
Total	1135	100,0			
Indices généraux			69,3	-12,7	-18,3

Rapport unités par Type de document					
Type de document	Quantité	Fréquence %	Partialité %	Orientation %	Poids Tendance
Nouvelles et reportages	714	62,9	71,6	-9,4	-8,5
Lettres de lecteur	278	24,5	65,1	-17,6	-6,2
Chroniques et éditoriaux	104	9,2	56,7	-31,7	-4,2
CV	21	1,9	81,0	14,3	0,4
En bref	11	1,0	100,0	-45,5	-0,6
Têtes d'affiche	7	0,6	100,0	100,0	0,9
Total	1135	100,0			
Indices généraux			69,3	-12,7	-18,3

BIBLIOGRAPHIE

ACTES DE COLLOQUE

Cain Lamarre Casgrain Wells. 2000. *L'enseignant : un modèle pour la société*. Conférence par Me Linda Lavoie, *Colloque pédagogique de la région de Québec* (Québec, 29-30 avril 2010). 23 p.

Cavallo, Pina B., et Antonio Iannaccone. 1993. *Représentations sociales et construction des connaissances. Invited lecture, First International Conference on Social Representation* (Italy, October 1992). 12 p.

Centrale des syndicats du Québec. 2012. *Quelle éducation voulons-nous pour le Québec ? Les actes du colloque* (Laval, 21-22 février 2012). 44 p.

ARTICLES DE JOURNAUX

Blanchette, Josée. 2013. « Parents mous, enfants fous, profs à bout : Le b.a.-ba de la tyrannie ». *Le Devoir*, 6 septembre.

Gagnon, Lysiane. 1975. « Le drame de l'enseignement du français ». *La Presse* (Montréal), 15 avril.

Gagnon, Lysiane. 2007. « Le drame se poursuit ». *La Presse* (Montréal), 8 novembre. Récupéré de <http://www.vigile.net/Le-drame-se-poursuit>

Letarte, Martine. 2012. « L'éducation dans les médias – Le scandale a le beau rôle ». *Le Devoir* (Montréal), 18 février. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/societe/education/342960/l-education-dans-les-medias-le-scandale-a-le-beau-role>

Trottier, Éric. 2012. « Croissance spectaculaire du lectorat de *La Presse* ». *La Presse* (Montréal), 29 septembre. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/actualites/201209/29/01-4578775-croissance-spectaculaire-du-lectorat-de-la-presse.php>

CHAPITRES DE LIVRE

Hall, Stuart. 1997. « *Representation : Cultural Representation and Signifying Practices* ». Chap. in *The Work of Representation*, p.12-74. Londres (Angleterre): Sage publications.

Perrenoud, Philippe. 1996. « *Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe* ». Chap. in *Dix non-dits ou la face cachée du métier d'enseignant*, p. 69 à 85. Paris (France) : ESF.

INTERNET

Fédération des syndicats de l'enseignement. 2013. *J'enseigne, je prépare l'avenir, Prof, ma fierté!*. Récupéré le 15 janvier 2013 de <http://www.profsmafierte.com/>

Influence Communication. 2012. *État de la nouvelle : Bilan Québec 2012*. 72 p. Récupéré le 2 janvier 2013 de <http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/bilan-2012-qc.pdf>

Jamieson, Brian. 2011. *Pour parler profession, Revue de l'ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Récupéré le 2 février 2013 de http://pourparlerprofession.oeeo.ca/septembre_2011/features/survey.aspx

Motulsky, Bernard. 2002. *Les relations avec les médias ou comment améliorer ses relations de presse*. Montréal : Université de Montréal, avril, 23 p. Récupéré le 4 avril 2014 de <http://www.umontreal.ca/divers/relations-medias.pdf>

Musée québécois de culture populaire. 2012. *Le début d'un temps nouveau - Un pavé dans la mare : le rapport Parent*. Récupéré le 13 mars 2013 de <http://www.larevolutiontranquille.ca/fr/la-commission-bird.php/le-rapport-parent.php>

Plomb, Fabrice. 2006. Compte-rendu de *Les origines de la stratification sociale : Marx et Weber*, Université de Fribourg, p. 7. Récupéré le 30 juin 2013 de http://www.unifr.ch/socsem/cours/compte_rendu/Support%20de%20cours%20stratification%20sociale_SH06.pdf

Presse canadienne / Léger Marketing. 2003. *La perception des Canadiens à l'égard de certaines professions*. Récupéré le 12 janvier 2013 de http://www.leger360.com/admin/upload/publi_pdf/030217FR.pdf

MONOGRAPHIES

Aumont, Bernadette et Pierre-Marie Mesnier. 2006. *L'acte d'apprendre*. Éditions L'Harmattan, 277 p.

Austruy, Jacques, et José Patrick Nimy Mayidika Ngimbi. 2006. *L'acte d'apprendre*. Éditions L'Harmattan, 280 p.

Balle, Francis. 1997. *Médias et société*, 8^e éd., Paris : Montchrestien, 821 p.

Berelson, Bernard. 1952. *Content Analysis in Communication Research*. Free Press, 220 p.

Bidjang, Sylvie Gladys, et al. 2005. *Les finissants en enseignement sont-ils compétents? : une enquête québécoise*. Québec : Presses Université Laval, 164 p.

Castells, Manuel. 2009. *Communication Power*. New York : Oxford University Press, 590 p.

Charlier, Évelyne. 1989. *Planifier un cours, c'est prendre des décisions*. Bruxelles : De Boeck, 154 p.

- Chartier, Lise. 2003. *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 263 p.
- Crozet, Yves, Dominique Bolliet, François Faure et Jean Fleury. 2000. *Les grandes questions de la société française*. Éditions Nathan, 351 p.
- Dayan, Daniel. 2005. *Pour une critique des médias : Entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter*. p. 195-222, PARU DANS *Questions de communication*, Presses universitaires de Nancy, vol. 8, 556 p.
- De Bonville, Jean. 2000. *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université, 451 p.
- Desaulniers, Marie-Paule, et France Jutras. 2006. *L'éthique professionnelle en enseignement : Fondements et pratiques*. Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec, 226 p.
- Desbiens, Jean-Paul. 1960. *Les insolences du Frère Untel*. Montréal : Les Éditions de l'Homme, 158 p. Récupéré le 8 janvier 2013 de <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/146/index.asp?page=reformes>
- Dowling, Grahame. 2002. *Creating Corporate Reputations, Identity, Image, and Performance*. Oxford University Press, 320 p.
- Dubar, Claude. 2000. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France, vol. VIII, 239 p.
- Dubar, Claude. 1998. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 2^e éd., Paris : Armand Colin, 276 p.
- Foucault, Michel. 1978. *Dialogue sur le pouvoir*. Paris : Gallimard, tome II, 465 p.
- Grunig, James E., et Todd Hunt. 1984. *Managing public relations*. New York: Holt, Rinehart and Winston, 550 p.

- Hutmacher, W. 1990 *L'école dans tous ses états. Des politiques de systèmes aux stratégies d'établissement*. Genève : Service de la recherche sociologique et Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 49 p.
- Jodelet, Denise. 1989. *Folies et représentations sociales*. Paris : Les Presses universitaires de France, 398 p.
- Lazarsfeld, Paul L et Élihu Katz. 2008. *Influence personnelle. Ce que les gens font des médias*. Paris : Armand Colin, 416 p.
- Legault, Georges A. 2003. *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*. Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec, 226 p.
- Leray, Christian. 2010. *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique : La méthode Morin-Chartier*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 182 p.
- Ligneau, Jack. 1999. *Pourquoi faut-il créer l'Ordre professionnel des enseignantes et enseignants du Québec ?*. Paru dans Tardif, M. et Gauthier C. *Pour ou contre un ordre professionnel des enseignants au Québec ?*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 113.
- Maisonneuve, Danielle. 2010. *Les relations publiques dans une société en mouvance*. 4^e éd., Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 504 p.
- Maisonneuve, Danielle. 2004. *Les relations publiques, le syndrome de la cage de Faraday*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 311 p.
- Marion, Gilles. 1989. *Les images de l'entreprise*. Paris : Les éditions d'organisation, 156 p.
- Nova Scotia Teachers Unions. 2010. *Manuel destiné aux enseignants en début de carrière pour survivre et réussir dans la classe*. 134 p. Récupéré le 2 février 2014 de <http://www.nstu.ca/images/French%20Publications/early%20career%202013%20French%20web.pdf>
- Paquay, Léopold, Marguerite Altet, Évelyne Charlier et Philippe Perrenoud. 2001. *Former des enseignants professionnels : Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*. Bruxelles : De Boeck Supérieur, 268 p.

Simard, Denis et M'hammed Mellouki. 2005. *L'enseignement profession intellectuelle*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 299 p.

Sarrasin, Nicolas. 2006. *Qui suis-je ? Redécouvrir son identité*. Montréal : Éditions de l'Homme, 288 p.

Tardif, Maurice et Claude Lessard. 1999. *Le travail enseignant au quotidien*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 575 p.

Tardif, Maurice et Claude Lessard. 2004. *La profession d'enseignant aujourd'hui : évolutions, perspectives et enjeux internationaux*. Québec/Belgique : Les Presses de l'Université Laval/ de Boeck, 313 p.

Tardif, Maurice, et Clermont Gauthier. 1999. *Pour ou contre un ordre professionnel des enseignantes et enseignants au Québec ?*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 195 p.

Truxillo, Jean-Paul, et Philippe Corso. 1991. *Dictionnaire de la communication*. Paris : Armand Colin, 591 p.

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

Gouvernement de la Colombie-Britannique, British Columbia Teachers' Federation. 2012. *Members' Guide to the BC Teachers' Federation*. 209 p.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. 1979. *L'école québécoise – Énoncé de politique et plan d'action*. 163 p.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. 1997. *Réaffirmer l'école : prendre le virage du succès*. Rapport du groupe de travail sur la réforme du curriculum, 146 p.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. 2006. *Programme de formation pour l'école québécoise*. 354 p.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport. 2011. *Indicateurs de l'éducation*. Récupéré le 21 janvier 2013 de http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011_f.pdf

Gouvernement de la Saskatchewan, ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan. 1988. *Introduction aux apprentissages essentiels communs, Manuel de l'enseignant*. Récupéré le 21 avril 2014 de <https://www.k12.gov.sk.ca/evergreen/francais/tronc/apprent/index.html>

Province de l'Ontario, Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario. 2013. *Normes de déontologie de la profession enseignante*. Récupéré le 21 janvier 2013 de <http://www.oct.ca/public/professional-standards/ethical-standards>

Province du Québec, Conseil supérieur de l'éducation. 2004. *Un nouveau souffle pour la profession enseignante*. 56 p. Récupéré le 21 janvier 2013 de <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0446F.pdf>

RAPPORT DE RECHERCHE

Blais, Jean-Guy. 2003. *Étude des différences entre les écoles secondaires du Québec quant aux résultats de leurs élèves à certaines épreuves du ministère de l'Éducation de la fin du secondaire*, Rapport de recherche, CRIFPE-LABRIPROF, Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, 88 p.

REVUES

Anadón, Marta, Yvon Bouchard, Christiane Gohier et Jacques Chevrier. 2001. « Interactions personnelles et sociales et identité professionnelle ». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 26, no 1, 17 p.

Berkowitz, Dan, et James V. TerKeurst. 1999. « Community as Interpretive Community : Rethinking the Journalist-Source Relationship ». *Journal of Communication*, vol. 49, no 3, p.125-136

- Boistel, Philippe. 2008. « La réputation d'entreprise : un impact majeur sur les ressources de l'entreprise ». *Management & Avenir*, no 17, p. 9-25
- Charaudeau, Patrick. 2006. « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives ». *Semen : revue de sémio-linguistique des textes et discours*, no 22. Récupéré le 18 juillet 2013 de <http://www.patrick-charaudeau.com/Discours-journalistique-et.html>
- Charaudeau, Patrick. 2007. « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un? ». *Semen : revue de sémio-linguistique des textes et discours*, no 23. Récupéré le 12 janvier 2013 de <http://semen.revues.org/5081>
- Courbet, Didier, Marie-Pierre Fourquet-Courbet et Claude Chabrol. 2006. « Sujets sociaux et médias : débats et nouvelles perspectives en sciences de l'information et de la communication ». *Échanges*, no 10, p. 157-179
- Denommé, Jean, et Marc St-Pierre. 2008. « Les réformes au Québec, d'hier à aujourd'hui : une symphonie inachevée », *Vie pédagogique*, no 146. Récupéré le 6 janvier 2013 de <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/146/index.asp?page=reformes> >
- Esteve, José, M., et Alice F. B. Rachhia. 1988. « Le malaise des enseignants ». *Revue pédagogique du français*, vol 84, no 84 (juillet-août-septembre), p. 45-56
- Farges, Géraldine. 2011. « Le Statut social des enseignants français ». *Revue européenne des sciences sociales*, no 49-1, p. 157-178
- Garnham, Nicolas. 2000. « La théorie de la société de l'information comme idéologie ». *Réseaux*, vol. 18, no 101, p. 53-91
- Gohier, Christiane, Martha Anadón et Jacques Chevrier. 2008. « La dynamique de l'engagement chez des étudiantes en formation des maîtres analysée sous l'angle des états identitaires ». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 31, no. 4, p. 813-835
- Habermas, Jürgen. 1992. « L'espace public, 30 ans après ». *Quaderni*, vol. 18, no 18, p. 161-191

- Hudon, Raymond et Stéphanie Yates. 2008. « Lobbying et patronage : modes de médiation en contexte démocratique ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 41, no. 2 (juin), p. 375-409
- Hudon, Raymond, Christian Poirier et Stéphanie Yates. 2008. « Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques ». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3, p. 165-185
- Ledun, Marin. 2004. « Katz et le modèle « dominant » des effets limités ». *COMMposite*, 11 p.
- Lefrançois, Pascale et Isabelle Montésinos-Gelet. 2005. « Les futurs enseignants et la didactique du français écrit: l'impact de la compétence perçue et réelle sur l'évolution des représentations à propos de la langue et de son enseignement ». *The Canadian Journal of Higher Education. La revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol XXXV, no 2, p. 1-26
- Lessard, Claude. 2000. « Évolution du métier d'enseignant et nouvelle régulation de l'éducation ». *Recherche et formation*, no 35, p. 91-116
- Mellouki, M'hammed et Clermont Gauthier. (2004). « L'enseignant, sa formation, sa profession, son rôle: pistes pour une refondation ». *European Journal of Teacher Education*, vol. 27, no2, p. 167-191
- Milot, Jean-Guy. 1979. « L'école québécoise 1979 ou le mirage des instruments ». *Québec français*, no 34, p. 62-66
- Moscovici, Serge et Henry Paul. 1968. « Problèmes de l'analyse de contenu ». *Langages*, vol. 3, no. 11, p. 36-60
- Périer, Pierre. 2004. « Une crise des vocations ? Accès au métier et socialisation professionnelle des enseignants du secondaire ». *Revue Française de Pédagogie*, no 147 (avril-mai-juin), p. 79-90
- Perrenoud, Philippe. 1994. « Le métier d'enseignant entre prolétarianisation et professionnalisation : deux modèles du changement ». Université de Genève, Faculté

de psychologie et de sciences de l'éducation, 18 p. Repris in *Perspectives*, vol XXVI, no 3 (septembre), p. 543-562

Rabouin, Luc. 2006. « Démocratie participative et justice sociale : le cas du budget participatif de Porto Alegre ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, p. 164-175.

Segura, Mauricio. 2014. « Éducation : la Finlande première de classe ! ». *L'Actualité*, 10 avril. Récupéré le 2 mai 2014 de <http://www.lactualite.com/societe/education-la-finlande-premiere-de-classe/>

Tévanian, Pierre et Sylvie Tissot. 2010. « La langue des médias, pourquoi la critiquer, comment la critiquer ? ». *Mouvements*, no 61, p. 45-59

Van Riel B. M., Cees et John M. T. Balmer. 1997. « Corporate Identity : the Concept, its Measurement and Management ». *European Journal of Marketing*, vol 31, no 5/6, p. 340-354

Voirol, Olivier. 2010. « La théorie critique des médias de l'école de Francfort : une relecture ». *Mouvements*, no 61 (janvier-mars), p. 23 à 32

Yates, Stéphanie et Michel Beauchamp. 2009. « Médias, institutions et responsabilité sociale : l'expérience de *Participe présent* comme vecteur de l'engagement des citoyens ». *Les Cahiers du journalisme*, no. 19 (hiver), p. 176-201